

# LE PRIX COURANT

REVUE HEBDOMADAIRE

Du Commerce, de la Finance, de l'Industrie, de la Propriété Foncière et des Assurances

VOL. XIV

MONTRÉAL, VENDREDI 16 MARS, 1894

No 3

## L'EMPRUNT PROVINCIAL

Un article qui a tout l'air inspiré, publié dans *La Presse*, la semaine dernière, nous apprend que le gouvernement provincial a négocié un emprunt de \$3,000,000 à 4 p. c. à un taux d'émission représentant 94 p. c., net.

Pour expliquer ce taux d'émission qu'il a cru lui-même avoir besoin d'être expliqué, l'auteur de l'article exposait 1° que c'était le taux auquel M. Mercier avait emprunté \$4,000,000 en 1891; 2° que si le crédit de la province n'était pas meilleur, c'était surtout dû au projet de conversion (qu'il appelle *quasi-répu diation*) du même M. Mercier.

Ces raisons ne sont pas des raisons. D'abord, la première fausse les faits. En 1891, M. Mercier empruntait à 4 p. c., à 98 et non pas à 94; la commission de 2 p. c., mettait l'emprunt à 96 net, soit 2 p. c., encore de plus que le taux d'émission de l'emprunt actuel.

La seconde est plus spécieuse parce qu'elle se contente d'une fausse appréciation des faits. Dire que la province est cotée parmi les pays en voie de banqueroute parce que M. Mercier a eu l'idée de convertir sa dette, c'est, de la part de l'auteur de l'article que nous croyons mieux renseigné, trop compter sur l'ignorance, en fait d'opérations de grande finance, de ses compatriotes.

Nous avons toujours prétendu dans ces colonnes qu'il aurait fallu persévérer dans le premier projet de conversion—qu'on a appelé conversion forcée—et que le crédit de la province n'en eût été que meilleur. Nous avons toujours cru avec M. Léon Say (*Dictionnaire des Finances*) que, lorsque le crédit d'un pays met ses obligations au-dessus du pair, le gouvernement de ce pays a, non-seulement le droit, mais le devoir de convertir sa dette.

Mais nous ne nous proposons pas de discuter ici la théorie de la conversion; nous voulons seulement relever, d'abord le mot de *quasi*

*répu diation* appliqué à la conversion, ensuite la prétention, que c'est ce projet avorté de conversion qui a ruiné notre crédit.

En Angleterre, M. Goschen a converti, sous le précédent ministère de M. Gladstone, les consolidés anglais 3 p. c. en titres portant 2½ p. c. pendant dix ans, puis 2½ p. c. seulement pendant 15 ans, avec faculté de convertir de nouveau après cette période de 25 ans. Est-ce que cette opération a ruiné le crédit de l'Angleterre?

La France vient de convertir \$125,000,000 de capital de titres portant 4½ p. c. en nouveaux titres ne portant plus que 3½ p. c. faisant ainsi une économie de \$1,250,000 par année sur les intérêts annuels. Est-ce que le crédit de la France est ruiné?

Et, dans les deux cas, c'était une conversion forcée; les porteurs de titres convertis n'avaient que deux alternatives: ou bien accepter les nouveaux titres, ou bien accepter le remboursement au pair. Chose remarquable, pas un porteur de 4½ p. c. français n'a demandé de remboursement.

Ce ne peut donc être ni à Londres ni à Paris que le projet de conversion de M. Mercier ruina notre crédit.

Que les dépenses exagérées du gouvernement Mercier aient pu, lorsqu'elles ont été révélées, jeter un froid parmi nos créanciers, cela se conçoit assez; mais ils auraient dû être rassurés par la façon sommaire dont le pays s'est débarrassé de ce gouvernement et par les économies considérables réalisées par le gouvernement actuel.

Pourquoi donc sont-ils toujours de mauvaise humeur et continuent-ils à serrer les cordons de leur bourse? L'écrivain de la *Presse* dira bien que c'est parce que nous devons trop et que nous marchons à la banque route.

Erreur financière profonde. Ce ne sont pas les gens, ni les pays qui doivent le moins qui ont le meilleur crédit. Demandez à n'importe quel caissier de banque. Il vous dira que

ceux qui ont le meilleur crédit sont ceux qui paient le mieux. De même pour les pays. Bien entendu, c'est en tenant compte des ressources de chacun. Mais peut-on considérer la province comme obérée, surtout lorsque l'on réside en France ou en Angleterre? Que nous soyons endettés de \$30,000,000, cela ne saurait paraître exagéré aux capitalistes qui prêtent à très bas intérêts aux colonies australiennes endettées de cinq à six fois ce montant, proportionnellement à leur population.

La cause réelle de la difficulté que M. Hall éprouve à placer ses emprunts, est cependant bien simple et devrait sauter aux yeux. C'est que le gouvernement a peur d'imposer la taxe directe sur la propriété et que les contribuables de la province se révoltent lorsqu'on leur parle de nouvelles taxes. Quand M. Hall s'est présenté chez les banquiers, voici à peu près ce qui s'est passé.

LE BANQUIER.—Vous venez pour négocier un emprunt, Monsieur; très bien; combien vous faut-il?

M. HALL.—Trois millions de dollars, Monsieur.

LE BANQUIER.—Nous disons six cent mille louis sterling; très bien; quel taux d'intérêt payez vous?

M. HALL.—Quatre pour cent.

LE BANQUIER.—De mieux en mieux: Combien avez-vous emprunté déjà?

M. HALL.—Vingt-cinq millions.

LE BANQUIER (un peu refroidi).—Quel est votre budget ordinaire?

M. HALL.—Trois millions.

LE BANQUIER.—Et vos dépenses ordinaires?

M. HALL.—Trois millions et demi.

LE BANQUIER.—Ah! diable; mais alors vous vous endettez tout le temps.

M. HALL.—C'est vrai, mais ce n'est pas notre faute; nos prédécesseurs.....

LE BANQUIER.—Pardon, mais il ne s'agit pas de cela; pouvez-vous réduire vos dépenses?

M. HALL.—Nous l'avons fait tant que nous l'avons pu; mais il n'est plus guère possible.....

LE BANQUIER.—Alors, il faut augmenter vos revenus. Quel est le taux de votre taxe foncière ?

M. HALL.—Nous n'avons pas de taxe foncière.

LE BANQUIER.—Oh ! mais alors, vous êtes riches ; si vous voulez me garantir une taxe foncière couvrant l'intérêt et l'amortissement de l'emprunt, je vous prends votre 4 p.c. à prime, voulez-vous ?

M. HALL.—Malheureusement, je ne peux pas ; nos députés ruraux ne veulent pas entendre parler de taxe sur les immeubles.

LE BANQUIER.—Mais vous êtes déjà en déficit ; vous comprenez que je ne puis pas prêter mes capitaux dans ces conditions-là ?

M. HALL.—Ecoutez, Monsieur ; nous allons imposer une taxe sur les successions.

LE BANQUIER.—Bien ; mais, que donnera-t-elle cette taxe ?

M. HALL.—Probablement dans les cent vingt-cinq à cent cinquante mille piastres.

LE BANQUIER.—Probablement, c'est bien vague ; est-ce tout ?

M. HALL.—Nous allons aussi percevoir une taxe sur les mutations.

LE BANQUIER.—Parfaitement ; cela vous donnera combien ?

M. HALL.—Quelque chose comme deux cent cinquante mille piastres.

LE BANQUIER.—Cent cinquante et deux cent cinquante font quatre cents ; et vous avez cinq cents de déficit. Comment allez-vous me payer ?

M. HALL.—Nous ferons de nouvelles économies ; nous taxerons le commerce, l'industrie, les employés civils, etc.

LE BANQUIER.—Dans tout cela, je ne vois rien de clair pour mon affaire. Si vous aviez assez de nerf pour imposer une taxe directe dont le revenu serait certain, l'affaire marcherait comme sur des roulettes ; mais vous m'offrez un tas de machines dont le rendement est absolument hypothétique.

M. HALL.—Mais, monsieur, nous avons économisé.

LE BANQUIER.—Pas assez pour moi ; il vous faut des revenus nouveaux et certains, pouvez-vous m'en donner ?

M. HALL.—Non, mais nous ferons de notre mieux.

LE BANQUIER.—Tenez, je veux être bon garçon avec vous ; mais il faut que l'affaire me rapporte. Je vous ai offert une prime si vous pouviez me garantir l'emprunt par une taxe à rendement certain ; je vous donnerai 94, net, pour vos trois millions garantis par ces taxes dont le produit est hypothétique et qui

déjà font crier les taxés. Si vous pouvez trouver mieux ailleurs, je ne vous retiens pas. Moi, c'est 94 ou rien.

Et M. Hall a pris 94.

### FAUT IL LAVER LE BEURRE ?

Nous signalons à nos spécialistes l'article suivant d'un de nos confrères de France, qui, à plus d'un titre, intéressera nos lecteurs :

On a tout dit pour et contre le lavage du beurre ; la discussion est épuisée et il ne s'agit plus de savoir ce que chacun de nous peut en penser. On se trouve en présence d'un *grand fait accompli*, la vente sur les marchés de grandes quantités de beurre non lavé.

Le professeur Sheldon constate dans son intéressante revue *Bristish Dairing* qu'on expédie du Danemark de grandes quantités de beurre non lavé ; la Suède et la Finlande en exportent également et l'on peut dire en général, que le système consistant à ne pas laver le beurre est pratiqué dans les pays du Nord de l'Europe, tandis que le lavage est appliqué dans les contrées du Midi, en Normandie notamment, qui livrent au commerce des beurres lavés de différentes manières.

Sans avoir la prétention de me poser ici en "Oracle," je dirai que toute la question est de savoir si la fabrication du beurre non lavé revient moins cher que celle du beurre lavé et j'ajouterai que les personnes ayant contracté l'habitude de manger du premier ne se soucient pas de revenir au second. L'un et l'autre ont un parfum qui leur est propre ; pour quelques personnes la différence a beaucoup d'analogie avec celle qui distingue le sucre brut du sucre raffiné.

Les habitants de la ville de Cork dédaignent le parfum dans le beurre. La fabrique de Middleton, établie depuis quelques années, ne lave pas son beurre, et ses produits atteignent toujours un prix de vente beaucoup plus élevé que celui des beurres les mieux faits provenant d'autres pays. La fabrication du beurre sans lavage demande beaucoup de savoir faire et si, pour une raison quelconque, on n'a pas la possibilité de maintenir le beurre après le barattage à une basse température, ce système devient impraticable. Il est très probable que l'habitude de laver le beurre dans les pays du Midi de l'Europe provient de l'élévation de la température pendant la saison laitière. Cependant, j'ai vu faire du beurre sans lavage dans une Ecole française de

laiterie, j'en ai emporté avec moi un fort échantillon et, au bout de trois semaines, je l'ai encore trouvé parfaitement frais et bon. Avec les progrès de la laiterie en France, la production du beurre non lavé augmentera probablement beaucoup, principalement pendant la saison d'hiver.

Il serait bon que ceux pour lesquels cette question a quelque intérêt voulussent bien tenter personnellement l'expérience en faisant du beurre sans le laver pour en apprécier le parfum et les qualités de conservation.

Pour leur gouverne, je préviens les expérimentateurs que certains détails doivent être l'objet de la plus sérieuse attention.

1o Le beurre doit conserver son grain jusqu'au début du travail.

2o Au moment où le travail commence, la température du beurre ne doit pas dépasser 20 degrés.

3o On ajoute le sel lorsque tout le petit-lait a été éliminé au moyen de la délaiteuse et avant toute manipulation. Il ne faut employer que du sel de toute première qualité.

Il résulte de ce qui précède que dans certains cas le système de la fabrication du beurre non lavé présente d'incontestables avantages.

1o—Lorsqu'il est impossible de se procurer de bonne eau pour le lavage.

2o Lorsque les prix de vente du beurre non lavé sont plus élevés que celui du beurre lavé.

3o Lorsque l'introduction sur le marché du beurre bien fait, non lavé, peut provoquer une élévation des prix de vente, comme le cas s'est présenté pour la Laiterie de Middleton, cité plus haut.

Le beurre non lavé a fréquemment obtenu la place d'honneur dans les expositions de produits de la laiterie.

En 1881, à Londres, à l'exposition de laiterie, le grand prix a été attribué à un lot de beurre non lavé.

Selon moi, le principal avantage de ce genre de fabrication consiste dans une grande économie de main-d'œuvre et dans ce fait que le consommateur ne recule pas devant un prix élevé pour se procurer un beurre bien fait, non lavé. Je dois cependant ajouter qu'il restera encore de la marge pendant plusieurs années pour l'écoulement sur les grands marchés du beurre lavé.

Je conclus en disant que la méthode de fabrication du beurre sans lavage doit être apprise aux élèves des écoles de laiterie et faire partie du programme général.—(Industrie laitière).  
THOS. CAROLL.

## NOTES SUR LA LAINE ET SES PRODUITS

## 10. LAINE

(Suite)

MÉLANGE—Dans la pratique, on mélange très fréquemment à la laine une ou plusieurs matières inférieures, telles que du coton, du mungo et du coton, des bourres etc.

Le but de tels mélanges est évidemment de réduire le coût du fil et par suite le coût de l'article manufacturé. Le tissu n'est pas amélioré par l'addition à la laine de ces matières; bien au contraire, sa valeur est généralement d'autant moindre que leur production est plus grande.

Malgré cela, les mélanges de cette nature forment la base de nombreuses variétés de tissus qui se rapprochent en caractères des étoffes de laine cardée et de laine peignée, mais qui en sont suffisamment différents pour être classés comme articles inférieurs.

Dans d'autres cas, comme dans les mélanges laine et soie, le mélange est effectué dans le but de réhausser la valeur du tissu et non dans celui de réduire son prix de revient.

Fréquemment, enfin, le mélange sert à la production de fils composés de diverses nuances de la même ou de différentes matières. Les fils *mêlés* que l'on obtient ainsi, sont fréquemment employés par le dessinateur de nouveautés dans la fabrication d'article de fantaisie, chevots, peignés, etc. Ces tissus tirent leur caractère spécial de la nature même des fils, qui varient en coloris avec les proportions des différentes nuances du mélange et avec l'intensité et la richesse des teintes.

L'on voit donc que par l'opération préliminaire du mélange l'on peut varier considérablement les produits de la fabrication des tissus, d'abord comme prix de revient puis comme diversité d'effets du nuage.

*Préparation du mélange.*—L'objet du mélange est d'entremêler les différentes fibres de façon à faciliter l'obtention d'un fil de composition uniforme; cette préparation a une grande importance et doit être soigneusement exécutée. Chaque fibre conserve ses caractères propres et cependant leur amalgame doit former en tout parfaitement homogène. Les différentes matières à mélanger sont passées à la batterie, puis disposées en couches régulières et successives. Ainsi, si le mélange est composé de différentes espèces de laines d'une même nuance, l'on commence par étendre une couche régulière de plusieurs pouces d'é-

paisseur d'une des laines. L'on graisse cette première couche et l'on étend une couche de la seconde laine; l'on graisse la seconde couche, et l'on continue ainsi de suite jusqu'à achèvement du lit. Afin de faciliter la formation d'un mélange uniforme lors du passage dans le loup, on coupe ce lit verticalement à l'aide d'une fourche, et non transversalement.

Lorsqu'on fait un mélange ou teint de deux ou plusieurs nuances, soit par exemple, de noir, de marron et de vert; l'on procède comme suit: l'on étend une première couche régulière de noir; ensuite une couche de marron, puis une couche de vert; l'on répète dans le même ordre jusqu'à épuisement. L'épaisseur des couches varie avec la proportion des nuances dans le mélange; chaque couche reçoit de même un graissage proportionnel à son épaisseur. Afin d'obtenir un fil régulier, l'on fera bien de passer un mélange de cette nature deux ou trois fois dans le loup.

Si l'on se propose de mélanger ultérieurement le teint ainsi obtenu à d'autres matières, telles que du coton, des déchets de soie, etc., on l'embâche et on le conserve jusqu'au moment voulu.

Lorsque le coton est une des matières à mélanger, l'on doit éviter autant que possible de répandre l'huile sur cette fibre. Dans de pareils mélanges l'on commence par étendre une première couche de coton, puis des couches alternatives de laine et de coton, en ayant soin de ne distribuer l'huile que sur la couche de laine.

Si l'on avait à mélanger au coton le teint partiel obtenu plus haut (mellowing); le graissage serait inutile.

Pour mélanger de la laine, du coton et du mungo, l'on commence généralement par les deux premières matières, en formant des couches alternatives de laine passée à la batterie et de coton; l'on passe ce premier mélange à la batterie. On forme ensuite un nouveau lit de ce mélange partiel et de chacune des nuances de mungo à employer; on huile légèrement les lits de mungo, si on le juge nécessaire. Le mélange ainsi complété est passé au loup et est prêt pour la carde briseuse.

LOUVETAGE.—Afin de mieux ouvrir les mèches et d'obtenir un mélange plus parfait des matières avant l'opération du cardage, on les soumet généralement à l'action du loup. Cette machine tire probablement son nom de la forme particulière des dents qui garnissent un

gros tambour. La partie inférieure de ces dents est légèrement recourbée en forme d'arc, tandis que le côté extérieur s'effile graduellement de la base à la pointe. Le dit tambour a un diamètre d'environ 39 pouces à raison de 150 à 200 révolutions à la minute.

Il y a 3 paires de petits cylindres au-dessus du tambour, dont les uns se nomment travailleurs et les autres débourreurs. L'action combinée des travailleurs, des débourreurs et du gros tambour ouvre et emmêle d'une façon complète toutes les fibres du mélange. Un ventilateur chasse la matière ainsi préparée en dehors de la machine. Afin d'empêcher la production de déchets provenant de fibres projetées par la rotation des cylindres, la machine est recouverte pendant le travail d'une enveloppe de tôle. Cette enveloppe se continue au-dessous de la machine, mais elle est perforée de trous qui laissent échapper les substances dures ou sales qui peuvent se trouver dans le mélange, tandis que les fibres restent sur le grillage.

(A suivre.)

## LE CHILI.

(Suite.)

La dette a donné lieu, en 1892, à une opération financière onéreuse. Un emprunt de £1,800,000 st., 5 p. c. a été contracté au mois d'octobre à Londres pour rembourser une partie du papier-monnaie et faire face au déficit de l'année 1892. Cet emprunt a été placé à 95. Il sera amorti au moyen d'un fonds d'amortissement de  $\frac{1}{2}$  p. c. à partir de 1894. Par suite, la dette générale de l'Etat, se compose de: 10. une dette extérieure, £10,000,000 stg. environ; 20. une dette intérieure consistant dans le papier-monnaie, indiqué plus haut, de quelques engagements à vue, dits valès, représentant environ 9 millions de pesos.

Ces opérations ont régularisé la situation financière de la République en liquidant tout ce qui se rattachait à la guerre civile et en améliorant la condition des nombreuses banques d'émission au Chili. Ces banques, au nombre de trente-cinq, étaient porteurs en grande partie de papier-monnaie et créancières de l'Etat en comptes courants.

Néanmoins l'état économique général du Chili, n'est pas encore très satisfaisant et le change l'atteste. Il n'a cessé de baisser. De 35.35 en 1882, il est progressivement tombé à 14. Au lieu de \$1.00, le peso ne vaut guère que 27c. Cette forte diminu-

tion nous fournit une occasion de saisir au passage les principaux facteurs du change.

Déjà nous avons indiqué que tout en étant riche en mines d'argent, le Chili, était très pauvre en or et en argent monnayé. Il a dû exiger le paiement des droits de douane en or afin de pouvoir faire face au service des intérêts de la dette à Londres en or. Voilà donc une première cause de dépréciation — très efficace, — qu'on ne peut évaluer à moins de 40 à 45 p. c.

Seconde cause, le Chili achète plus qu'il ne vend ; les importations excèdent toujours les exportations, parce que le Chili, ne fournit pas les objets nécessaires à la consommation du Chili ; en outre, les exportations les plus importantes, celles des nitrates, laissent à Londres l'intégralité de leurs bénéfices. Il en est de même d'une partie des frets maritime et des intérêts de la Dette. Ils appartiennent aux capitalistes anglais. Le Chili est une sorte de colonie ou plutôt de vaste ferme dont les capitalistes anglais touchent et consomment les fermages. Le Chili travaille ainsi, en partie, pour autrui.

Troisième cause, le facteur fiduciaire, les pesos de papier-monnaie n'ont pas de gage, de contre-partie monétaire. Ils ne sont garantis que par les banques qui les émettent ou par l'Etat, sans une encaisse réelle. Le dernier bilan des trente-cinq banques n'accusait qu'une encaisse ayant de 571,603 pesos pour une circulation de 15,011,000 pesos.

L'efficacité de ces deux causes doit être de 30 à 35 p. c.

Dans la République Argentine, le change est moins bas, parce que, bien que la situation politique ne vaille pas celle du Chili, les autres facteurs sont dans une meilleure condition : plus vastes ressources, indépendance économique plus

grande. Les profits nationaux appartiennent d'avantage à la nation elle-même. Il y a des patronages accablants et la légende des dons d'Ar-taxercès n'est pas sans fondement.

Il faut ajouter que les éléments de la production argentine renferment beaucoup plus d'Européens, toujours moins imprévoyants que les Américains natifs. Cette imprévoyance est particulièrement tenace au Chili. Ouvriers agricoles et ouvriers industriels gagnent d'assez bons salaires, mais ils les consomment sur-le-champ. Le samedi, jour de paie, est aussi jour de liesse. Comme le disait Graslin, en plein XVIIIe siècle, le péril de la civilisation consiste dans l'imprévoyance

des classes laborieuses qui ne peuvent consolider et améliorer leur condition que par l'épargne. Cette épargne manque au Chili, c'est ce qui explique l'afflux des capitaux étrangers et les charges qui en résultent.

Néanmoins, avec le temps, avec la paix, avec l'accroissement de l'immigration européenne, l'état économique nous paraît devoir devenir meilleur. Peu à peu les capitaux nationaux se substitueront aux capitaux étrangers ; peu à peu la production agricole suffira à la consommation des populations ; par contre, le change, si onéreux pour le Chili, tendra à se relever. Le Chili forme un champ d'études économiques et financières fort intéressant. Les bonnes institutions, les bonnes mœurs politiques, les forces morales et physiques ne suffisent pas à assurer la prospérité des peuples, il faut encore la prévoyance qui forme, qui conserve les capitaux ; l'intelligence des faits économiques, financiers et monétaires. La Grèce ancienne, fort pauvre, a dû une partie de sa prospérité relative à ses lois monétaires.

E. FOURNIER DE FLAIX.

### LA VIEILLE DAME DE LA RUE THREADNEEDLE

(LA BANQUE D'ANGLETERRE)

Traduit de l'anglais de CHARLES  
DICKENS 1850

(Suite)

Le jour de notre visite, vingt-huit mille soixante-quatorze de ces petits morceaux de papier, représentant un million douze cent soixante-dix louis sterling, sont revenus se soumettre aux opérations ci-dessus détaillées avant d'entrer dans leur sommeil de dix ans sur les rayons de sa bibliothèque.

Avant leur émission, les notes sont gardées dans la Chambre de Réserve de la Vieille Dame. Cette chambre est garnie tout autour de grands coffres-forts en fer, semblables aux placards d'un office. Mais sur les tablettes de ces placards, il n'y a ni marinades, ni confitures, ni gelées, ni pots en grès, ni épices, ni rien de tout cela. On y mourrait de faim. On a trouvé une fois une souris, dans cette chambre ; elle était morte de faim, n'ayant littéralement que la peau et les os. Mais lorsque les deux gardiens de la réserve de la Vieille Dame ont, chacun avec sa clef particulière, ouvert chacune des doubles serrures dont chaque porte est garnie, et

entrebaillé la porte, M. Matthew Marshall vous met entre les mains une petite liasse de papier, valeur : deux millions sterling. Et étreignant cette liasse de papier d'un resserrement involontaire des doigts, il vous passe dans la tête l'idée de supprimer M. Matthew Marshall, et, comme un bon Parisien patriote, de descendre dans la rue.

Tout le monde sait que ces notes représentent une valeur beaucoup plus pesante et qu'elles ont été inventées en partie pour éviter la nécessité de porter sur soi des sacs pesants de métal précieux.

Ce qui fait que, pour parler sans exagération, quatre liasses de papier que l'on a placées entre nos mains, consistant en quatre rames de bank notes prêtes à être émises et pas beaucoup plus épaisses qu'un fort volume *in-octavo*, représentent une masse d'or du poids de deux tonnes, quoiqu'elles ne pèsent pas tout à fait un livre chacune, soit quatre livres en tout. La valeur en or de ce que nous aurions pu emporter dans une couple de nos poches de portefeuille (si la chère Vieille Dame avait seulement voulu nous permettre de le faire, sans que nous eussions à nous porter à des mesures violentes contre son premier caissier) aurait pesé assez pour qu'il fallût une paire des plus forts chevaux de Barclay et Perkins pour la traîner.

Nous avons parlé de l'antichambre, du parloir, de la chambre de réserve et de la salle de réception de la Vieille Dame. Ses caves ne sont pas moins curieuses. Elle n'y tient ni vin, ni bière, ni bois, ni charbon. Elle s'en sert uniquement pour y garder ses métaux précieux. C'est quelque chose comme les caves où sont les trésors des Mille et Une Nuits. La lampe qui les éclaire devient une lampe d'Aladin, entre les mains de M. Marshall, et M. Marshall, lui-même prend les allures d'un Génie. Mais tout cela n'est qu'au figuré car, en réalité, ce sont des caves très respectables, voûtées en pierre, qui feraient un cellier très sec et qui n'ont rien d'extraordinaire en dehors de leur contenu. Une des voûtes est remplie de barils qu'on prendrait pour des barils d'huîtres, si ce n'était pas l'emprunt russe. Une autre est remplie de barres d'or empilées en travers les unes sur les autres, comme les sandwiches pour le souper, ou les biscuits chez le pâtisier. Dans une autre, les masses d'argent font comme un clair de lune. De sombres corridors courent dans toutes les directions, au fonds desquels l'or et l'argent attendent leur tour, dans

un doux repos, avec des airs d'ermites sous lesquels on ne devinerait nullement l'envie qu'ils ont de tenter nos consciences. Oh! que n'avons-nous de telles caves chez nous!

"John, montez-nous quelques barres du No 10", "Allez-nous chercher quelques sacs de derrière les fagots" "Un petit million avant de partir". "Rien qu'un autre million et c'est fini!" La cause de la tempérance serait fort compromise, à ce qu'il nous semble, avec de telles caves!

La beauté de la couleur est ici associée à la valeur intrinsèque. Une de ces jolies barres d'or pèse seize onces poids de troy et vaut juste huit cent louis sterling. Une pile de ces barres, jetée dans un coin obscur comme une pile de petits fromages ou de barres de savon jaune; une pile qui entrerait facilement dans une caisse de thé, vaut deux cent dix mille louis.

Il nous semble voir à nos pieds la personne même de la Fortune transformée en métal. Cependant, ce n'est que la *quatre-vingtième partie* de la richesse contenue dans les caves de la Vieille Dame.

La destinée future de ce métal est prédite en trois phrases: on l'envoie à la monnaie; puis il est distribué au public où il s'use par la friction (à moins qu'il ne soit limé par les juifs) jusqu'à ce qu'il devienne trop léger. Nous allons voir ce qu'il devient ensuite.

(A suivre.)

## LA BANQUE DU PEUPLE

La vieille banque canadienne, la Banque du Peuple, est encore une fois à la tête du progrès. C'est la première à constater l'ère de prospérité que nous avons traversée, au moins en ce qui concerne les banques. Car, si les affaires ont été calmes, pendant la dernière partie de l'année 1893, il nous a été donné de constater que la plupart des banques avaient pu placer d'une manière profitable tous leurs capitaux; le taux de l'escompte s'est maintenu; les fonds que l'on désirait garder sous la main ont pu être placés à des taux d'intérêt relativement élevés, de 4½ à 6 p. c. Les faillites, dans le rayon où se font les affaires de la Banque du Peuple, ont été moins nombreuses que l'année dernière, et, si l'on trouve, comme le prétend Horace, une sensation de bien être à regarder, lorsque l'on est en sûreté sur la terre ferme, des amis ballotés par la tempête et en danger de périr, nous, Canadiens, nous avons pu nous offrir cette sen-

sation continuellement depuis près d'un an, en contemplant les désastres financiers, industriels et commerciaux qui se sont succédés aux Etats-Unis.

Quoique tranquilles, notre commerce et notre industrie ont fait des bénéfices; et M. Bousquet, dont la parole a maintenant une autorité indiscutable dans notre pays, en a expliqué la raison avec une lucidité et une logique incomparables. "Dans un pays essentiellement agricole, comme le nôtre, la richesse doit d'abord provenir du sol." Or la récolte de 1893 a été, sauf pour le foin, d'un rendement moyen et les prix des céréales sont restés très bas.

Deux branches de l'industrie agricole ont sauvé la situation; l'une, le foin, dont l'importance comme facteur a été tellement anormale, qu'il est nécessaire d'insister sur le caractère fortuit de la situation qui l'a créée: la disette des fourrages en Europe; l'autre qui a un caractère permanent et sur les progrès de laquelle on ne saurait trop se féliciter, l'industrie laitière.

Depuis plusieurs années, M. Bousquet a élevé la voix en faveur de la diversification de la culture, de l'encouragement de l'industrie laitière et sa parole autorisée a été entendue. La Société d'Industrie Laitière, aux efforts de laquelle, il a rendu justice, aurait-elle eu l'autorité suffisante pour accomplir ses travaux si fertiles en bons résultats, si elle n'avait eu l'appui des hommes de finance et de commerce que lui a acquis la propagande active et persistante du caissier de la Banque du Peuple?

Le discours de M. Bousquet, comme d'habitude, est à lire d'un bout à l'autre; son exposé succinct et limpide des avantages de notre système de circulation fiduciaire et de notre système de succursales de banques méritent une mention spéciale, ainsi que ses considérations sur la crise qui sévit aux Etats-Unis.

L'état soumis par les directeurs aux actionnaires de la banque est éminemment satisfaisant; dans ses remarques, M. le président Jacques Grenier, a fait ressortir le fait que les bénéfices bruts de la banque ont été de 16½ p. c. sur son capital, et que, sans la perte de deux procès qui ont entamé ces bénéfices, il eût été du devoir des directeurs de payer aux actionnaires un dividende plus élevé que d'habitude. Il a pour ainsi dire promis, pourvu qu'aucun accident ne l'empêche, que les actionnaires recevraient 3½ p. c. en septembre prochain, soit

sur le pied de 7 p. c. par an. En attendant, la banque a augmenté de \$50,000 son fonds de réserve qui se trouve porté à \$600,000, soit à 50 p. c. du capital.

Dans tous les comptes il y a progrès, et la carrière si brillante que poursuit la banque depuis que M. Jacques Grenier en dirige les opérations avec l'aide de M. Bousquet, se poursuit avec les meilleures assurances pour l'avenir. Avec leurs actions, cotées à 18 p. c. de prime, sans compter le dividende, avec un dividende qu'on leur promet d'augmenter, les actionnaires de la Banque du Peuple avaient toutes raisons de se féliciter et de remercier leurs directeurs, leur caissier et leurs employés de leurs bons et loyaux services, ce à quoi nous nous associons de tout cœur.

## LA BANQUE DU PEUPLE

### ASSEMBLÉE ANNUELLE

Rapport du dernier exercice—Profits de \$134,577.42 — Adresse du président — Revue financière du caissier—Les progrès de la Banque.

L'assemblée annuelle des actionnaires de la Banque du Peuple a eu lieu, hier après-midi, le 5 du courant, aux bureaux de la Banque, rue Saint-Jacques.

Le président, M. Jacques Grenier, occupait le fauteuil, et, parmi les actionnaires présents, on remarquait l'honorable M. A. W. Ogilvie, M. John Crawford, H. Beaupré, W. S. Evans, William Francis, J. Y. Gilmour, M. N. Delisle, Arthur Prévost, John Morrison, Louis Armstrong, G. B. Muir, Charles Lamothe, Samuel Bell, Charles Lacaille, Michael Burke, Geo. S. Brush, N. B. Desmarteau, A. W. Stevenson, Alphonse Leclair, H. B. Warren, J. B. Resther, Chas. Williamson, P. P. Martin, Damase Masson.

M. J. S. Bousquet, caissier, agissait en qualité de secrétaire.

Le président dit que conformément à la coutume suivie les années précédentes, les procédures seraient conduites en anglais, vu qu'une grande partie des actionnaires présents étaient de cette nationalité et que les actionnaires canadiens-français comprenaient tous cette langue.

### RAPPORT DES DIRECTEURS

Le président lut alors le rapport des directeurs. En voici la teneur:

Les directeurs ont l'honneur de soumettre aux Actionnaires le Rapport ainsi que l'état général des affaires de cette Banque, pour l'année finissant le 28 février 1894.

Les profits nets de l'année, établis après avoir déduit les dettes mauvaises et douteuses, ainsi que les frais généraux de l'administration ont été de \$108,915.49.

De ce montant nous avons payé des dividendes au taux de six pour cent par année, et placé à la réserve une somme

de \$50,000, ce qui porte ce fonds à \$600,000.

Une demande très active pour des fins de commerce a maintenu durant l'année notre capital pleinement investi à des taux d'intérêt rémunérateurs.

Nos agences ont été inspectées minutieusement et nous notons un accroissement important dans leur chiffre d'affaires.

Nous sommes heureux de reconnaître les bons services rendus à l'administration par les nombreux employés et officiers de cette institution, leur fidélité et assiduité ont contribué largement à faciliter le succès de nos opérations.

Par ordre du Bureau,

J. GRENIER,  
Président.

Montréal, 1er Mars 1894.

#### ÉTAT GÉNÉRAL

Le secrétaire, M. Bousquet, soumet ensuite l'état financier, tel que vérifié et examiné par les auditeurs. Cet état se lit comme suit:

*Etat des Profits pour l'année expirant le 1er mars 1894.*

Dt.	
Dividende de 3 pour cent payé le 1er septembre 1893	\$36,000 00
Dividende de 3 pour cent payable le 5 de mars 1894.	36,000 00
Montant porté au Fonds de Réserve.....	50,000 00
Balance portée au crédit du compte de Profits et Pertes	12,577 42
	\$134,577 42

Ct.

Balance du compte des Profits et Pertes, au 28 février 1893 .....	\$25,681 93
Profits nets, établis après avoir déduit les dettes mauvaises et douteuses de l'année ainsi que les frais généraux d'administration .....	108,915 49
	\$134,577 42

*Etat général, mercredi, le 28 février 1894.*

Dt.

Billets de banque en circulation.....	\$813,950 00
Dépôts ne portant pas intérêt.....	1,543,680 21
Dépôts portant intérêt.....	4,369,928 38
Balance due aux autres banques ou banquiers.....	156,967 84
Capital payé.....	\$1,200,000 00
Fonds de Réserve	600,000 00
Profits et Pertes	12,577 42
Dividende No. 96, payable le 5 mars 1894.....	36,000 00
Dividendes non réclamés.....	4,111 17
	\$1,852,688 59
	\$8,737,215 02

Ct.

Espèces.....	\$64,988 35
Billets de la Puissance.....	290,340 00
Fonds de garantie pour circulation .....	40,000 00
Billets et chèques d'autres Banques incorporées dans la Puissance.....	184,628 72
Balance due par les autres Banques.....	31,637 66
Prêts à demande sur actions et autres valeurs publiques	929,315 38

Immédiatement réalisable	\$1,540,910 11
Prêts et escomptes courants.	6,827,608 53
Billets en souffrance garantis .....	21,014 18
Billets en souffrance non garantis.....	18,627 32
Hypothèques.....	83,465 06
Biens fonciers.....	58,779 38
Edifices de la Banque.....	186,810 44
	\$8,737,215 02

J. S. BOUSQUET,  
Caissier.

Nous, soussignés, Auditeurs nommés à votre dernière Assemblée Générale annuelle, avons l'honneur de faire rapport qu'après un examen complet et détaillé des livres et valeurs, en un mot, après avoir pris connaissance de l'Actif et du Passif de la Corporation de la Banque du Peuple, déclarons avoir trouvé le tout tenu régulièrement, et méritant notre approbation.

P. P. MARTIN,  
NOLAN DELISLE, } Audi-  
LOUIS ARMSTRONG, } teurs.

Montréal, 1er mars 1894.

#### ADRESSE AU PRÉSIDENT

Le président prit la parole comme suit: "Comme vous l'avez remarqué, Messieurs, j'ai adopté la procédure suivie par les autres banques. Autrefois, nous avions coutume d'avoir une assemblée pour nommer les directeurs, mais il n'y a rien dans la charte qui nous oblige d'en agir ainsi, et j'ai cru devoir à l'instar des présidents des autres banques prendre le fauteuil. J'ai prié le caissier d'agir en qualité de secrétaire. Sous d'autres rapports, je suis disposé à procéder comme on le fait dans d'autres banques. Il a été d'usage que l'adoption du rapport des auditeurs ainsi que de celui des directeurs fut proposé par les actionnaires en leur qualité individuelle; mais comme vous le savez, dans certaines banques, l'adoption de ces rapports est proposée par le président, appuyé par le vice-président ou l'un des directeurs. Je suivrai cette procédure, cette année, et il est entendu qu'il en sera ainsi par la suite. Je proposerai donc, appuyé par M. Brush: "Que le rapport annuel des auditeurs ainsi que le rapport des directeurs, maintenant soumis soit reçu et adopté," et que pour vous épargner autant que possible la perte d'un temps précieux, je prierais après, comme d'usage, le caissier de vous présenter son adresse annuelle sur les opérations générales de l'année. Je ne profiterai de l'occasion que pour vous donner quelques chiffres comparatifs au sujet du progrès de l'institution. Bien que vous ayez remarqué que, parmi quelques-unes des autres banques, l'augmentation des valeurs nanties ait fait place à une diminution d'environ \$2,000,000 à \$3,000,000, la circulation de cette banque a augmenté de \$61,510.

Les dépôts ne portant pas intérêt n'ont que peu augmenté, il est vrai; mais lorsque vous prendrez en considération la difficulté des temps, durant l'année, et la rareté de l'argent, vous vous convaincrez que le but de l'administration a été d'essayer à ne retenir que la balance la moins considérable possible. L'augmentation des dépôts ne portant pas intérêt a été de \$6,297. Ce montant est un indice de progrès pour cette banque, il prouve en outre la confiance que le public lui accorde. Les dépôts portant intérêt se sont élevés

à \$544,595, en sus de ce qu'ils étaient il y a un an; c'est ce qui montre que si l'argent a été rare pour les dépôts ordinaires, il semble avoir été en abondance chez les déposants qui l'ont placé à intérêt. Les dépôts portant intérêt montent à \$4,369,928, contre \$3,825,333, l'an dernier. C'est un excédant de \$544,595. Je crois que ce résultat est très satisfaisant. Nous y voyons le témoignage de la confiance que la banque inspire. Je passerai de suite à quelques explications qui, je pense, ont été refusées dans d'autres institutions; car nous n'avons rien à cacher. Ici toute la responsabilité retombe sur les directeurs. Nos actionnaires ont l'avantage de ne pas être assujettis à la double responsabilité, ni même à aucune responsabilité. Les recettes brutes, cette année, se sont élevées à 16 1/2 p.c. du capital, contre 14 p.c. l'an dernier. Nous voyons en conséquence que nous faisons de respectables progrès sous le rapport des profits; mais du côté des profits nets, nous avons moins bien réussi. Ces profits ne s'élèvent, cette année, qu'à 9 p.c. du capital, pendant que l'année précédente ils ont atteint 13 p.c. Vous allez facilement comprendre l'écart. Vous vous rappelez que, l'an dernier, je vous ai parlé d'un jugement rendu, contre nous, par le Conseil Privé d'Angleterre, pour une somme de \$50,000. Ce jugement n'a été prononcé que la veille de notre dernière assemblée annuelle. Nous avons gardé \$25,000 pour faire face à cette échéance que nous avons eu à rencontrer cette année. Malheureusement, il me faut encore vous parler d'un autre procès que nous avons subi aux Trois-Rivières. Nous avons gagné à la Cour Supérieure, puis à la Cour d'Appel, et nous avons perdu à la Cour Suprême. Nous avons demandé permission d'en appeler en Angleterre, mais cette permission nous a été refusée, et il nous a fallu payer. Durant l'année, le bureau central n'a rien perdu sur débentures, mais nos succursales n'ont pas été aussi heureuses et elles ont souffert des pertes légères. Nous avons distribué 9 p.c., cette année, soit 6 p.c. réparties entre les actionnaires et la balance appliquée aux frais d'administration. Je suis heureux de vous annoncer que ces frais d'administration de la banque sont aussi limités que possible. Nous nous efforçons de rogner les dépenses autant qu'il nous est permis, et je crois que jusqu'ici nous avons réussi. L'an dernier, je vous ai dit ce que nous nous proposons de faire relativement à notre nouvel édifice. J'ai déclaré que nous espérons, dans le cas où nous pourrions louer les bureaux de la banque, retirer de 4 à 5 p.c. de nos déboursés et en même temps jouir gratuitement de nos propres bureaux, pour la conduite des affaires de la banque. Je suis heureux de vous dire que si nous n'avons pas encore loué tous les bureaux, nous en avons loué environ les trois cinquièmes. Nous espérons louer le reste d'ici au 1er mai, vu que nous avons déjà plusieurs demandes. Si nous réussissons à louer le tout, nous estimons le revenu de cette source à \$18,000. Ce que nous avons loué l'a été à raison de 80 cents le pied; la New-York Life charge \$1 le pied. Plusieurs de nos autres conditions sont les mêmes que celles de la New-York Life Co., ainsi quant à l'éclairage, au chauffage et à l'entretien des bureaux. Nous estimons à \$8,000 les dépenses totales entraînées sous ce rapport. De cette somme, nous pouvons avec raison déduire 25 p.c., pour ce qui concerne la

banque. Il nous restera, si nous ajoutons le loyer de deux magasins que nous pouvons pouvoir facilement louer, un profit net de \$12,000, ou de 5 p.c. sur une dépense de \$240,000. Nous sommes convaincus que ce que nous aurons à déboursier ne dépassera pas cette somme. Avec un édifice, pour les besoins de la banque, dimensions trois fois plus grandes que celles de notre ancien établissement, avec un revenu en loyers de cinq p. c. de nos déboursés, nous n'aurions pas trop à nous plaindre, suivant moi. Le placement, nous n'en doutons pas, sera avantageux aux actionnaires.

Messieurs, après ces quelques remarques, je prierai le caissier de vous présenter son adresse annuelle sur les affaires en général. Ensuite, je serai heureux de répondre à toutes les questions qu'il plaira aux actionnaires de m'adresser à moi-même ou à tout autre directeur."

M. Bousquet, le caissier de la Banque, s'adressa alors à l'assemblée. Nous publions son adresse *in extenso*.

#### ADRESSE DU CAISSIER

##### NOS AFFAIRES

Pendant l'année qui vient de s'écouler, nous avons eu ce que je puis appeler la prospérité, sans être taxé d'exagération. Le commerce du pays n'a pas atteint d'un bond son apogée; mais il accuse un progrès constant et soutenu.

Je suis heureux de constater que notre clientèle continue à augmenter; nous avons ouvert pendant l'année un nombre considérable de nouveaux comptes. Les actionnaires possèdent maintenant une valeur de premier ordre qui donne des revenus considérables.

Nous avons accumulé une très forte réserve; le bureau de direction pourra désormais s'en contenter, et n'y ajouter, à l'avenir que peu ou point de nouveaux fonds; mais je crois qu'il sera sage de consolider notre réserve en l'appuyant d'une forte balance au compte Profits et Pertes.

La banque se trouve actuellement dans une position telle que les directeurs pourraient, sans extravagance, distribuer aux actionnaires une plus large part des profits annuels. C'est d'ailleurs, comme M. le président vient de le dire, ce qu'ils se proposent de faire le 1er septembre prochain.

Maintenant, si nous examinons l'état de situation qui est devant vous, nous n'y trouverons que fort peu de différence avec les chiffres de l'état de l'an dernier. Pour ce qui concerne les comptes inscrits sous le titre "Passif," il n'y a rien qui vaille la peine d'être spécialement signalé; sauf que les fonds reçus du public, soit en compte courant, soit en dépôts à long terme, sont modérément augmentés.

De l'autre côté de la feuille, on verra que l'actif liquide de la banque a subi une légère diminution.

Les avances au public, sous le titre de "Billets escomptés" ont, comme d'ailleurs on devait s'y attendre, une certaine augmentation; nous désirons aider, dans les limites de la prudence, au progrès et au développement des intérêts commerciaux de cette Province et nous sommes disposés à employer nos fonds dans ce but, chaque fois qu'une occasion favorable se présentera.

Le compte de l'édifice de la banque a été porté à \$186,000. Comme cet édifice

est encore en voie de construction, ce compte augmentera de nouveau pendant l'année, mais nous croyons que notre édifice représentera amplement la valeur des capitaux pour le montant desquels il figure dans nos livres. Outre qu'il sera pour nous un placement très sûr, produisant un bon revenu sur le capital placé, il fera certainement honneur à la banque. Nous y trouverons, de plus le local nécessaire pour l'établissement d'un département d'épargne, d'où nous espérons retirer de nouvelles ressources et de nouveaux profits.

Nous constatons une augmentation constante et soutenue dans le nombre de nouveaux comptes de dépôts ouverts, tant au bureau chef qu'aux succursales et vous verrez avec plaisir que les affaires de la banque en général n'ont point perdu de leur volume et que nos clients et le public apprécient de plus en plus les avantages offerts au commerce, par nos succursales, dans les différentes localités, où nous sommes établis.

##### REVUE DE L'ANNÉE

Nous avons en maintes fois l'occasion depuis quelques mois de comparer la situation prospère des affaires commerciales au Canada avec la crise qui a sévi dans toutes les branches de commerce aux Etats-Unis.

La liste des faillites fait ressortir ce contraste d'une manière frappante. Nous ne pouvions guère nous attendre, naturellement, à échapper complètement aux influences néfastes qui ont semé le désastre chez nos voisins; avec l'intensité de nos rapports commerciaux avec eux et l'effet sur nos opérations financières de la crise monétaire qui y a sévi.

Jusqu'à ce jour, pourtant aucun intérêt canadien n'a souffert d'une manière appréciable de la crise qui règne aux Etats-Unis, quoique, comme je l'ai déjà dit, les relations commerciales entre les deux pays soient intimes et que les conditions du commerce s'y développent, en règle générale, sur des lignes à peu près pareilles.

Des Canadiens qui spéculaient sur les valeurs publiques y ont perdu de l'argent; mais heureusement, le nombre des personnes intéressées à ces spéculations n'est pas considérable et les pertes produites par la dépréciation des cours n'a pas affecté la société en général.

Toutefois, il a fallu que les banquiers et les marchands suivissent avec la plus grande attention, les phases de la crise de l'argent en 1893, car des intérêts commerciaux dans plusieurs parties du pays s'y trouvaient intimement liés.

Il est certain que les Etats-Unis ont traversé en 1893 une crise d'une intensité effrayante; mais c'était essentiellement une crise financière; une crise de banques et de monnaie; de circulation métallique et de circulation fiduciaire, et les faillites de banques ont dépassé tous les chiffres des années précédentes depuis l'établissement du système des banques Nationales. Dans les dix premiers mois de l'année, 158 banques Nationales ont suspendu leurs paiements.

Mais les faillites de banques d'Etats et de banquiers privés ont considérablement dépassé ce chiffre; un état publié en décembre dernier par l'agence commerciale donnait comme 713 le nombre total des banquiers, banques et autres institutions financières ayant suspendu leurs paiements en 1893.

En général, les marchands des Etats-Unis ont résisté avec succès à la crise,

il n'a pas paru qu'ils eussent abusé du crédit et les faillites ont été moins nombreuses qu'on aurait pu s'y attendre, en tenant compte de l'arrêt complet pendant un certain temps, de l'écoulement des marchandises et de la contraction du crédit causée par la clôture des banques.

Les industries et manufactures ont eu une année désastreuse, et l'un des traits caractéristiques de l'année a été la suspension des travaux d'un nombre énorme d'établissements industriels en juillet et août.

La Bourse de New-York, et celles des autres grandes villes, ont eu à supporter le contrecoup, non-seulement du malaise général produit par la discussion de la question de l'argent, mais aussi de la rareté de la circulation fiduciaire et des suspensions de paiements des banques; la dépréciation des valeurs publiques a été effrayante et les ruines de grandes institutions témoignant de la grandeur du désastre.

Mais on peut constater par les chiffres suivants de la statistique des faillites, combien légère a été sur notre commerce, l'influence de la crise des Etats-Unis.

Le nombre des faillites a augmenté, aux Etats-Unis, de 50 pour cent sur l'année précédente, avec un passif de \$382,000,000 en 1893, contre \$108,000,000 en 1892, tandis que, au Canada, l'augmentation n'a été que d'une légère fraction au dessus de 2 1/2 pour cent en nombre et de 40 pour cent en passif.

L'immunité dont a joui le Canada des désastres qui ont atteint nos voisins est attribuée principalement à la supériorité de notre système de banque et à la plus grande solidité de notre circulation.

Le système des succursales de banques, tel qu'il est pratiqué au Canada, donne aux directeurs de ces institutions une connaissance plus intime des affaires du commerce local, avec un contrôle plus efficace sur ce commerce, qu'on en peut obtenir avec le système de petites banques locales comme on le pratique aux Etats-Unis. En outre, les succursales facilitent la distribution des capitaux et de la circulation.

Qu'il surgisse dans une section quelconque du Canada une soudaine demande de fonds et nos banques peuvent y faire face sans friction, sans dérangement pour les fonds employés ailleurs, tandis que, aux Etats-Unis, la mesure de l'accommodation que peuvent fournir les banques est celle du capital et la disposition d'institutions purement locales et les désastres ont eu pour causes première, l'insuffisance d'accommodation des banques locales.

Il a été reconnu depuis longtemps, et il a été fréquemment prouvé que notre système de circulation est très supérieure à celui de nos voisins. Il réunit les éléments de convertibilité, de sécurité et d'adaptabilité aux besoins du commerce. Le volume de notre circulation augmente ou rétrécit, non pas sous l'effet d'une législation d'expédients, mais en se conformant à la demande du commerce, ce qui assure la stabilité du taux de l'intérêt.

En un mot, notre système remplit toutes les fonctions d'une monnaie fiduciaire de circulation, avec régularité, sécurité, et en s'ajustant automatiquement avec la plus grande précision aux besoins des affaires.

A en juger par la statistique des faillites commerciales, la situation des affaires au Canada a été bonne.

Le nombre de faillites dans tout le

Canada a été, en 1892, de 1892, et en 1892, de 1788. Le montant du passif est donné comme suit : \$11,603,000 en 1892, avec un actif de \$4,800,000 ; et \$15,800,060 en 1893, avec un actif de \$10,800,000.

Il ressort de cette statistique un fait remarquable, c'est que les créanciers surveillent avec vigilance les affaires de leurs débiteurs, en insistant avec une certaine rigidité sur la ponctualité des paiements, et en forçant les débiteurs à faire cession de leurs biens avant que leurs affaires soient irrémédiablement ruinées.

Ce fait explique, sans doute, la proportion plus élevée que d'ordinaire de l'actif au passif des commerçants insolubles, dont l'insolvabilité, pour plusieurs du moins, provenant en partie du resserrement du marché monétaire et de la répugnance des banquiers à élargir les lignes de crédit, lorsque les affaires dans les pays voisins sont dans un état aussi critique.

#### COMMERCE DE LA PROVINCE

Quant à ce qui concerne le commerce de la province, il a été généralement prospère pendant l'année écoulée et peut être à un plus haut degré que depuis un bon nombre d'années. Les faillites, il est vrai, ont augmenté de 27 en nombre, mais le passif des faillites a diminué de \$666,000 en comparaison avec 1892 ; elles ont été en 1893 de 538, et en 1892 de 511 ; le passif en 1893 est de \$5,355,000 contre \$6,021,000 en 1892.

Si l'on jette un coup d'œil rétrospectif sur l'année 1893 pour y découvrir les principaux événements qui ont eu une influence prépondérante sur la marche générale des affaires de cette Province, on remarque, surtout l'augmentation de la fabrication des produits laitiers, l'abondance de la récolte de foin et la demande sans précédent de notre foin pour l'exportation et des prix rémunérateurs ; l'augmentation de l'activité dans toutes les branches de l'agriculture. Voilà les premiers et les principaux facteurs de la prospérité générale.

Notre province étant essentiellement agricole, la société toute entière s'appuie sur la production de l'agriculture qui, non seulement fournit les choses nécessaires à la vie, mais détermine aussi le volume des affaires, les prix des marchandises et les profits qu'on y peut faire.

Or, tout ce qui a été produit sur la ferme par le cultivateur, cette année, lui a profité et lui a donné de bons bénéfices. La valeur de la production agricole a donc considérablement augmenté ; et, conséquemment, le commerce qui en dépend a été prospère ; la puissance d'acquisition de la population a augmenté et la caisse du cultivateur s'est emplie.

Les marchands de la campagne ont acheté très libéralement et ils ont fait des remises de fonds satisfaisantes ; l'activité des ventes s'est maintenue dans le commerce de gros et le volume des affaires dans ce commerce est en progrès marqué sur la moyenne de l'année dernière.

De sorte que, dans son ensemble, la situation constatée par l'inventaire, indique que le commerce a pu ajouter quelque chose au capital de l'année dernière.

#### L'AGRICULTURE

Les splendides succès rapportés par le fromage et le beurre de la province de Québec à l'exposition de Chicago ont

dû réjouir ceux qui s'intéressent aux cultivateurs de la province. Voilà bien des années que l'on demande, dans cette même salle, l'adoption de la culture mixte, parce que l'on est convaincu que le progrès de l'agriculture, c'est le progrès du commerce ; le commerce a pour but d'enrichir le commerçant, et, dans une province essentiellement agricole comme la nôtre, la richesse doit d'abord provenir du sol.

La pratique erronée, routinière de nos cultivateurs qui ne comptaient que sur une seule récolte pour gagner leur vie, disparaît rapidement et fait place à une grande variété de cultures ; cette année, entre autres, a marqué un progrès sérieux et rapide de l'industrie laitière dans nos campagnes.

Le gouvernement et le département de l'agriculture spécialement, ont fait de vigoureux efforts pour faire comprendre aux cultivateurs la nécessité d'améliorer leur méthode générale de culture ; mais les efforts même du gouvernement auraient produit de maigres résultats, sans une coopération active de la part des cultivateurs.

Un professeur bien connu, qui doit son autorité à l'énergie et aux talents et au dévouement qu'il a mis au service de la cause du progrès agricole, et à qui l'on demandait où les cultivateurs devraient s'adresser pour demander des conseils sur les modifications à la culture que comporte tout progrès, répondait :

10. Aux sociétés d'agriculture et aux expositions qui donnent des leçons de choses et qui font naître l'émulation ;
20. Aux conventions agricoles, aux cercles et clubs agricoles qui distribuent, à tous, les informations acquises par les plus expérimentés des cultivateurs ;
30. Aux fermes expérimentales du gouvernement, dont les expériences ont un double but : " La recherche de découvertes et la création d'exemples à suivre."

Aux syndicats de cultivateurs formés par toute la province depuis trois ou quatre ans, revient donc le principal mérite de l'augmentation que l'on constate dans la fabrication des produits laitiers et tous les citoyens doivent leur plus sincère sympathie et leur encouragement le plus pratique à la société d'Industrie Laitière de la Province de Québec qui a si largement contribué à la création de ces syndicats.

L'honorable ministre de l'Agriculture, dans un discours prononcé à Saint-Hyacinthe récemment à une conférence des quarante neuf clubs du diocèse de Saint-Hyacinthe, disait qu'il y a actuellement 425 cercles agricoles et qu'il espérait voir ce nombre monter à 1000 avant dix-huit mois.

Espérons que son attente ne sera pas trompée, car la formation de ces clubs, est le moyen le plus pratique de répandre le goût du progrès parmi les cultivateurs.

Il est indubitable que l'année 1893 a été marquée par des progrès dans la bonne direction et les résultats sont déjà apparents, car l'amélioration constatée dans les affaires générales de la province pendant cette année est due en partie à la forte augmentation des produits laitiers.

La récolte du foin ayant manqué en Angleterre, notre foin a été exporté sur ce marché et nous en avons tiré d'immenses revenus. Mais il ne faut pas

s'attendre à voir revenir tous les ans la coïncidence d'une récolte manquée en Europe avec une récolte extraordinairement abondante de notre côté ; et les cultivateurs ne doivent pas se laisser entraîner à augmenter leur culture en foin, car il n'est pas probable que les mêmes conditions se représentent de sitôt.

Les cultivateurs ont tout lieu de se féliciter de la saison du fromage qui a été exceptionnellement bonne et a donné lieu à une exportation qui dépasse toutes les années précédentes.

L'exportation du bétail a été gravement affectée par la prétention qu'il existe des maladies épidémiques dans nos troupeaux, et la continuation de la prohibition de débarquer le bétail vivant du Canada en Grande-Bretagne, laisse peu d'espoir que ce commerce s'améliore prochainement.

On attend avec quelque anxiété la décision des Etats-Unis sur la question du tarif, car il est probable que sur cette décision on pourra se former une idée de la possibilité d'en tirer davantage pour l'agriculture canadienne. Car le tarif que l'on discute actuellement, tout en étant essentiellement protectionniste, est plus favorable au Canada qu'on osait l'espérer. S'il était accepté tel que proposé dans le bill Wilson, le cultivateur canadien pourrait de nouveau exporter ses œufs, son orge, ses chevaux et son foin de l'autre côté de la frontière avec quelque chance d'y faire du profit ; ce serait une nouvelle intéressante à apprendre à nos cultivateurs qui se prépareraient probablement sur le champ à augmenter leur production dans cette direction.

#### NOUVEAUTÉS

Les affaires dans ce commerce, quoique tranquilles, ont donné des résultats plus satisfaisants que les années précédentes. Les ventes ont été faites avec bénéfices ; les pertes ont été moindres et les inventaires donnent un solide crédit du compte profits et pertes.

#### ÉPICERIES

Il n'y a eu rien de bien saillant dans le commerce des épiceries ; seulement les bénéfices réalisés ont été maigres par suite d'une concurrence effrénée ; la demande de la plupart des lignes a été bonne et elles ont fait un courant d'affaires assez actif.

#### BOIS, MÉTAUX ET FERRONNERIE

Ces lignes ont eu aussi une année de grande activité. De fait, les résultats acquis dans presque toutes les lignes s'accordent à démontrer que cette année a été une année active pendant laquelle les prix ont été rémunérateurs.

#### LA PERSPECTIVE

La situation générale actuelle du commerce repose sur une base solide, grâce à notre excellent système de banques, et à l'absence, depuis quelques années, de spéculations hasardeuses. Mais elle ne justifierait personne de trop risquer ; au contraire, elle demande que l'on continue à être prudent, aussi bien dans l'acceptation que dans la dispensation du crédit. Nous avons eu une bonne récolte au Canada, mais les prix d'une grande partie des produits de nos champs restent très bas.

Si nous pouvons arriver à maintenir les affaires sur le même plan que depuis un an ou deux, nous aurons réalisé un progrès marqué.

Il n'y a, jusqu'à présent, aucune raison de craindre que la prospérité dont nous jouissons puisse subir un échec sérieux, mais une période prolongée de dépression, de baisse dans les prix, de ventes forcées de marchandises, de contractions de crédits dans la république voisine, aurait sans doute une influence néfaste sur le commerce canadien, en diminuant les échanges commerciaux entre les deux pays, et en exposant quelques-unes de nos industries à la concurrence ruineuse des produits américains sacrifiés à vil prix; mais les causes de la crise aux Etats-Unis étant purement locales et de telle nature qu'une sage législation peut les faire disparaître, il y a lieu d'espérer que la crise et ses effets passeront bientôt.

Il existe actuellement en Canada un sentiment d'inquiétude pour l'avenir, sentiment produit dans une certaine mesure, par la législation pendante concernant l'industrie qui promet une modification de l'état actuel des choses. L'appréhension d'un changement radical de tarif est toujours nuisible aux affaires, car elle suspend toute préparation aux opérations futures et arrête, dans une grande mesure, le cours naturel du commerce.

Il est impossible dans l'état actuel des choses, de prévoir quel sera l'effet de la révision du tarif. Tant qu'on ne saura pas à quoi s'en tenir, tout restera en suspens; et cet état d'incertitude entraîne par lui-même une restriction de l'activité dans toutes les branches du commerce et de l'industrie. Les manufacturiers ne veulent pas faire de stocks à l'avance; les capitalistes ne veulent pas se lancer dans de nouvelles entreprises; les acheteurs ne veulent pas aller au-delà de leurs besoins immédiats.

Mais lorsque les manufacturiers et les marchands sauront ce qu'ils doivent attendre, ils pourront alors se mettre au travail en adaptant leurs méthodes aux nouvelles conditions fiscales. A partir de ce moment, la situation sera éminemment favorable à une reprise générale et permanente des affaires, car les capitaux sont faciles et abondants, les banques et autres institutions financières payant leur dividende habituel; la demande pour nos produits est active, ce sont autant de signes évidents d'un retour général de la prospérité.

Après l'adresse du caissier, le président demanda si quelques-uns des actionnaires avaient des questions à poser au conseil de l'administration de la Banque.

REMARQUES DES ACTIONNAIRES

M. J. Y. Gilmour pense que maintenant que la Banque a atteint un degré de prospérité tel qu'il réjouit le cœur des actionnaires et leur fait espérer une augmentation de dividende, les directeurs pourraient prendre en considération l'idée d'accorder une gratification mensuelle aux employés, afin de leur faire sentir qu'ils participent aux succès de la Banque.

Le Président.—Le Comité des Directeurs considérera votre proposition.

M. John Morrison est d'opinion que dans son ensemble, l'année dernière a été de beaucoup plus profitable que l'année qui l'a précédée.

M. John Crawford, de la part des actionnaires, adresse des félicitations au Président et aux Directeurs pour les efforts qu'ils ont déployés en vue de la construction de la nouvelle bâtisse qui est remarquable et splendide, et d'après

les prévisions, devra rapporter un fort revenu. A simplement envisager l'aménagement supérieur qu'elle procurera, tant à ceux qui dirigent qu'aux employés, les actionnaires auront tout autant de satisfaction que les directeurs peuvent en avoir dans l'érection de la nouvelle bâtisse, dont cette réunion devrait être considérée comme l'assemblée d'inauguration.

Le Président ayant répondu aux questions posées par M. John Crawford et M. John Morrison, la motion pour la réception et l'adoption du rapport est votée à l'unanimité.

M. John Crawford secondé par M. W. S. Evans propose :

Que MM. P. P. Martin, Nolande Lisle, et L. Armstrong, les auditeurs sortants, soient réélus.

Adopté à l'unanimité.

M. Nolan de Lisle, tant en son nom qu'en celui de ses co-auditeurs remercie les actionnaires de la confiance qui leur est témoignée par ce vote de réélection et dit qu'ils s'efforceront de remplir leurs devoirs d'une façon aussi satisfaisante que par le passé. Ensuite, il explique comment les livres de la banque étaient audités et qu'il était heureux de constater que les agences étaient dans un état très florissant, et qu'au bureau principal on n'avait subi aucune perte pendant l'année d'affaires. Il est également très flatteur pour les directeurs et le caissier de pouvoir dire que sur des escomptes s'élevant à \$6,827,000 la banque n'avait que \$18,627 de billets non garantis. C'est la preuve que l'administration est très attentive. Les dépenses d'administration de la banque paraissent également être très réduites. Pour terminer il félicite le président et le caissier de l'exactitude avec laquelle chaque document demandé a été produit pendant la durée de l'audition.

M. John Morrison proposa ensuite, appuyé par M. John Crawford la résolution suivante :

Que les remerciements des actionnaires sont dûs et sont par les présentes offerts au président, aux directeurs, au caissier et aux autres officiers pour la manière satisfaisante avec laquelle ils ont administré les affaires de la banque. Cette proposition a aussi été adoptée unanimement.

Sur motion de M. John Morrison, des remerciements sont votés au président pour la manière avec laquelle il a présidé l'assemblée.

BANQUE DE ST-HYACINTHE

ASSEMBLÉE ANNUELLE DES ACTIONNAIRES

Nous publions ci-dessous le vingtième rapport annuel de la Banque de St-Hyacinthe. Cette institution, placée au centre d'une région qui doit à l'industrie laitière une bonne partie de ses progrès et de sa richesse, devait infailliblement voir ses opérations progresser avec le développement industriel et agricole du district.

D'ailleurs, la Banque de St-Hyacinthe n'a pas peu contribué aux progrès accomplis durant ces der-

nières années. Sa direction, prudente et sage en même temps qu'habile, a compris dès le principe quel avenir s'ouvrirait pour le district dans l'industrie laitière aujourd'hui si rémunératrice pour les campagnes qui s'y adonnent. Aussi, une bonne partie de ses avances sont-elles allées de ce côté.

Ces avances qui, au 31 janvier 1893, atteignaient le chiffre de \$990,274 se sont élevées à la même date de 1894 à \$1,192,572.44 en augmentation de plus de 20 p. c. sur l'année antérieure.

Les profits nets de la Banque ont été de \$27,314.61 pour le dernier exercice, en progression de 3 pour cent sur ceux de l'exercice précédent.

Cette institution a pu ajouter cette année \$15,000 à son fonds de Réserve et le porter ainsi à \$40,000 équivalant à tout près de 13 p. c. de son capital versé.

Voilà donc une Banque solidement établie, dans un district prospère qui paie 6 p. c. de dividende à ses actionnaires, possède un bon fonds de réserve en dehors de son dépôt de garantie au gouvernement Fédéral et commence son nouvel exercice en laissant avec sagesse une balance de \$41,656.46 au compte de Profits et Pertes.

La Banque de St-Hyacinthe est par ses progrès continus, sa prospérité croissante, grâce à une administration capable, prévoyante et prudente, un établissement solide appelé à rendre de plus en plus des services signalés à la région dont son siège social est le centre.

VINGTIÈME RAPPORT ANNUEL DE LA BANQUE DE SAINT-HYACINTHE.

COMPTE DE PROFITS ET PERTES.	
Balance au crédit du compte de Profits et Pertes le 31 Janvier 1893.....	\$47,693 63
Crédité à ce compte durant l'année .....	260 22
Profits nets de l'année, déduction faite des intérêts payés aux déposants, des dépenses d'administration et des mauvaises dettes.....	27,314 61
Formant un total de.....	\$75,268 46
Sur ce montant il a été payé deux dividendes au taux de 3 p. c. l'un le 1er Août 1893.....	\$9,297 35

L'autre le 1er Fé-  
vrier 1894..... 9,314 65  
Il a été porté au  
fonds de Réserve 15,000 00 — \$33,612 00

Laisant une balan-  
ce au crédit du  
compte des Pro-  
fits et Pertes..... \$41,656 46  
Le fonds de Réser-  
ve..... 40,000 00  
\$81,656 46

Feuille de Balance de La Banque de St-  
Hyacinthe le 31 janvier 1894

ACTIF

Espèces..... \$ 19,348 33  
Billets de la Puissance..... 20,570 00  
Dépôt fait au Gouverne-  
ment Fédéral en garantie  
de la circulation des Bil-  
lets..... 13,889 71  
Billets et chèques étrangers  
Banques en Canada..... 9,418 81  
Balances dues par d'autres  
banques en Canada..... 133,746 08  
Balances dues par d'autres  
banques en Canada sur  
échanges quotidiens..... 574 27  
Balances dues par d'autres  
banques en pays étran-  
gers..... 35,340 48  
Prêts remboursables sur de-  
mande, obligations et ac-  
tions..... 85,031 02  
Prêts courants..... 1,192,572 44  
Créances en souffrance..... 27,610 91  
Immeubles appartenant à la  
Banque (autres que les  
édifices de la Banque)..... 12,428 83  
Hypothèques sur des im-  
meubles vendus par la  
Banque)..... 11,709 14  
Edifices de la Banque et  
meublier..... 22,583 69  
Dépôts faits par les succur-  
sales de la Banque et non  
encore crédités..... 6,766 43  
Autres créances non com-  
prises dans les items pré-  
cédents..... 7,413 58

\$1,599,003 72

PASSIF.

Capital versé..... 310,675 00  
Réserve..... 40,000 00  
Profits et pertes..... 41,656 46  
Billets en circulation..... 238,692 00  
Balance due au Gouverne-  
ment Provincial..... 8,846 80  
Dépôts du public rembour-  
sables à demande..... 39,683 33  
Dépôts du public, rembour-  
sables après avis..... 903,011 10  
Intérêts dus sur dépôts..... 6,441 68  
Dividendes non réclamés..... 682 70  
Dividende No 38..... 9,314 65

\$1,599,003 72

St-Hyacinthe, 31 Janvier, 1894.

E. R. BLANCHARD,  
Caissier.

MODES ET NOUVEAUTÉS

Les gants ne sont pas la partie la  
moins dispendieuse d'une toilette,  
dit le *Dry Goods Economist*, et quel-  
ques conseils sur l'achat et les soins  
à donner aux gants ne seront pas de  
trop. Si c'est possible, n'achetez que  
des gants de qualité supérieure; ils

vont mieux à la main et durent plus  
longtemps, proportionnellement,  
qu'un nombre d'autres gants d'un  
prix équivalent.

Pour qu'une paire de gants fasse  
bien, la forme de la main doit être  
bien dessinée—moulée—sans que les  
mouvements naturels soient gênés.

Il faut éviter les doigts trop courts.

Ayez du temps à vous pour le pre-  
mier essai, que les mains soient fraî-  
ches et sèches; s'il en est besoin,  
mettez un peu de poudre. Voyez à  
ce que toutes les coutures soient  
parfaitement droites; faites entrer  
le gant doucement et lentement, bou-  
tonnez d'abord le deuxième bouton  
pour soulager le premier bouton  
qui, autrement, aurait trop à sup-  
porter.

Pour ôter les gants, retournez-les  
à l'envers, ce qui vous épargnera la  
peine d'étirer les doigts. Avant de  
les mettre de côté, étendez-les et  
lissez-les pour faire disparaître les  
plis, dans le sens de la longueur.

On écrit de Zurich, Suisse: "L'a-  
venir de l'industrie de la soie, en  
Suisse est assez sombre. Les droits  
élevés imposés par le nouveau tarif  
français ferment virtuellement le  
marché français à l'industrie suisse;  
le nouveau traité avec l'Allemagne  
impose un droit de £30 par quintal  
sur les tissus de soie. Le développe-  
ment de l'industrie de la soie aux  
Etats-Unis tend à restreindre les  
exportations sur ce pays et les ré-  
cents traités de commerce avec l'Au-  
triche, la Hongrie, l'Italie, l'Es-  
pagne, ne sont pas considérés par le  
commerce comme étant de nature à  
augmenter les relations d'affaires  
avec ces pays."

Un journal de Paris décrit ainsi  
la robe de baptême faite à Paris  
pour la petite princesse de Bulgarie:

"La jupe, entièrement pailletée  
sur un fond de satin Liberty, est  
brodée de fleurs de lys qui se mêlent  
au lion bulgare, la broderie se déta-  
chant en relief. Elle se termine au  
bas par des dents festonnées d'or  
reposant sur d'autres dents enca-  
drées d'un picot de dentelle et for-  
mées par le dessous entièrement  
gaufre. Quand au corsage, également  
brodé et pailleté, il est garni d'un  
volant imitant la berthe, relevé de  
côté par un chou de satin. Flot de  
rubans sur les épaules, répété en  
plus petit aux manches qui sont ter-  
minées par une ruche de tulle illu-  
sion. La ceinture en satin No 12 re-  
tombe en pans, devant et derrière,  
retenue de chaque côté à l'aide d'un  
chou pareil à celui de la berthe."

PETITES NOTES.

La ville de Francfort-sur-le-Mein, n'a  
pas de No 13 dans les numéros de ses  
rues.

On a trouvé des corsets aux momies  
des princesses de la famille royale égypti-  
enne.

Le chemin de fer le plus étonnant du  
monde est à l'état de projet au Japon.  
Les wagons ne contiendront que quatre  
sièges chacun et la traction sera faite  
par des hommes.

On parle de construire un nouvel édi-  
fice pour la Chambre des Députés, à  
Paris, qui coûterait environ \$1,000,000.  
Le palais Bourbon où siège actuellement  
la Chambre est trop petit pour les cinq  
à six cents membres qui y sont envoyés  
par le peuple.

La fabrication du sucre par "électro-  
lyse" directement de l'amidon, a servi  
d'appât à un industriel de Boston—que  
Montréal a eu plus tard l'honneur d'hé-  
berger — pour plumer les dindons de la  
cité du Hub. À Paris, on parle de la  
fabrication du sucre par "Synthèse"  
par la simple mise en présence de ses  
constituants, oxygène et carbone.  
Comme le procédé est mis en opération  
dans une chambre secrète, de même  
qu'à Boston, on soupçonne qu'il y a  
aussi là une escroquerie sur une  
grande échelle.

Les surveillants et les ouvriers occu-  
pés à fouiller le sol de Trambull street à  
Milwaukee, pour le remplacement des  
vieux tuyaux qui débouchent dans la  
rivière du parc, ont fait au cours de  
leurs travaux une curieuse découverte.

Ils avaient creusé, à l'effet de recher-  
cher les vieux tuyaux, une tranchée  
étroite et profonde, dans la direction  
de l'ouest, devant la manufacture de la  
Jewell Betting Co et ne furent pas peu  
surpris de rencontrer une couche épais-  
se de débris de cuir. Il y a en effet sur  
ce point plusieurs verges cubes de cuir  
enfouis à trois pieds environ de la sur-  
face du sol et recouverts par du maca-  
dam, il y a environ vingt ans.

Si nous nous en rapportons à un ré-  
cent article du *Youth's Companion*, le  
principal centre de production des anan-  
as se trouverait aujourd'hui dans l'ex-  
trême nord de la Floride ou plus de 1000  
acres de terrain sont affectés à la cultu-  
re de ce végétal.

La plante est propagée par rejetons  
ou par boutures. Dans le premier cas,  
elle produit pendant cinq ans, mais  
après la seconde année, le rendement  
diminue en de fortes proportions.

Pour les boutures, la production dure  
seulement deux ans, et, au bout de ce  
temps, la terre semble épuisée et il faut  
la gorger d'engrais et la laisser reposer  
en y semant une autre végétal.

Un acre de terrain peut recevoir  
10,000 pieds dont les deux tiers donnent  
des fruits; aussi le nombre des ananas  
expédiés chaque année à New-York at-  
teint-il 4,500,000. La variété la plus com-  
mune est celle dite "Espagnole". Les  
variétés plus estimées "Reine d'Egypte"  
Puerto Rico (dont le fruit pèse plus de  
8 livres) sont d'un transport diffi-  
cile. Il va de soi, du reste, que le fruit  
cueilli à maturité est très supérieur à  
tous égards à celui cueilli avant matu-  
rité pour pouvoir être expédié.

# BOURSE DE MONTREAL.

Cotes de MM. L. J. FORGET & CIE, Courtiers, 1715, rue Notre-Dame, à Montréal.

VALEURS. ACTIONS.	CAPITAL.				SEMAINE. DU 1 AU 8 MARS		CLOTURE DU 8 MARS 1894.		CLOTURE PRÉCÉDENTE.	
	Capital versé.	Réserve.	Pair des Va- leurs.	Dernier divid.	Plus haut.	Plus bas.	Vendeurs.	Acheteurs.	Vendeurs.	Acheteurs.
<b>BANQUES.</b>										
Bank of Montreal.....	12,000,000	6,000,000	\$200	10	227	223½	227	226½	225	223
Ontario Bank.....	1,500,000	345,000	100	7	113			113		112
Bank of British N. America.....	4,866,666	1,338,333	248	7½	142					
Banque du Peuple.....	1,200,000	550,000	50	6	122		130	121		117
Molson's Bank.....	2,000,000	1,150,000	50	8	166½		170	165½	170	165
Bank of Toronto.....	2,000,000	1,800,000	100	10				246½		240
Banque Jacques-Cartier.....	500,000	215,000	25	7			120	115	120	117
Merchant's Bank.....	6,000,000	2,900,000	100	7	159½	158½	160	159	160	159
Merchant's Bank of Halifax.....	1,100,000	510,000	100	6			146	143	146	143
Eastern Township Bank.....	1,499,905	650,000	50	7						
Quebec Bank.....	2,500,000	550,000	100	7				125		125
Banque Nationale.....	1,200,000	30,000	30	6						
Union Bank.....	1,200,000	250,000	60	6						
Canadian Bank of Commerce.....	6,000,000	1,100,000	50	7	140		142	138	136½	135½
Banque Ville-Marie.....	479,500		100	6						
Banque d'Hochelega.....	710,100	250,000	100	7				120	120	
<b>CHEMINS DE FER.</b>										
Canadian Pacific.....	65,000,000		100		66½	66½	68	69	67	66½
Duluth SS. & Atlantic.....	12,000,000		100				7	6½	7	6½
do do Pref.....	10,000,000		100				16	14	16	14
Montreal Street Railway.....	2,000,000		50	8	177	174½	177½	176	176	174½
<b>TELEGRAPHERS, Etc.</b>										
Commercial Cable.....	10,000,000		100	7	146	141½	145½	144½	142½	142
Montreal Telegraph.....	2,000,000		40	8	149	148	149	148½	148	147½
Bell Telephone Co.....	2,500,000		100	8	147	145			145	141½
<b>DIVERS.</b>										
Montreal Gas Co.....	2,500,000		40	12	189	187	185	184½	188½	187½
Royal Electric.....	1,000,000		100	8	135	132	140	136½	135	130
Intercolonial Coal Co.....	500,000		100						50	
do do pref.....	219,700		100						100	50
North West Land Co.....	7,000,000		25							
Canada Shipping Co.....	1,400,000		100							
Canada Paper Co.....	500,000		100	6					125	
Montreal Loan & Mortgage Co.....	500,000		25	7						
Guarantee Company of N. A.....	304,600		50	6						
Diamond Glass Co.....	500,000		100	10						
Richelieu & Ontario Nav. Co.....	1,350,000		100		83½	83	84½	80	82½	80
<b>CIES DE COTON.</b>										
Montreal Cotton Co.....	1,000,000		100	8			125	117½	125	115½
Canadian Col. Cotton Mills.....	3,000,000		100	8			68	67½	65	51½
Merchant's Manfg Co.....	1,000,000		100	8			125	115		115
Dominion Cotton Mills.....	3,000,000		100	8			120	110	120	112½
<b>OBLIGATIONS.</b>										
Bell Telephone Co. Bonds.....				6						
Canada Central Bonds.....				5					120	110
Champlain & St. Lawrence Bonds.....				6					101	99
Pacific Land Grant Bonds.....				5						109
Colored Cotton Mills Bonds.....	2,000,000			6	98				100	98½
Dominion Cotton Mills Bonds.....	1,500,000			6						

**J. L. DUHAMEL,**

Marchand-Tailleur,

1680, rue Ste-Catherine,

3e porte de la rue St-Denis, Montréal.

Assortiment complet de

Tweeds Français, Anglais, Ecossais, etc., etc.,

A très bas prix.

A. DEMERS. Tél. 589. C. BRUNET.

Faisant affaire sous les noms de

**DRAPEAU, SAVIGNAC & CIE**

140 Grande Rue St-Laurent, Montreal

**FERBLANTIER. PLOMBIERS, COUVREURS,**  
Et Poseurs d'Appareils de Chauffage

Assortiment très varié et complet d'Ustensiles de cuisine, Coutellerie, Lampes, Gazeliers, Brackets, Globes, etc., à des prix très modérés.

Ils se chargent de tout ouvrage, tel que Couverture en Ardoise, en Ferblanc, en Tôle galvanisée, et toutes espèces de réparations à des prix très modérés.

Spécialité pour la pose et les réparations de Fournaises à eau chaude, à vapeur, haute et basse pression, et Fournaises à l'air chaud. Fournaises à l'eau chaude et à l'air chaud combinés.

**PEINTURES PRÉPARÉES**

Marque de "ISLAND CITY" Commerce

Les peintures sont préparées avec de l'Huile d'Lin pure, sans mélange chimique.

Peinture à Plancher "ISLAND CITY" sèche en 12 hrs. Peintures à Couvertures, etc.

**P. D. DODS & CIE,**

180 Rue McGill

**D. E. DROLET, Marchand en Gros**

60 ET 52 RUE DALHOUSIE, QUEBEC.

**FLEURS! GRAINS! POISSONS!**

Spécialité: Pois Cuisants, Gruaux, Barley, Fèves.

CORRESPONDANCE SOLLICITEE.

**MARCHANDS SOUCIEUX DE VOS INTÉRÊTS**

— N'ACHETEZ PAS VOS —

**TAPISSERIES**

AVANT D'AVOIR VU

Notre ASSORTIMENT et nos PRIX.

**FORGUES & WISEMAN**134 Rue St-Joseph, 68 Rue St-Pierre,  
QUEBEC.**The Standard Boot Company**

— FABRICANTS DE —

**BOTTES SAUVAGES, BOTTES DE PECHE,****SHOE PACKS, &c.**

Manufacture à Lévis, P.Q. Bureau, 77, Rue Dalhousie, Québec.

**Les "POMPES DROLET" brevetées**Pour les Mines, les Tanneries, les Fabriques de Vinaigre:  
pour les approvisionnements d'eau en général,  
et pour tous autres usages.**POMPES D'ALIMENTATION POUR CHAUDIERES**Les pompes les plus économiques et les meilleures  
dans le marché canadien.4<sup>th</sup> DEMANDEZ LE CATALOGUE.**F. X. DROLET,**

Manufacturier et porteur des brevets.

Nos 75 à 79 rue St-Joseph, à Québec, P.Q.

**Tabac Canadien en Feuilles****UNE SPÉCIALITÉ**

CHEZ

**DROUIN FRERES & CIE**

QUEBEC

Demandez le Tabac en Feuille

**"VIRGIN," de WALKER**Le plus beau et le meilleur dans toute la Puissance du Canada.  
En ballots de 50 lbs et de 100 lbs.Dattes, Figues et Raisins de toutes sortes. Demandez nos prix.  
En vente en gros par**N. RIOUX & CIE, Quebec.****POISSONS EN OFFRE**HARENG LABRADOR, Nos 1, 2 et 3; SAUMON,  
Nos 1, 2 et 3; MORUE, Nos 1 et 2; Anguille.Truite, Morue sèche; Pois cuisants,  
Fèves. Gruaux de toute sorte.**P. G. BUSSIERE & CIE, 5 et 7 rue Dalhousie, Québec.****MELASSES BARBADES DE CHOIX**

A LA TONNE

SIROP RAFFINÉ en Barils, SIROP RAFFINÉ en demi-barils,

MORUE VERTE No 1 en Quarts,

MORUE VERTE No 2 en Quarts.

HARENGS DU LABRADOR No 1 en Quarts.

— A VENDRE PAR —

**WHITEHEAD & TURNER**

Épiciers en Gros, Québec.

**Le FROMAGE CANADIEN EN AVANT!**

1892-93—A CHICAGO—1892-93

Les "Blue Star" ont remporté 25 Prix sur 28 échan-  
tillons exposés!!!**J. N. DUGUAY**

LA BAIE, Co. de Yamaska, P. Q.

AGENT DES FROMAGERIES

**"BLUE STAR" and "JERSEY LILY"**

SOLLICITE LES APPLICATIONS DES FROMAGERS

qui désirent faire partie de ces combinaisons pour la vente de leurs Fromages  
sur le marché de Montréal.

Commission, 5c par Boîte, claire de toute dépense.

Les ventes se feront chaque semaine comme par le passé, et le retour de  
chaque envoi sera fait aussitôt après la vente. C'est une occasion avanta-  
geuse et profitable pour les bonnes fromageries de vendre leurs produits aux  
prix du gros, sans qu'il leur en coûte beaucoup.Les patrons sont surtout intéressés dans ce système de ventes; ils ont le  
plus haut prix, un meilleur rendement et s'assurent, par le fait, la durée de  
cette industrie, la seule payante aujourd'hui.Les ventes sont assurées à des prix avantageux, les marques  
"BLUE STAR" et "JERSEY LILY" comptant parmi les plus  
recherchées en Angleterre.La marque "BLUE STAR" est réservée aux Fromageries de la Rive-Sud  
et la "JERSEY LILY" à celles de la Rive-Nord.Le fromage fait de lait écrémé, le fromage mal fait ou mal  
empaqueté ne peuvent faire partie de ces combinaisons.**J. N. DUGUAY,**  
LA BAIE, Co. Yamaska, P.Q.

# Chronique de Québec

Mardi, 6 mars 1894.

Les échéances du quatre de mars n'ont pas été aussi pénibles qu'on aurait pu s'y attendre. Je ne veux pas dire par là que l'argent circule en abondance; c'est le contraire qui est vrai. Mais les banques avaient diminué la marge d'escompte proportionnellement aux circonstances difficiles du commerce. On s'en est plaint, il y a quelques mois, et l'on est presque tenté de s'en réjouir aujourd'hui. Si la prudence de nos directeurs de banques est parfois excessive et s'exerce de temps en temps au détriment de certains particuliers, avouons, d'autre part, qu'elle prévient souvent de graves embarras financiers.

Tandis que le commerce local est dans un marasme presque complet et que l'on est occupé surtout de préparer les assortiments et les étalages du printemps, il règne dans le bassin Louise et dans les divers quartiers d'hivernage des vaisseaux, une animation peu ordinaire à cette saison de l'année.

Le fait est que le printemps est en avance d'au moins trois semaines. La fonte des neiges est subitement arrivée et a transformé les rues, surtout celles de la basse-ville, en autant de ruisseaux fangeux. On traverse comme en été en face de la ville. Tout se prépare pour une ouverture plus hâtive que jamais de la grande navigation. La réparation et le badigeonnage des pontons et des vaisseaux, le gréage de ces derniers occupent actuellement des équipes de plusieurs centaines d'ouvriers.

Il est difficile de déterminer exactement, à l'heure qu'il est, quelle sera l'affluence des vaisseaux étrangers dans le port de Québec pendant la prochaine saison. Les taux de fret sont de 10 shellings plus élevés qu'ils ne l'étaient à cette période de l'année dernière: 46s 6d au lieu de 36s 6d. Le bois tient un prix très ferme sur le marché anglais; d'un autre côté, il y a de fortes commandes d'épinette pour le marché américain. Il est possible, me disait un arrireur, que la flotte du printemps soit très considérable, et cette confiance est partagée par tous ceux qui suivent le mouvement maritime.

La Chambre de Commerce s'occupe sans relâche de tout ce qui peut favoriser le port de Québec. Elle a transmis ces jours derniers à l'honorable ministre de la Justice, à Ottawa, des suggestions importantes relatives à la loi de faillite et aux précautions à prendre pour l'emballage des conserves alimentaires. Au cas où le gouvernement fédéral se déciderait à légiférer sur les faillites, on suggère d'adopter plusieurs des dispositions du Code Civil de la province de Québec qui ont été trouvées excellentes d'application. Quant aux conserves alimentaires, pour prévenir la vente de produits trop anciens ou emballés en mauvaise ordre, on propose une loi très sévère, obligeant les industriels à inscrire sur les boîtes mêmes, la date et les conditions de l'emballage. C'est une mesure de sécurité publique.

Je tiens de bonne source que la Chambre de Commerce doit construire un grand immeuble pour y installer ses bureaux en même temps que plusieurs entrepôts et magasins. Les plans sont à se faire et il est possible que les contrats soient donnés dès l'été prochain.

Plusieurs transactions importantes doivent être encore enregistrées cette semaine sur la propriété immobilière. Rue St-Jean, hors murs, vente de la propriété Sutclif. Prix \$4,000. Rue St-Louis, vente

de la propriété Crémazie, dans les \$5,000. Faubourg St-Roch, autre vente moyennant \$5,500. Il y a encore plusieurs immeubles qui changeront de mains prochainement.

On inaugurera l'été prochain un nouveau service de steamers entre Québec et Montréal, la "Head Line." Certaines démarches se font de ce temps-ci en rapport avec cette nouvelle ligne.

Le ministre de la Justice a intenté quatorze actions pour pénalité, de \$100 chacune, contre les propriétaires de vaisseaux de cabotage qui ne se sont pas mis en règle avec le percepteur des droits de licence. On craint qu'il y aura contestation sur la légalité de ces procédures.

Grande excitation à propos des prochaines élections municipales. Mise en nomination lundi, le 12 mars; votation, huit jours plus tard, le 19. Le commerce ne sera malheureusement pas représenté aussi largement qu'on le croyait d'abord, plusieurs hommes d'affaires ayant été empêchés au dernier moment par des considérations d'ordre personnel. La surveillance est tout de même active; il y aura quelques changements regrettables, d'autres pour le mieux. En somme, le mouvement aura, cette année encore, manqué d'élan et d'unité. Ce sera partie remise.

Dans le commerce des Epiceries les cotes, cette semaine, sont comme suit:

**Sucres:** Jaune, 3½ à 4¼c; Powdered, 5½c; Cut Loaf, 6½ à 6¾c; boîtes, 6½c; granulé, 4½ à 5½c; ½ quart, 5½c; ext. ground, 6½c; boîte, 6½c. Sucre d'Érable 8c la lb.

**Sirops:** Barbades, No 1, 34c; No 2, 30c; tierce, 34c; quart, 35 à 36c.

**Beurre:** de 1er choix, 24c; marchand, 20c.

**Fromage:** 10½ à 11½c.  
**Œufs:** frais, 18 à 20c.

**Conserves:** Saumon, Britis American, \$1.40; Clover Leaf, \$1.42½; Homard, No 1, \$1.75 à \$1.85; do, No 2, \$1.25; blé-d'inde, 90c à \$1.00; Pois, \$1.00 à \$1.10; Pêches, 3 lbs. \$2.95; do, 2 lbs. \$1.85.

**Vermicelle:** en boîte, 5½c lb. en qt. 5c lb. Vermicelle de Québec: Boîte 5c. lb. Quart 4½c lb.

**Riz** \$3.50 à \$3.60; "Pot Barley" \$4 25.

**Amandes:** Tarragone, 13c, do Ecallées, 27c. lb.

**Sel:** En magasin, 50 à 55c; fin, ½ de sac 33 à 39c; gros sac, \$1.45 à \$1.50.

**Raisins:** Valence, 4½ à 5c; "Crown Layers" frais, 7 à 7½c; Currants, 5½ à 6c.

**Alcalis:** Soda à laver, \$1.00 à \$1.10; do à pâte \$2.50 à \$2.75; Empois, No. 1, 4½; do satin, 7½c; caustique cassé, \$3.25 à \$3.35.

**Allumettes:** cartes, \$3.00 à \$3.25; Telegraph, \$3.00 à \$4.00; Telephone, \$3.70 à \$3.80; Dominion, \$2.40; Lévis, \$2 25 à \$2.40.

**Huile de charbon:** 12 à 13c.  
**Tabac Canadien** en feuilles, 11 à 15c.

**Oignons:** "Can. Red" \$2.50 à \$2.75. Spanish \$4.50; Egypte en sac 2½ à 3c la lb. Patates 35c

Le marché au poisson est actif sans changement dans les prix. Nous cotons pour cette semaine:

**Poissons:** Morue No 1, \$4.75; No 2, \$4.25; Saumon No 1, \$14.50 à \$15.00; No 2, \$12.50 à \$13.00; No 3, \$11.00; Hareng, No 1, \$5.00 à \$6.00; No 2, \$4.00 à \$4.50; Anguille 7½c; Morue sèche, \$4.00 à \$4.50; Flétan, \$5.00 à \$6.00.

**Farines:** Superfine, \$2.75 à \$3.00; Fine, \$2.50 à \$2.60; Extra, \$3.10 à \$3.25; Patent \$5.00; Forte, \$4.00 à \$4.25; S. Roller, \$3.40 à \$3.60.

**Grains:** Avoine par 34lbs 39 à 40c; Orge 55c; Son 95c; Gruau \$4.25 à \$4.50; Blé-d'Inde 62c à 65; Pois No. 1, 80 à 90c; No. 2, 75 à 80c. fèves \$1.60.

**Lard Short Cut,** \$18.50 à \$19.50; Do en carcasse 6½ à 7c; Saindoux en saux, \$1.75 à \$1.80; Do en chaudière, 9 à 10c.

# REVUE COMMERCIALE ET FINANCIÈRE

Montréal, 8 mars 1894.

## FINANCES.

Le marché de Londres devient plus facile; le cours coté sur le marché libre est de 1½ p. c. La banque d'Angleterre continue d'escompter à 2½ p. c. A New-York, les prêts à demande sont faciles à 1 p. c.

Sur notre place, les emprunteurs pour la spéculation paient 4½ p. c. d'intérêt pour leurs emprunts remboursables à demande et garantis par de bonnes valeurs cotées à la bourse. L'escompte commercial reste entre 6 et 7 p. c.

Le mouvement des chèques et billets entre les banques, constaté par le rapport de la Chambre de Compensation, est de \$2,000,000 en dessous de la semaine correspondante de 1893, et à peu près égal à celui de 1892.

Le change sur Londres est ferme: Les banques vendent leurs traites à vue à une prime de 9½ à 9¾ et leurs traites à 60 jours à une prime de 10½ à 10¾. Les transferts par le câble sont à 10½ de prime. Le change à vue sur New York est de ½ à ½ de prime. Les francs valaient hier à New-York, 5.15½ pour papier long et 5.12½ pour papier court.

La bourse a été active, et en hausse. La banque de Montréal est montée à 227 et clôture à 227 vendeurs et 226½ acheteurs. La banque Ontario a été cotée à 113. La banque des Marchands a fait 159½ et se cote en clôture 160 vendeurs et 159 acheteurs. La banque du Commerce a atteint 140; en clôture, elle est cotée 142 vendeurs et 138 acheteurs.

Mais l'événement de la semaine a été la hausse de la Banque du Peuple qui, après le rapport si avantageux fait, lundi, à ses actionnaires, est montée de 114 à 121, d'abord, puis à 122; elle a acheteurs en clôture à 121 et vendeurs à 130.

Les banques canadiennes sont cotées en clôture comme suit:

	Vend.	Ach.
Banque du Peuple.....	130	121
" Jacques-Cartier ....	120	115
" Hochelaga.....	130	120
" Nationale.....	98	90
" Ville-Marie.....	98	.....

Les valeurs diverses ont été très actives; surtout les Chars Urbains, le Gaz, le Câble et le Bell Téléphone. Les Chars Urbains sont montés de 2 p. c. à 177 et 177½; le Gaz, très actif, perd 2 p. c. et fait maintenant 187 au lieu de 189. Le Câble, dont l'assemblée annuelle vient d'avoir lieu, s'est maintenu au-dessus de 145, touchant parfois 146. Le Téléphone Bell est à la hausse; il atteint 147 gagnant 7 p. c. dans sa semaine. Le Richelieu remonte; il fait 83 et 83½. La Royale Electrique gagne 4 p. c. à 135. Le Pacifique est stationnaire à 67.

## COMMERCE

La situation du commerce de la province a été si bien décrite par M. Bousquet, le caissier de la Banque du Peuple, dont on pourra lire le discours dans une autre colonne, qu'il ne reste presque plus rien à en dire. Nous remarquons seulement que le dégel a dû rendre impraticables bon nombre de chemins à la campagne et paralyser d'autant le commerce de détail, la distribution des

marchandises, en même temps que la livraison des produits agricoles.

**Alcalis**—Le marché reste à peu près le même que la semaine dernière avec une tendance un peu plus faible. Nous cotons les potasses premières de \$4.20 à \$4.25; les secondes, \$3.75; les perlassees \$5.40 à \$5.50. Une couple de lots ont été exportés la semaine dernière.

**Bois de construction**.—On rapporte des scieries d'Ottawa que presque toute la production de la prochaine saison en bois de pin a été vendue en Angleterre à de bons prix. Le marché américain semble prendre de l'animation et si les changements au tarif peuvent nous être aussi favorables qu'on l'espère, il est certain que nous aurons une forte demande des Etats-Unis.

Les clos de la ville sont tranquilles la construction étant presque complètement arrêtée. Les contrats pour le printemps seront plus rares; c'est à peine si l'on commence à en entendre parler.

**Cuir et peaux**.—Les cuirs sont tranquilles; il n'y a guère que de petites ventes de réassortiment, les manufacturiers ayant fait leurs principaux achats. Les cuirs à semelles "slaughter soles" sont un peu plus rares et se tiennent bien, mais les "Spanish" abondent. Les cuirs noirs sont très calmes à des prix en faveur des acheteurs.

Les peaux vertes sont stationnaires aux bas prix cotés la semaine dernière: 3c, 2c, et 1c la livre pour les peaux légères. Les peaux lourdes "steers" valent 4c à la boucherie. Les veaux ont baissé à 5c. Les agneaux valent de 70 à 80c. la pièce.

**Draps et nouveautés**.—Il s'est fait dans cette ligne quelques bons achats et le commerce est, en somme, meilleur qu'on ne le craignait. Il y a aussi de la satisfaction à constater que les échéances du 4 (5) mars ont été honorées d'une façon très passable; les banques et les marchands de gros sont bien satisfaits, pour ce qui concerne notre province; mais les paiements dans l'ouest laissent plus à désirer.

**Epiceries**.—Le marché des thés est modérément actif, les bonnes qualités étant tenues fermes, mais les qualités inférieures souffrent de la compétition des thés avariés qui nous ont été envoyés de New-York, et sont offerts à bas prix. Les cafés sont soutenus.

Les sucres sont sans changement ainsi que les sirops et les mélasses.

La demande dans cette ligne est active et les paiements satisfaisants.

**Fers, forronneries et métaux**.—Le mouvement commencé la semaine dernière s'est ralenti, par suite du mauvais état des chemins qui ne permet pas le transport des objets lourds.

On s'attendait à une baisse sur le clou qui n'est pas arrivée.

**Huiles, peintures et vernis**.—Marché un peu plus actif dans le gros pour livraison au printemps, prix absolument stationnaires.

**Poisson**.—Les ventes sont ralenties, mais comme le stock est très réduit, les prix se maintiennent pour tous les articles.

**Salaisons**.—La demande pour toutes les salaisons est tranquille, mais on espère que les fêtes de Pâques vont amener une reprise. Les prix sont en baisse.

**Nous rappelons à nos abonnés que le prix de l'abonnement est strictement payable d'avance.**

## Revue des Marchés

Montréal, 8 mars 1894.

### GRAINS ET FARINES

#### MARCHÉS DE GROS

Quelques chiffres de statistique pour commencer. D'après *Bradstreet's* le stock de blé visible du monde entier est de 195,916,000 minots, une augmentation de 1,897,000 minots dans la semaine. La *Corn Trade List* de lundi de la semaine dernière, dit que la perspective de l'agriculture dans le Royaume-Uni promet toujours beaucoup, tant par la condition actuelle de la plante que par l'état avancé des préparations pour les semailles du printemps. La dernière dépêche de Beerbohm, datée du 7 mars, dit: "Chargements à la côte, blé tranquille, mais manque. Chargements en route et à expédier, blé ferme, mais inactif, mais bien tenu. Sur Mark Lane, les blés anglais et étrangers ne sont pas beaucoup en demande; les maïs d'Amérique et du Danube sont tranquilles et soutenus. Il y a peu d'acheteurs de farines sur le marché. Les marchés français sont très calmes."

"Sur nos marchés de l'intérieur, dit *Le Marché Français* du 17 février, il y a en général très peu d'offres de la culture, qui attend toujours d'être fixée sur la question douanière et qui, en outre, se trouve de nouveau retenue aux champs par les travaux en vue des semailles de printemps. Les transactions sont, par suite, absolument insignifiantes; les cours sont plutôt plus faiblement tenus.

"A la Bourse de Commerce de Paris, c'est encore la lourdeur qui domine, tant pour le blé que pour les farines douze marques.

"A Vienne et à Budapest, le blé sur printemps est faiblement tenu.

"A Berlin, le blé est calme avec petite demande, mais à des cours bien tenus; le seigle est également calme, sans grand changement."

Voici maintenant un rapport de Prime sur la condition du blé aux Etats-Unis au 1er mars: Il y a tous les signes d'un printemps hâtif au Nord Ouest et au Sud Ouest. La gelée sort du sol rapidement, avec la température de ces derniers jours. La neige disparaît, il n'en reste plus pour en parler sauf dans quelques régions à blé de printemps. Par suite du mauvais état des chemins, les livraisons de blé sont tombées à presque rien. Pour le blé d'hiver, tout considéré, nous avons eu une saison assez favorable; la seule objection est que le sol a généralement été sec et que la neige n'y est restée que très peu de temps."

Les marchés de spéculation aux Etats-Unis ont été à peu près stationnaires cette semaine, si l'on se place, du moins, au point de vue du commerce légitime; les variations, assez fréquentes d'ailleurs, n'ont pas atteint un point entier dans chaque journée. On y a haussé, sur la nouvelle de fortes exportations des ports de l'Atlantique; on y a baissé sur les rapports favorables de la récolte du blé d'hiver; on y a surtout haussé et baissé suivant que les gros spéculateurs qui contrôlent le marché, ont vu que le public achetait ou vendait. Car, en somme, c'est toujours le même jeu; comme il n'y a pas de perspective d'incidents à sensation, on se contente de pousser le marché à la hausse ou à la baisse, suivant le cas, pour pouvoir bénéficier d'une différence d'un demi-centin.

Les cours de clôture d'hier ont été. A Chicago: blé sur mars, 58½c, sur mai, 60½c sur juillet, 62½c. A New-York, blé sur mars, 62½c, sur mai, 64½c, sur juillet, 66½c.

Une dépêche de Winnipeg cote les prix suivants pour les blés du Manitoba, fret de Brandon: No 1 dur, 46c; No 2 do 44.

Dans le Haut Canada le marché est lourd et les prix changent peu; le mouvement est restreint aux achats des meuniers. L'orge est tranquille et soutenue; l'avoine est ferme; on y cote les pois en meilleure demande avec un marché ferme. Le seigle, le blé d'inde et le sarrasin sont lourds et se meuvent lentement.

A Toronto on cote: blé blanc 57 à 00c. blé du printemps 60; blé roux 57 à 00; pois No 3, à 53c; orge No 2, 35 à 37; avoine No 2 à 32½.

A Montréal, la sensation de la semaine est l'augmentation considérable des arrivages d'avoine qui ont un peu affaibli les cours de cet article. Les arrivages de lundi, ont été de 62,920 minots et ceux de mardi, de 28,053 minots, soit tout près de 90,000 minots en deux jours. Ces expéditions, de provenance du Haut Canada, sont attirées évidemment par le prix élevé réalisé par l'avoine d'Ontario sur notre marché. Aussi l'avoine No 2 d'Ontario qui valait jusqu'à 42c le minot en entrepôt, est descendue aujourd'hui à 41c. On ne croit pas, cependant, que la baisse aille beaucoup plus loin, surtout après le dégel extraordinaire que nous avons eu et qui a rendu la plupart des chemins d'hiver impraticables. La demande est encore bonne ici, pour le marché local, et elle se maintiendra probablement jusqu'au printemps, suffisamment pour permettre de tenir les stocks en bonne condition pour les vendeurs, car nos marchés de détail ne sont plus guère approvisionnés par les campagnes environnantes. L'avoine No 3, vaut encore 40c et l'avoine non classée de la province 39c. Mais, naturellement, ces cours sont moins fermes.

Les pois ont été cotés hier à Liverpool 4s 11½d, ce qui est une hausse subite de 1½d; si ce mouvement de hausse continuait quelque temps et mettait le cours à Liverpool au dessus de 5s, il y aurait possibilité de faire quelques affaires dans cet article qui a été longtemps négligé. Déjà l'on dit que le Haut Canada se prépare à exporter et que les prix s'y raffermissent. Ici, on attend encore.

Bonne demande en orge à moulée pour la consommation locale dans les prix de 44 à 45c le minot de 48 lbs.

Le sarrasin n'a pas de demande. Le maïs est encore assez actif aux prix cotés la semaine dernière.

Rien à dire du marché des farines, pour lequel nous ne pourrions que répéter ce que nous avons dit depuis des semaines.

Les farines d'avoines restent fermes, ainsi que les son, grue et moulée.

Nous cotons en gros:

Blé roux d'hiver, Can.	No 2. \$0 00 à 0 00
Blé blanc d'hiver	" No 2, 0 00 à 0 00
Blé du printemps	" No 2, 0 58 à 0 60
Blé du Manitoba No 1 dur	..... 0 74 à 0 75
"	No 2 dur..... 0 72 à 0 73
"	No 3 dur..... 0 00 à 0 00
Blé du Nord No 2	..... 0 00 à 0 00
Avoine	..... 0 39 à 0 41
Blé d'inde, en douane	..... 0 00 à 0 00
Blé d'inde, droits payés	..... 0 48 à 0 50
Pois, No 1	..... 0 82 à 0 83
Pois, No 2 (ordinaire)	..... 0 63 à 0 65

Orge, par minot..... 0 44 à 0 45  
Sarrazin, par 50 lbs ..... 0 48 à 0 50  
Seigle, par 56 lbs..... 0 56 à 0 57

**FARINES**

Patente d'hiver.....\$3 60 à 3 80  
Patente du printemps ..... 3 65 à 3 85  
Patente Américaine..... 5 00 à 5 10  
Straight roller..... 3 00 à 3 15  
Extra..... 2 60 à 2 80  
Superfine..... 2 50 à 2 60  
Forte de boulanger (cité)..... 3 45 à 3 50  
Forte du Manitoba ..... 3 40 à 3 50

**EN SACS D'ONTARIO**

Medium .....\$1 45 à 1 50  
Superfine ..... 1 15 à 1 25

**FARINE D'AVOINE**

Farine d'avoine standard,  
en barils..... 4 25 à 0 00  
Farine d'avoine granulée,  
en barils ..... 4 30 à 0 00  
Avoine roulée en barils..... 4 30 à 0 00

**MARCHÉ DE DÉTAIL**

Le dégel ayant brisé les chemins et fait fermer une des traverses sur la glace, nos marchés de détail sont pauvrement approvisionnés en avoine; on en a demandé jusqu'à \$1.00 la poche.

En magasin les commerçants vendent l'avoine à \$1.00 par 80 lbs.

L'orge No. 1 d'Ontario vaut \$1.10 les 96 lbs.

Le blé d'inde jaune des Etats-Unis fait 60c par minot, et le blanc 65c.

Les pois No. 2 valent 65 à 70c et les pois cuisants de 78 à 80c par 60 lbs.

La graine de lin par minot de 60 lbs vaut \$1 à \$1.10.

L'orge No. 2 de la province vaut de \$1.05 à \$1.10 par 96 lbs.

Le blé pour les animaux vaut de \$1 à \$1.10 par 100 lbs.

La farine de seigle vaut \$2 par 100 lbs.

La farine d'avoine vaut \$2.20 à \$2.25 par 100 lbs.

**BEURRE**

**MARCHÉ DE MONTRÉAL**

Le marché anglais n'a plus d'intérêt pour nous, dans le moment, car nos prix sont bien supérieurs à ce qu'on pourrait réaliser par l'exportation; en effet, nous n'avons presque plus de beurre de beurrieres de choix sur le marché et, ceux à qui il en reste un peu craignent de ne pouvoir satisfaire leur clientèle jusqu'à l'arrivée des beurres nouveaux, de sorte que, tout en vendant à 27c la livre, ce qui est très joli, ils ne livrent que quelques tinettes à la fois.

Les quelques beurres frais, soit de beurrieres d'hiver, soit de ferme, qui arrivent, sont prestement enlevés, les beurrieres entre 26 et 27c et les beurres de ferme de choix, des townships ou de l'ouest, entre 21 et 23c. Les beurres de beurrieres d'été, qui ont un peu perdu leur bon goût, se vendent depuis 21 jusqu'à 24c suivant mérite. Les beurres en rouleaux fournissent la plus grande partie du stock vendu de 21 à 23c. Mais il y en a qui sont passablement défraîchis et qui se vendent de 19 à 20c. Le beurre commun vaut de 17 à 19c au détail et les commerçants le paient de 16 à 18c.

**FROMAGE**

**MARCHÉ DE LIVERPOOL**

On écrit de Liverpool à la date du 17 février:

"Il y a fort peu de chose à signaler cette semaine; la demande n'est pas considérable, mais il y a une demande constante de la part de la consommation et les détenteurs ne sont pas disposés à faire des concessions. Le marché

clôture ferme. Nous cotons: Fromage d'automne premier choix, de 57 à 58s; de très fin, de 55s 6d à 56s 6d; de d'été, de 48s à 54s."

Le câble cote aujourd'hui 57s.

**MARCHÉ DE MONTRÉAL**

On estime qu'il ne reste plus guère sur le marché pour l'exportation à Montréal que de 5000 à 6000 meules; il peut en rester peut être 15,000 meules dans le Haut Canada. La demande du marché anglais est parfaitement suffisante pour permettre d'écouler ces reliquats de stocks aux pleins prix, que l'on cote de 11½ à 11¾c.

Le marché local est assez actif, et les commerçants n'ont pas de peine à détailler aux prix de 11½ à 12½c la livre.

**ŒUFS**

Les arrivages d'œufs chaumés de l'Ouest, continuent, et, comme on s'attend que la température printannière de ces jours-ci a dû stimuler la ponte, on tâche d'écouler aussi rapidement que possible. La consommation, d'ailleurs, qui est favorisée par le carême, reste toujours considérable et les prix ne descendent pas beaucoup plus bas que la semaine dernière. Ce sont à peu près les prix de 19c, pour les œufs chaumés d'Ontario et de 10 à 12c pour ceux de Montréal.

Les œufs frais ne sont pas encore abondants et l'on n'a pas de peine à les vendre à 18c. la douzaine.

**POMMES DE TERRE**

Le marché des pommes de terre est tranquille avec abondance de stock. On cote, en gare, par lots de char, 53 à 55c par 90 lbs; et en petits lots, livrés à domicile, de 65 à 70c.

A Boston on cote les Hébrons 60 à 65c les roses de 60 à 63c; les Burbanks, de 55 à 60c; les rouges du Dakota, 47 à 48c; les Chenangoes, 60c.

**FRUITS**

La vente aux enchères de la Montreal Fruit Auction Co, lundi, a été assez réussie. Il y avait beaucoup d'acheteurs et les enchères pour les oranges de Floride et les pommes ont été vives; mais les citrons semblent négligés. Un char d'oranges de Floride s'est vendu de \$2.60 à \$3.12½c. la boîte; un char de citrons, de 82½ à \$1.50 la boîte. Les pommes ont été vendues depuis \$2.00 jusqu'à \$4.70 le quart.

Le marché de détail est modérément actif, avec des prix sans changement.

**VOLAILLES.**

La demande pour les poulets est encore assez bonne, mais pour le reste elle est bien indifférente; on a vendu les dindes de 8 à 9c; les poulets, de 5 à 7c; et les oies, de 4 à 5c la livre.

**HARICOTS**

Les haricots [èves] sont en assez bonne demande aux prix antérieurs; on cote les jaunes, en petites quantités, de \$1.20 à \$1.30 et les blancs, de \$1.30 à \$1.40. Des lots de char ont été offerts sur le marché aux prix de: mediums \$1.20, pea \$1.22 à Montréal.

**PORCS EN CARCASSES**

La température douce de ces jours-ci n'a fait aucun bien aux porcs en carcasses qui se sont vendus lentement aux prix, en détail, de \$6.00 à \$6.25 les 100 livres.

**FOIN PRESSÉ ET FOURRAGES**

A Boston on cote:

Choix à fancy en grosses balles..... \$17 00 à \$17 50  
Choix à fancy en petites balles..... 16 00 à 16 50  
Beau à bon..... 15 00 à 15 50  
Pauvre à ordinaire..... 13 00 à 14 00  
Mêlé..... 11 00 à 13 00  
Paille de seigle..... 12 50 à 13 00  
" d'avoine ..... 8 50 à 9 00

Arrivages de la semaine 765 chars de foin et 20 chars de paille; semaine précédente 431 chars de foin et 10 chars de paille.

Sur les arrivages de la semaine 358 chars sont pour l'exportation, ce qui en laisse 407 pour le marché local.

Les arrivages, ont excédé encore la demande et les prix sont faciles; le foin doit être excellent pour se vendre aux prix extrêmes.

A Montréal, le marché local est amplement approvisionné et les prix sont faciles. Le commerce d'exportation ne veut plus payer que \$7.00 pour le No 2 et de \$7.75 à \$8.00 pour le No 1. Et encore, les marchés étrangers étant à la baisse, on prévoit que ces prix baisseront.

On se demande toujours ce que les cultivateurs vont faire de l'énorme quantité de foin qu'ils ont encore à vendre. Nous croyons et nous répétons notre avis que ceux qui vendront au plus tôt, à n'importe quel prix, seront, en fin de compte, ceux qui auront le plus gagné.

Nous cotons au détail:

Foin pressé No 1, la tonne..... 10 00 à 10 50  
do do No 2 do ..... 9 00 à 9 50  
do do No 3, do ..... 0 00 à 00 00  
Paille vieille do ..... 3 50 à 5 00  
Moulee extra la tonne..... 21 00 à 23 00  
do No 1 do ..... 20 00 à 21 00  
do No 2, ..... 00 00 à 19 00  
Gru blanc do ..... 20 00 à 20 00  
do No 2, do ..... 00 00 à 19 00  
do No 3, do ..... 00 00 à 18 00  
Son (Manitoba) do ..... 00 00 à 00 00  
do (Ontario) do ..... 17 00 à 18 00  
do au char ..... 16 00 à 16 50  
Blé d'inde jaune m. ulu ..... 00 00 à 23 00  
Farine de blé d'inde, 100 lbs ..... 1 75 à 00 00  
Blé d'inde broyé, la tonne..... 00 00 à 24 00

**MARCHÉ AUX BESTIAUX**

Il y avait lundi, aux abattoirs de l'est:

Bêtes à cornes..... 350  
Moutons et agneaux ..... 50  
Veaux..... 30

La demande a été bonne, et la qualité du bétail était en général satisfaisante, et les prix ont haussé.

Nous pouvons donner les prix suivants comme prix moyens:

Bêtes à cornes, 1ère qualité la lb. 4 à 4½c  
" 2e " " 3 à 3½c  
" 3e " " 1½ à 2c  
Moutons..... " 3 à 3½c  
Agneaux..... " 4 à 4½c  
Veaux..... la tête \$2.00 à \$ 9.00  
Porcs sur pied, les 100 lbs. \$5.00 à \$5.25.

MM. E. DUROCHER ET CIE, 97 rue des Commissaires, Montréal, ayant obtenu l'agence des principaux moulins à farine du Manitoba et du Haut-Canada, pourront satisfaire toutes les demandes, soit de la ville ou de la campagne pour la farine, le son, le gru, la moulée, les pois à soupe, etc., etc.

## Renseignements Commerciaux

## CONSTITUTIONS DE COMPAGNIES A FONDÉ SOCIAL

*Toronto, Ont.*—The John Abell Engine and Machine Works Co. (Limited) a obtenu une charte.

The Toronto Portable Oven Manufacturing Co. (Limited) a obtenu une charte.

The Ketchum Generator Co. of Toronto, demande une charte.

The White-Allan Co. of Toronto, demande une charte.

The Army & Navy Co. of Toronto, demande une charte.

The Tisdale Iron Stable Fittings Co., demande une charte.

*Bloomfield, Ont.*—The Bloomfield Canning Co. demande une charte.

*Hamilton, Ont.*—The Joseph Taylor, Jewelry Co of Hamilton (Limited) a obtenu une charte.

*Ottawa, Ont.*—Ottawa Independant Ice Co, demande une charte.

*Wyevale, Ont.*—The Simcoe Wood & Lumber Co. demande une charte.

*Strathroy, Ont.*—Tee Strathroy Petroleum Co, (Limited) demande une charte.

*Toronto.*—F. Thompson & Son, nouveautés, demandent une charte.

## DISSOLUTIONS DE SOCIÉTÉS

*Montréal.*—Messier & Colette, épicerie. Monette & Houle, épicerie.

The Imperial Waterproof Company, J. O. Lafrenière & Cie, grains et farines.

Guérin & DeRepentigny, épiciers.

Leprohon, Leprohon & Guilbault, éditeurs.

Francœur & Ste-Marie, chapellerie.

Houde & Charbonneau, entrepreneurs.

Vandelac & Béland, provisions.

*Québec.*—M. et Noël Lemieux, ferronneries en gros et en détail.

Matte & Garneau, nouveautés.

Faguy & Lépinay, nouveautés.

*Cornwall, Ont.*—Runions et Polley, épicerie.

*Dunham, Q.*—Gilbert & Gilbert fromagerie.

*Galt, Ont.*—Newlands & Cie, manufacture de doublure de gants.

*Windsor, Ont.*—Hanafin & Guitard, hôtel.

*Cookshire, Q.*—Hurd & Lefebvre, forgerons.

*St-Maurice.*—Standard Spice Mill Co.

*Montréal.*—R. Blackwood & Co., eaux gazeuses.

Cassidy, Bonner & Co., courroies etc.

Louis Tesson & Cie, éditeurs.

Ball, Chaput & Cie, grains etc.

Dallaire et Lépine, navigateurs.

J. W. Mackenzie & Co. confections en gros.

Jackson et Trudeau, entrepreneurs.

Wm. Notman & Son, photographes.

W. L. Haldimand & Son, agents de manufactures.

*Lévis.*—F. X. Couture & Cie, hôtel.

*Lotbinière.*—Bernier et Bernier, fonderie.

*St-Jean.*—Coté et Frère, magasin général.

*Brompton Falls.*—Savoie et Desrochers, fromagers.

*Way's Mills.*—Johnson & Dyson, manufacture de lainages.

## NOUVELLES SOCIÉTÉS

*Montréal.*—Paquin et Gélinais, entrepreneurs, Henri Paquin et Napoléon Gélinais.

Exias Amyot & Co, entrepreneurs, Elise Emard épouse d'Exias Amyot, seule.

A. Bonneville & Cie, hôtel, Dame M. S. Bourdon épouse de Albert Bonneville.

Dufort et Barrette, plombiers, Ephrem Dufort et Jos. Barrette.

L. H. Hébert, ferronneries en gros, L. H. Hébert, Alfred Jeannotte et Auguste Brodeur.

Imperial Waterproof Paper Co, Frédéric Jamieson, seul.

Warren Scale Co, balances etc, Jean B. Perrault, seul.

Alex. Courville & Co, buvette, Amélie Bignon épouse d'Alexandre Courville, seule.

H. J. Dreyfus & Cie, bijouterie; Rachel Dreyfus, seule.

Lépine et Leroux, chaussures, Olympe Côté épouse de Chas. Lépine et Délina Prévost épouse de Pierre Leroux.

American Dressing Co., Sidney, Daigneault et Archibald J. Rankin.

John Barry & Sons, fruits etc; John Barry, Richard C. Barry et Frank John Barry.

Bon Marché Comptant & Cie, nouveautés, L. E. Beauchamp et Méderic Lacasse.

Wm. Johnson, Dickson & Co., peintures, Wm. Johnson, Wm. E. Dickson et Thomas H. Bothwell.

D. Lamoureux & Cie, meubles, Marie L. Ulric épouse de J. A. D. Lamoureux.

Lavoie et Vimann, fourreurs, Samuel Lavoie et Jos. Vimann.

Montreal Plaster Ornament Co., Gustave S. White et Arthur Alluisi.

Beaudoin et Contant, bouchers; Pierre Beaudoin et Henri Contant.

Deragon et Fernet, manufacture de collets; Toussaint Deragon et Joseph Fernet.

Fontaine & Cie, agents; Mme M. A. Caron épouse de F. X. E. Fontaine, seule.

Lacoste et Lacoste, charbon; Arthur Lacoste et Jos. L. Gagnon.

Ascot et Sherbrooke—R. W. Evans & Co., laitiers; Mme R. W. Evans seule.

Nicolet—A. M. René, magasin général, Adéline Morrissette, épouse de A. M. René seule.

Pointe Fortune—Wm. Brown & Sons, magasin général; Wm. Brown, Everett Brown et John C. Brown.

Québec—Arthur Brousseau et Cie., nouveautés; Arthur Brousseau seul.

Faguy, Lépinay et frère, nouveautés; Henri Cyrille Faguy, Elzéar et Félix Lépinay.

Sherbrooke—T. T. Blais et Cie., confectio; Asa Helen Hart, épouse de T. T. Blais.

St-Anne de la Pêrade—Rondpré, Richard et Cie., manufacture de portes et chassis; Hercule Proteau, Théod. Rondpré, J. B. Richard et Zotique Grammont.

St-Stanislas—A. Germain et Cie., magasin général; A. A. Germain, gérant et J. T. Despins, commanditaire pour \$400, jusqu'au 1er mai 1897.

Dunham—C. P. England et Cie., magasin général; Clarence P. England et P. England.

Lévis—The Standard Boot Co.; chaussures. James Brodie, Jules Fresque et Amos Campbell.

Sutton—Dew et Wells, bouchers; Silas H. Dow et Willard A. Wells.

Lévis—La Compagnie d'Imprimerie Commerciale; Jos. Mercier seul.

Québec—E. Chamberland et Cie, plombiers; Félix Chamberland et Jules Souillard.

St. Téléphore—Lanthier et Cie, épiciers; Elie Lanthier et G. A. Biron.

Eaton—The Eaton Mill Co., scierie;

Walter Nutt, Alfred Rogers et Henry I. Phelps,

Ste Cunégonde—St Aubin et Cie., entrepreneurs; Edouard St Aubin, seul.

Montréal—Cassidy, Bonner & Co, courroies, etc.; John T. Cassidy, seul.

Demers et Moreau, bouchers; Toussaint Demers et Jos. Moreau.

Lamarche et Leclerc, plombiers; Jos. Lamarche et Pierre Leclerc fils.

Martineau & Guérin, nouveautés; Jos. Martineau et Hercule Guérin.

Frank W. Rowe & Co, eaux gazeuses; Frank W. Rowe, seul.

A. P. Bald & Co, foin, grains etc.; Adam P. Bald, seul.

Gallay et Fain, confectio; Jos. Gallay et Israël Fain,

Henry Harvey & Cie, éditeurs; Henry Harvey et Michaël, Chas Foley.

Jos. Pépin et fils, entrepreneurs; Henri Pépin, seul.

H. F. Pacaud & Cie, épicerie; Madame H. French épouse de G. H. O. Pacaud, seule.

Gouin frères, épicerie; Pierre E. Gouin et Ernest Gouin.

Lightstone & Co, chapellerie etc.; Fanny Goldberg épouse de M. Lightstone, seule.

Robidou & Cie, agents de manufactures, Eugène Robidou et John W. Forbes.

Wm. Notman & Son, photographes; Wm. McFarlane Notman et Charles F. Notman.

Gauthier, Vincent & Dufresne, ingénieurs civils; Hormisdas A. Gauthier, Arthur J. Vincent et Archille Dufresne.

F. F. et C. B. Kelly, agents de manufactures; Frederick F. et Chas. B. Kelly, E. et M. O'Neill, modes; Elizabeth et Margaret O'Neill.

John Price & Son, peaux etc., laines; Joseph et Wm. John Price.

W. L. Haldimand & Son, agents de manufactures; Wm. L. Roderick McK., et Geo. C. Haldimand.

Ed. Léveillé & Cie, relieurs; Edouard et Z. Léveillé.

Trois-Rivières—Malone's Three-Rivers Hay Press & Lumber Co; James Chas. Malone, gérant; Madame T. Malone, commanditaire pour \$6,000 et Daniel Malone, commanditaire pour \$4,000; jusqu'au 23 février 1899.

Lévis—F. X. Couture & Cie, hôtel, F. X. Couture et Alexandre Couture.

Lotbinière—Bernier & Bernier, fonderie, J. Bte. Bernier, Alphonse Bernier, et Théodule Bernier.

Québec—La Compagnie de Publication du Journal La Semaine Politique; Alphonse Bernier et Léon Omer Beaudoin.

Granby—J. Chalmers & Sons, ferblantiers et couvreurs, James Chalmers et Alex. I. Chalmers.

Maison neuve—E. Laflamme et Cie, boulangers, Euchariste Laflamme et Ephrem Dugas.

Sherbrooke—Milward & Co, magasin général, Albert Milward, seul.

Way's Mills—Johnson & Son, manufacture de lainages, Henry J. Johnson et Lorenzo H. Johnson.

Côte des Neiges.—A. et C. Robillard, marbriers, Adolphe Robillard et Clovis Robillard.

Dorval.—T. Foster et de Bellefeuille, bouchers, Thomas Foster et Nap. de Bellefeuille.

Ste Anne de Beaupré.—Fortier et Corriveau, magasin général; François Fortier et Ludger Corriveau.

St David, (Co. Lévis).—Boisvert et Roberge, magasin général. Louis J. Roberge et Wm Boisvert.

**St Hyacinthe.** — Roberge et Ricard, pompes funèbres; Alphonse Roberge et Léonidas Picard.

**INCENDIES.**

**Huntsville, Ont.**—Salem Snyder, carrossier, incendié.

**Ottawa, Ont.**—David Hüntel, tailleur, dommages par l'eau, assuré.

**Kaslo, C. A.**—J. Almore, G. O. Buchanan, Byres Hardware Co., A. J. Fletcher, Galena Trading Co., H. Glegerich, Goldstein & Co., Green Bros Mme H. J. Gunn, J. W. Livers, W. J. Parham, Mahoney & Lundberg, J. F. Ward & Co., J. B. Wilson, Wilson et Perdue, A. W. Wright, ont été incendiés.

**Fort William, Ont.**—A. J. Mills, bijoutier, et E. J. Rochon, hôtelier, incendiés.

**Huntingdon, Q.**—John Cain, magasin général, incendié, pertes partiellement couvertes.

**Québec**—Louis Mercier, épiciers, dommages, assuré.

**Sault Ste-Marie, Ont.**—H. C. Goerke, chaussures, et E. B. Horner & Co., magasin général, incendiés.

**VENTES DE FONDS DE COMMERCE**

**Montréal.**—A. Rolland, épicerie, fonds vendu à Maxime de Répégnigny.

**Geo. Labelle & Cie**, nouveautés, fonds vendu à G. Marsolais.

**Kingston, Ont.**—Mme A. Gorham, nouveautés, fonds vendu à Mme M. A. Hemsley.

**John McLeod**, entrepreneurs, fonds vendu à Robert Gaw.

**Toronto**—Rogers & Co, fabrique de cigares, fonds vendu à Geo. Milligan,

**DEMANDES DE SÉPARATIONS DE BIENS.**

**Dame Almina Bush**, épouse de Seymour Salis, cultivateur de St-George de Clarenceville.

**Mary Talbot** épouse de Richard Kenwood, commerçant de Montréal.

**Mme Marie Delvina Larivière** épouse de Docithé Ménard, cultivateur et commerçant de foin, de St-Grégoire le Grand.

**Mme Rosianne Robillard**, épouse de Fernand Solomon, agent de Montréal.

**Catherine Hamilton** épouse de William Murphy, entrepreneur plombier, de Montréal.

**DIVIDENDES DE FAILLITES.**

Dans l'affaire de **J. A. Béliveau & Cie**, de Montréal; premier et dernier dividende payable à partir du 19 mars. Chas. Desmarteau & Thos. Gauthier, curateurs.

Dans l'affaire de **W. E. Elliot & Cie**, de Montréal; premier et dernier dividende payable à partir du 19 mars, S. W. Stevenson, curateur.

Dans l'affaire de **Samuel Blackston** de Montréal; premier et dernier dividende payable à partir du 21 mars. Wm. Alex. Caldwell.

Dans l'affaire de **P. E. Venner** de Québec; deuxième et dernier dividende à partir du 19 mars, H. A. Bédard, curateur.

Dans l'affaire de **Jos. Simard**, de la Baie St Paul; premier et dernier dividende payable à partir du 19 mars. H. A. Bédard, curateur.

Dans l'affaire de **Urbain Bolduc**, de la Baie St Paul; premier et dernier dividende payable à partir du 19 mars, H. A. Bédard curateur.

**CURATEURS**

**Magog**—MM. C. Millier et J. J. Griffith ont été nommés curateurs à la faillite de M. Jos. A. Fournier.

**Coaticook**—MM. J. P. Royer et R. R. Burrage ont été nommés curateurs à la faillite de Cyrille Jasmin.

**Montréal**—M. John McD. Hains, a été nommé curateur à la faillite de W. A. Whinfield & Cie.

**M. Chas Henry** a été nommé curateur à la faillite de James Shaw.

**M. A. W. Stevenson**, a été nommé curateur à la faillite de John Anderson & Son.

**FAILLITES**

**QUEBEC**

**Montréal**—MM. Eward & McDonald, fondeurs etc, déjà notés, ont fait cession hier; passif \$60,000.

**M. Théophile Geoffron**, manufacturier de chaussures, a fait cession; passif \$32,000. Assemblée le 12 mars.

**The Geo. Bishop Engraving and Printing Co.** a été mise en liquidation.

**Mme Chs. Bruneau** (Catherine O'Neil) faisant affaires sous la raison sociale Charles Bruneau & Cie, hôtel, etc, étant absente du pays, ses créanciers sont convoqués pour le 16 mars.

Une demande de cession a été signifiée à **M. Wm Carsley**, nouveautés, rue Ste Catherine Ouest, de la part de MM. Prunier frères, fabricants de soieries, de Lyon, France.

**MM. Archambault et Leveillé**, marchands de ferronnerie et de quincaillerie, ont fait cession. Passif environ \$5,000; assemblée des créanciers le 16 mars.

**John Martin**, faisant affaires sous la raison sociale de "John Martin & Co", fourrures en gros, a fait cession. Passif, près de \$60,000. Assemblée des créanciers le 20 mars.

Une demande de cession a été signifiée à **James Baxter**, courtier.

**M. J. E. Desjardins**, nouveautés, a fait cession à MM. Kent & Turcotte.

**M. J. O. Bédard**, marchand de tapis, a fait cession de ses biens.

**Québec**—MM. Matte et Garneau, nouveautés, ont fait cession.

**Louis P. Andrew**, épiciers, a reçu une demande de cession.

**Ste-Geneviève de Batiscan**—M. Alfred Vézina, magasin général, a fait cession.

**ONTARIO**

**Cadmus**—Wm. Watson, magasin général, cession à W. A. Campbell.

**Ottawa**—W. J. Murphy, peintures etc, cession.

**Seaforth**—Matthews Robertson, meubles et pompes funèbres; cession à Robert Gibbons, shérif.

**Belmont**—D. McKellar & Son, magasin général; cession à Wm. A. O'Neil.

**Stratford**—J. C. Lawrence, nouveautés; cession à D. M. Cameron.

**Brockville**—E. A. Bigg & Co, nouveautés etc.; cession à James Smart, shérif.

**Glencoe**—D. L. Smith, agent; cession à Donald W. Campbell.

**Norwich**—I. L. Farrington, fromager; cession à G. G. Duncan.

**Ottawa**—Patrick Farrell, chaussures; cession à George O'Keefe.

**Wm. Johnstone**, plombier; cession à C. H. Carrière.

**Stevensville**—Isaac H. Freemyer, magasin général; cession à John Hender-shot.

**Appin**—R. B. Thomas, sellerie; cession à J. A. McAlpine.

**Guelp**—A. J. Little & Co., nouveautés, cession à Henry Barber & Co.

**Seagrave**—J. M. Wakeford, tannier, cession à W. S. Short.

**Toronto**—W. M. Milligan et The W.

**M. Milligan Co.** of Toronto, cession à E. R. C. Clarkson.

**Chellenham**—James Rogers, senior, magasin général, cession à W. A. Campbell.

**Cornwall**—D. J. Gallinger, encanteur et marchand de nouveautés; cession à J. F. Smart.

**London**—Spittal, Burn et Gentleman, nouveautés, cession à F. Beattie.

**NOUVELLE-ECOSSE**

**Halifax**—P. Walsh (P. F. O'Connor), ferronneries en gros et détail, cession. Foster, Foster & Co, provisions etc, cession.

**Bedford**—John Croucher & Co, foins grains etc; cession.

**Sydney**—Mme Thos. Cook, chaussures, cession.

**MANITOBA ET TERRITOIRES.**

**Brandon**—Paisley & Morton, nouveautés, cession.

**Carman**—W. J. Hemenway, magasin général, cession.

**Nesbitt**—Reynolds Bros, hôtel, cession.

**COLOMBIE-ANGLAISE.**

**Victoria**—Green, Worlock & Co, banquiers, ont suspendu leurs paiements.

**EN DIFFICULTÉS**

**Arnprior, Ont**—D. Dagenais, jr. chaussures; offre 40 p. c. comptant.

**New Westminster**—C. A. Ogle, Campbell et Freeman, nouveautés et tapis; demandent un concordat à 70 p. c.

**Barrie, Ont**—Simmons & Cie, chapeaux etc.; demandent un concordat à 50 p. c.

**Guelp**, Ont—J. D. Williamson & Co, nouveautés etc.; demandent un concordat.

**Trenton, Ont**—J. W. Hyde, chaussures; demande un concordat.

**Lachine, Q**—Gougeon et Michaud, nouveautés; assemblée de créanciers.

**Montréal**—A. Turcotte & Cie, marchands tailleurs; demandent du délai.

**CHS. DESMARTEAU**

Comptable, Auditeur et Commissaire

No 1598 rue Notre-Dame.

SPECIALITÉ :

REGLEMENTS D'AFFAIRES DE FAILLITES.

**BILODEAU & RENAUD**

COMPTABLES, AUDITEURS ET COMMISSAIRES, No. 15 rue St-Jacques, Montréal.

Spécialité :

Règlement des Affaires de Faillites.

Téléphone 2003.

**F. VALENTINE**

COMPTABLE ET LIQUIDATEUR DE FAILLITES

TROIS-RIVIERES.

Renseignements confidentiels donnés au commerce.

**NAP. MATTE,**

Comptable, Auditeur et Liquidateur.

BUREAU :

Bâtisse de la Banque Nationale.

75 RUE ST-PIERRE, BASSE-VILLE QUEBEC.

Tél. Bell, bureau, 731. Tél. Bell, résid., 872.

Spécialité:—REGLEMENTS DE FAILLITES.

PRIX COURANTS.—MONTREAL, 8 MARS 1894.

**Allumettes.**

*Allumettes.*

Télégraphe, la caisse.	\$3 70
Tiger	3 40
Telephone	3 50
Star No. 2	2 50
Carnaval	2 80
Parlor	1 75
Louiseville	\$2 50 à 2 65
Dominion	2 25

**Articles divers.**

Briques à couteaux, doz.	\$0 37 1/2	0 40
Bouchons communs gr.	0 20	0 30
Bleu Parisien	0 11	0 13
Brûleurs pour lampes		
No 1, doz.	0 90	1 00
No 2	0 00	0 80
No 3	0 00	0 70
Bougie Paraffine, lb.	0 12	0 13
London-Spermin	0 00	0 11 1/2
Fournier	0 16	0 19
trouées	0 09	0 21
coulour.	0 00	0 23
Chandelles, lb.	0 12	0 16
Cartes à jouer, doz.	0 40	2 40
Camomille lb.	0 25	0 35
Epingles à linçe, bt. 5 gr	0 60	0 00
Lessis concentre, com.	0 35	0 40
pur.	0 00	0 70
Mine Royal Dome g.	1 70	0 00
James	2 40	0 00
Rising Sun large doz.	0 70	0 00
small doz.	0 40	0 00
Sunbeam large doz.	0 70	0 00
small doz.	0 00	0 35
Silverine grande, doz.	0 75	0 00
Mèches à lampe No. 1.	0 18	0 22
No. 2	0 00	0 15
No. 3	0 12	0 13
Savons, boîte.	1 00	3 45
Savon de Marseille (Castille) lb.	0 08	0 10
Cable coton 1 pec., lb.	0 18	0 22
Manilla, lb.	0 13	0 14
Sisal, lb.	0 09 1/2	0 10 1/2
Jute, lb.	0 08 1/2	0 09
Ficelles 3 fils, 30 pieds.	0 45	
40 "	0 60	
48 "	0 70	
60 "	0 85	
72 "	1 00	
100 "	1 25	

**Prix en gros**

Ficelles 6 fils, 30 "	0 75
40 "	1 00
48 "	1 20
60 "	1 40
72 "	1 60
100 "	2 10
Vernis à harnais, gal.	0 00 1 80
doz.	1 10 1 20
à tuyaux, gal.	0 00 0 90
Parisien, doz.	0 70 0 75
Royal polish, doz.	0 00 1 25
Seaux, 2 cercles, doz.	1 60 1 70
3 "	1 80 1 90
Pipes, en boîtes.	0 60 0 90
Laveuse Nelson favorite	1 20 0 00
Planet, doz.	1 63 1 80
Graine de lin, lb.	0 00 0 03 1/2
moulue, lb.	0 00 0 01
canari, lb.	0 05 0 05 1/2
chanvre, lb.	0 00 0 05
Itapé, lb.	0 00 0 07
canari paq., lb.	0 00 0 07

**Balais.**

Balais A à 4 cordes, (esc. 10 p.c.)	\$3.45
B à 3 "	2.90
M à 4 "	2.50
X à 3 "	2.30
C à 2 "	2.15
O à 3 "	1.90
P à 2 "	1.60
No 5 "	1.35
Petits balais, dust.	2.00
Balais "Nelson."	
Ex Carpet, 4 cordes, manche fantaisie.	4.45
Manches en bois dur:	
Ex. Carpet, 4 cordes.	3.45
No X Parlor, 3 cordes.	3.20
Louise, 3 cordes.	3.20
Extra Daisy, 3 cordes.	3.00
No. 0 Hurl, 4 cordes.	2.90
No. 1 " 3 "	2.40
No. 2 " 2 cordes.	2.10
No. 3 " 2 cordes.	1.80
OK, 2 cordes.	1.45

**Cafés.**

Cafés verts.	
Moka	0 23 à 0 26
Java	0 22 0 25
Ceylan Plant	0 22 0 25

**Prix en gros**

Rio.	0 15 0 20
Maracaibo	0 20 0 22
Jamaïque	0 19 0 23
Chicoree	0 10 0 12
<b>Cafés rôtis.</b>	
Standard Java	36c
Old Gov.	31 1/2c
Imperial	31 1/2c
Arabian Mocha	36c
Pure	33c
Standard Java et Mocha	37c
Old Gov. Java et Mocha	35 1/2c
Java Siftings	31 1/2c
Jamaïque	27c
Maracaibo	30c
Rio.	24 à 27c

**Confitures et Gelées**

<b>Confitures:</b>	
Crosse et Blackwell, doz.	2.40 à 2.50
De Michel Lefebvre et Cie:	
Canistres de 1 et 2 lbs.	la lb. 0 13
do 3, 4 et 5 lbs.	0 12
do 6, 7 et 10 lbs.	0 11
Seaux de 7 lbs.	la lb. 0 12
do 11 "	0 11 1/2
do 28 "	0 11
Tumblers de 8 onces.	la douz. \$1 25
do de 1 lb.	2 25
<b>Gelées:</b>	
Michel Lefebvre et Cie:	
Canistres de 1 et 2 lbs.	la lb. 0 11
do 3, 4 et 5 lbs.	0 10
do 6, 7 et 10 lbs.	0 09 1/2
Seaux de 7 lbs.	la lb. 0 10
do 11 "	0 09 1/2
do 28 "	0 09
Tumblers de 8 onces.	la douz. \$1 25
do de 1 lb.	2 25
<b>Divers:</b>	
Citrouilles	\$0 80 0 90
Marmelades	2 10 2 15

**Conserves alimentaires.**

<b>Légumes:</b>	
Blé d'Inde.	doz. 0 90 1 05
Yarmouth 2lbs	0 00 0 00
Windor	0 85 0 95

**Prix en gros**

Hoegg.	1 20 1 25
Haricots de Boston	2 10 2 25
Pois canadiens 2 lbs.	0 85 0 95
" fins	boîte 0 10 0 15
Pois très fins	boîte 0 15 0 17
" extra fins	0 17 0 19
Tomates	doz. 0 80 1 10
Haricots verts	0 85 1 00
Champignons la boîte	0 16 0 30
Truffes la douz.	2 25 2 50
Olives	2 25 2 50

**Poissons:**

Clams, 1 lb.	doz. 1 40 1 50
Homards	1 62 1 60
Huitres, 1 lb.	1 40 1 50
" 2 "	0 00 2 00
Maquereau	0 95 1 00
Sardines canad.	boîte 0 00 0 05
" am.	0 00 0 09
" 1 fra.	0 08 0 11
" 4 fra.	0 13 0 18
Smelts (Eperlans)	0 00 0 00
Saumon	doz. 1 30 1 40
Harong mariné	0 00 0 00
Anchois	3 25 0 00

**Fruits:**

Ananas, 3 lbs.	doz. 2 25 3 00
Blucts, 2 lbs.	0 00 0 00
3 lbs.	0 90 1 00
Fraises	1 75 2 00
Pêches, 2 lbs.	2 25 2 35
3 lbs.	3 10 3 25
Poires, 2 lbs.	1 60 1 70
3 lbs.	2 50 2 90
Pommes, gal.	2 15 2 25
3 lbs.	0 90 1 00
Prunes, 2 lbs.	1 50 2 00

**Vitandes:**

Beef, 1 lb.	doz. 0 00 1 55
2 lbs.	0 00 2 85
14 lbs.	0 00 18 00
Corn Beef, 1 lb.	1 30 1 55
2 lbs.	2 20 2 85
Dinde rôtie, 1 lb.	0 00 2 30
Langue, 1 lb.	0 00 3 25
2 lbs.	0 00 7 00
Langue de boeuf, 1 lb.	5 50 5 75
2 lb.	7 00 7 25
English Brawn	0 00 2 25
Boeuf émietté sec.	0 00 2 50
Patés de foie gras	6 00 8 00

MARCHE DE CHICAGO.

	SEMAINE.	Plus haut.	Plus bas.	Clôture.	Clôture précédente.
<b>BLE—</b>					
Comptant.					
Mars	58 1/2	58 1/2	58 1/2	57 1/2	
Mai	30 1/2	59 1/2	60 1/2	59 1/2	
Juillet	62 1/2	61 1/2	62 1/2	61 1/2	
<b>Mais—</b>					
Comptant.					
Mars		34 1/2	35 1/2	34 1/2	
Mai	37 1/2	36 1/2	37 1/2	36 1/2	
Juillet	38 1/2	37 1/2	38 1/2	37 1/2	
<b>AVOINE—</b>					
Comptant.					
Mars	30 1/2	28 1/2	30 1/2	28 1/2	
Mai	31 1/2	29 1/2	31 1/2	29 1/2	
Juillet	29 1/2	28 1/2	29 1/2	28 1/2	
<b>LARD—</b>					
Comptant.					
Mars		11 82	11 42	11 62 1/2	
Mai		11 85	11 70	12 02 1/2	
Juillet				12 10	
<b>SAINDOUX—</b>					
Comptant.					
Mars		7 17	6 85	6 90	
Mai		7 20	6 80	6 85	
Juillet				7 05	
<b>FIANCS—</b>					
Comptant.					
Mars		6 20	5 92	6 67 1/2	
Mai		6 22	6 05	6 07 1/2	
Juillet				6 25	

PERMIS DE CONSTRUIRE

No 240—Du 20 janvier 1894, quartier St-Antoine, rue Sherbrooke, église Erskine, bâtisse de 96 x 164 à 2 étages, murs en pierre et brique, couverture en ardoise. Architecte, A. C. Hutchison; maçon, J. H. Hutchison; charpentiers, Forde & Casey. Coût probable \$35,000.

No 241—Du 20 janvier 1894, quartier Ste-Anne, rue St Maurice, aile à ajouter au City Hotel, de 47.11 x 64 à 2 étages, murs en pierre et brique, couverture plate en gravois. Architecte A. C. Hutchison; maçon, J. B. St Louis, charpentier, W. Sivan; brique P. C. Ward. Coût probable \$4,000.

No 242—Du 20 janvier 1894, quartier St-Laurent, rue St-Urbain. Une école de 63.4 x 156.6 à 3 étages, murs en pierre et brique, couverture plate en gravois. Architecte, Alex. C. Hutchison; maçon, R. Wilson; charpentiers, L. Paton & Son; brique, T. W. Peel. Coût probable, \$25,000.

No 243—Du 4 janvier 1894, quartier St-Jean-Baptiste; rue Clark, une école de 73 x 87, à 3 étages; murs en pierre et brique, couverture plate en gravois. Architecte, Alex. C. Hutchison; maçon, P. Lyall & Sons; charpentiers, L. Paton & Son; brique, W. Lavers. Coût probable, \$20,000.

No 244—Du 20 janvier 1894, quartier St-Laurent, rue Durocher. Une maison à 1 1/2 étage, de 25.8 1/2 x 61, murs en brique, couverture, mansarde en ciment sparham. Propriétaire, Alex. Cowper; architecte, Alex. C. Hutchison; maçon,

H. Dufort; charpentier, R. Sharp; brique, W. Lavers. Coût probable \$6,000.

No 245—Du 20 janvier 1894, quartier St-Antoine, Avenue Summerhill. Une résidence 25 x 60 à 2 étages; murs en brique, couverture, mansarde en ciment sparham. Propriétaire, Rév. E. Scott; architecte, Alex. C. Hutchison; maçon, R. Wilson; charpentiers, Forde & Casey; brique, W. McArthur. Coût probable \$6,000.

No 246—Du 20 janvier 1894, quartier St-Antoine, Avenue Summerhill. Une résidence de 25 x 47 à 1 1/2 étages; murs en brique, couverture mansarde en ciment sparham. Propriétaire Rév. Professeur James Ross; architecte, Alex. C. Hutchison; maçonnerie, Robert Wilson; charpente, Forde et Casey; brique, Riel et Evans. Coût probable \$6,000.

No 247—Du 20 janvier 1894, quartier St-Antoine, Avenue Summerhill. Une résidence de 25 x 67.4 à 2 étages; murs en brique, couverture mansarde en ciment sparham. Propriétaire, Rév. Professeur Scrimger; architecte, Alex. C. Hutchison; maçonnerie, R. Wilson; charpente, Forde et Casey; brique, Riel et Evans. Coût probable \$6,000.

CHAMBRE DE COMPENSATION DE MONTREAL

	BORDEREAUX	BALANCES
Total pour la sem. terminée le 8 mars 1894	\$10,164,765	\$1,303,093
Sem. Corresp. 1893.	12,147,087	1,758,498
" " 1892.	10,022,659	1,326,628
" " 1891.	8,428,245	1,115,089

AVIS

UNE ASSEMBLEE GENERALE SPECIALE DES ACTIONNAIRES DE LA MONTREAL ST. RAILWAY CO.

Lundi, le 19 Mars, à Midi, au bureau de la Compagnie, No. 20 rue St-Jacques, en vue d'autoriser une augmentation du Capital de la Compagnie, par l'émission de nouvelles actions. Par ordre du Bureau, E. LUSHER, Secrétaire. 2 mars 1894.



PRIX COURANTS.—MONTREAL, 8 MARS 1891.

	Prix en gros	
Huile coton (union)	0 85	0 95
" olive, Barton & G. qts.	0 00	7 50
" " pints	0 00	8 50
" " Poppel qrts	0 00	2 75
" " pint	0 00	3 50
" " 1 doz. 1/2	0 00	3 75
" " Loubon, la	0 70	0 75
" " caisse 24.	0 70	0 75
" " Plagniol c.	6 00	9 50

**Graisses à lubrifier.**

Graisse tins	3 lbs.	0 00	0 50
" "	5 lbs.	0 00	0 90
" "	10 lbs.	0 00	0 60
" a roues imp'	doz	0 00	0 60
" Diamond	doz	0 00	0 75
" Fraser	doz	0 00	1 00

**Liquours et spiritueux.**

Brandy.		(droits payés.)	
Hennessy * caisse	12 00	à	12 50
" " V O	16 00	à	0 00
" " gallon	6 75	à	0 00
Martel * caisse	12 25	à	0 00
Jules Rizat caisse	10 50	à	0 00
" " gallon	3 90	à	0 00
Marceau caisse	9 50	à	0 00
Baudet & Brisset caisse	10 75	à	0 00
Quantin & Co., caisse	0 00	à	8 50
" " gallon	3 90	à	4 10
Commandon & Co. res. 1828	0 00	à	23 00
Doctor's Special	0 00	à	11 00
Jockey Club * * * caisse	7 50	à	0 00
" " V.O.	8 75	à	0 00
" " V.S.O.	10 00	à	0 00
" " V.S.O.P.	12 00	à	0 00
" " W.V.S.O.P.	17 00	à	0 00
P. Richard carte blanche	12 qrts	8 50	
" " "	24 pts	9 50	
" " "	48 pts	10 50	
" " carte d'or	12 qrts	12 00	
" " "	24 pts	13 00	
" " "	48 pts	14 00	
" " Imp. flasks 16 à la c.	10 00		
Derby, caisse	7 00	à	0 00
B. Liet & Fils caisse	10 50	à	0 00
" " gall.	3 60	à	0 00
Bisquit Dubouché, caisse	9 50	à	0 00
" " gall.	4 00	à	4 25
Renault & Cie, caisse	15 00	à	0 00
" " gall.	3 95	à	4 15

	Prix en gros.	
Quantin & Cie, gall.	3 95	4 15
Barnett & Fils, caisse	9 25	10 00
" " V S O	11 00	15 00
" " V S O P	15 00	16 00

**Rhums.**

Jamaïque gallon	4 00	à	6 00
Hurard (Martin) q. caisse	0 00	à	10 50
" " gallon	0 00	à	3 90
St. James, caisse	12 qts	0 00	13 75
" " "	12 bout.	0 00	11 50
" " "	24 pts	0 00	15 00
" " "	48 pts	0 00	16 50
St. Georges " "	12 lit.	0 00	12 00
" " "	24 pts imp.	14 00	
Diamant " "	12 bout.	7 50	
White Ball " "	12 "	7 50	
de l'Ecu " "	12 "	11 50	
" " "	12 lit.	13 75	

**Gins verte, rouge.**

Jno. De Kuyper 1 c. à 24.	5 75	à	11 00
" " 25 à 49 c.	5 70	à	10 95
" " 50 c. et plus	5 65	à	10 90
Melchers et Eagle 1 c. à 24.	4 95	à	9 95
" " 25 à 49 c.	4 90	à	9 85
" " 50 c et plus	4 85	à	9 75
Mécus " "	5 50	à	0 00
Jno. De Kuyper caisse bl.	2 90	à	3 00
Mécus, gallon	2 75	à	2 80
Blankenheym & Nolet, "Key" gin, caisse	5 00	à	9 75
" " Pomes	0 00	à	2 75
A. C. A. Nolet " "	5 00	à	5 25
" " gall.	2 70	à	2 75
Vaughan, Jones D.G. caisse	pts. 7 50		
" " qts.	8 50		
Nicholson, Old Tom " "	pts. 7 25		
" " qts.	8 25		
Sir Roh. Burnett " "	pts. 7 50		
" " qts.	8 50		

**Whiskys Importés.**

Claymore Scotch, caisse	0 00	à	8 75
" " gallon	0 00	à	4 25
Kilty " "	0 00	à	9 75
Aberdeen " "	0 00	à	10 00
Bushmill " "	0 00	à	9 50
H. Fairman & Co. " "	7 25	à	8 25
" " gallon	3 75	à	3 85
Royal Eagle " "	caisse 9 00	à	9 25
Sheriff's " "	9 75	à	10 00
" " gallon	3 90	à	4 00

	Prix en gros	
Mackie's H.O sp Scotch c'sc	10 00	10 50
" " Islay " "	8 00	8 25
" " Brand " "	8 50	8 55
Glenalloch " "	3 40	3 55
" " High'd " "	8 75	9 00
Glenlivet " caisse	9 75	10 00
" " old gall.	1 00	6 00
Watson old Scotch, caisse	7 00	8 00
" " qts.	8 00	9 00
" " pts.	10 00	10 50
Bushmills Irish, caisse	9 50	10 00
J. Jameson & Sons " Ir.	10 25	10 50
" " "	11 25	11 50

**Liquours Cusenier.**

	Prix en gros	
Crème de Menthe glaciale	10 50	13 00
Curacao	00 00	10 50
Prunelle	00 00	13 00
Kummel	00 00	12 00
Crème de Cacao	00 00	14 25
Anisette, caisse	00 00	13 00
Cherry Brandy, caisse	00 00	11 25
Crème de Noyau, Moka, Genièvre, etc., caisse	00 00	10 50
Absinthe supér. caisse	00 00	10 50
Vermouth, caisse	6 00	6 25
Kirsch de com. caisse	9 50	10 00
Kirsch fin	10 50	11 00

**Liquours Saint-John Frères.**

Curacao triple sec. c'sc	\$17 50	0 00
Curacao vert. " "	14 00	0 00
Marasquin de Zara. " "	13 50	0 00

**Liquours Marspott & Cie.**

Menthe glaciale	c'sc	\$12 50	0 00
Pippermint	" "	12 50	0 00
Kirsch vieux	" "	12 50	3 00
Marc vieux	" "	12 50	0 00

**Spritueux Canadiens, gal. imp.**

Esprit de vin, 65 O. P.	3 85	à	4 00
" " 50 O. P.	3 50	à	3 60
" " 25 U. P.	1 90	à	2 00
Rye " "	1 90	à	2 00
Toddy " "	1 85	à	2 00
" " "	1 90	à	2 00
Vieux Rye, 4 ans	2 05	à	0 00
" " 5 ans	2 25	à	0 00
" " 6 ans	2 35	à	0 00
" " 7 ans	2 55	à	0 00

**Apéritifs.**

Corby I. X. C.	8 25	à	0 00
" " X. T. C.	6 25	à	0 00
Imperial 1886 qts.	7 25	à	0 00
" " 1886 flasks.	7 75	à	0 00
" " 1886 1/2 flasks.	8 25	à	0 00
Club 1886 qts.	8 75	à	0 00
" " 1886 flasks.	9 25	à	0 00
" " 1886 1/2 flasks.	9 75	à	0 00

	Prix en gros	
Crème de Menthe glaciale	10 50	13 00
Curacao	00 00	10 50
Prunelle	00 00	13 00
Kummel	00 00	12 00
Crème de Cacao	00 00	14 25
Anisette, caisse	00 00	13 00
Cherry Brandy, caisse	00 00	11 25
Crème de Noyau, Moka, Genièvre, etc., caisse	00 00	10 50
Absinthe supér. caisse	00 00	10 50
Vermouth, caisse	6 00	6 25
Kirsch de com. caisse	9 50	10 00
Kirsch fin	10 50	11 00

**Liquours Saint-John Frères.**

Curacao triple sec. c'sc	\$17 50	0 00
Curacao vert. " "	14 00	0 00
Marasquin de Zara. " "	13 50	0 00

**Liquours Marspott & Cie.**

Menthe glaciale	c'sc	\$12 50	0 00
Pippermint	" "	12 50	0 00
Kirsch vieux	" "	12 50	3 00
Marc vieux	" "	12 50	0 00

**Chartreuses.**

Du Couvent de la G'de	12 lit. 24 1/2 lit.	
Chartreuse Jaune, c'sc	\$22 00	23 00
Verte " "	26 00	27 00
de l'Abbaye de la Chaise Dieu, jaune	00 00	15 50
La Gauloise, jaune, c'sc	16 00	17 00
Verte, caisse	20 00	21 00

**Liquours Rouvière Fils.**

Crème de Cassis, caisse	\$10 50	0 00
Fleur de Cassis, " "	12 00	0 00
Cassis Rouvière Sec " "	13 50	0 00
Cassis Savary " "	11 00	0 00
Kirsch Côte d'Or, 1er ch.	10 00	13 00
Kirsch Côte d'Or * * * c.	12 50	15 50
Kirsch Savary " "	11 00	0 00
Crème de Framboise " "	15 00	0 00
Prunelle Superfine. " "	15 50	0 00
Guignolet " "	10 50	0 00
Dijonnaise jaune " "	16 00	17 50
Sirop de Framboise " "	8 00	0 00
Sirop de Groseille " "	8 00	0 00
Sirop d'Orgat " "	8 00	8 00

**NOTES COMMERCIALES ET INDUSTRIELLES**

Nous avons reçu le numéro spécial pour le commerce du printemps de *The Dry Goods Review*, de Toronto. C'est un numéro splendide, tant pour la matière que pour la partie typographique et artistique, qui fait honneur à la Compagnie de Publication J. B. McLean qui l'a édité.

Ça ne se voit qu'en Amérique. — Un nommé Jessé M. Furst était propriétaire d'un cottage à deux étages, au No 611, avenue Eleston, Chicago. L'autre jour, il alla visiter sa propriété et fut bien surpris de voir qu'il n'y avait plus là qu'une excavation dans le sol. Les voisins lui apprirent qu'on avait déménagé sa maison. Ayant confié son cas à la police, il finit par découvrir sa maison volée sur la rue Dudley, à près d'un mille de son site primitif. Un nommé Frank Lubuosc l'avait vendu à un nommé Pisazczek qui y vivait alors avec sa femme.

Parlant de l'entreprise de M. Huddart, d'organiser une ligne entre l'Angleterre et l'Australie, passant à travers le Canada. M. Coates dit qu'il est venu d'Australie à Marseille, par les paquebots des Messageries Maritimes, en 28 jours et que la malle a été distribuée à Londres 31 jours après le départ de Melbourne. La nouvelle ligne doit, si elle veut réussir, faire mieux que cela, et c'est difficile. Mettons cinq jours pour la traversée de l'Atlantique, cinq jours

pour aller de Montréal à Vancouver, il ne reste plus que 21 jours pour aller de Vancouver à Melbourne.

L'aluminium a été déjà trouvé propre à bien des usages, et l'on annonce constamment de nouvelles façons d'employer ce métal. La dernière est pour la lithographie, et il aura beaucoup d'avantages sur les pierres actuellement employées, tout en remplissant toutes les conditions requises. La seule pierre en usage pour la lithographie se trouve en Bavière, et comme l'approvisionnement diminue, le prix augmente. De plus, elle est très cassante, et, étant rigide, ne peut être employée que pour des surfaces planes. D'après un procédé récemment breveté, nous apprenons que des plaques d'aluminium, pesant de 2 à 10 livres et coûtant de 20 à 40 shellings, servent aussi bien pour ce travail, et que, étant flexibles, ces plaques peuvent être moulées pour des presses à cylindres. Les plaques d'aluminium sont aussi employées pour la gravure au lieu d'acier.

**NOTES FINANCIERES**

Les \$5,000 d'obligations pour payer la subvention donnée par la municipalité de la Pointe à Gatineau pour la construction du pont sur la rivière Gatineau, ont été vendues à 98.

La Chambre de Commerce Nationale, des Etats-Unis a passé une résolution demandant l'établissement d'une Clear-

ing House nationale, réunissant les Clearing Houses de toutes les villes du pays.

La banque d'Angleterre a étendu son escompte, au taux officiel, à des traites de 30 jours comme à celles de 15, et on exprime cette décision en disant: "A une moyenne de 30 jours." Donc la réforme concernerait aussi celles de 60 jours.

La Banque d'Escompte de Paris a déposé son bilan et M. de Soubeyran, président du conseil d'administration a été arrêté. La Société des Immeubles de France, qui dépendait étroitement de la Banque d'Escompte, est aussi en liquidation. Le passif de la banque est de \$11,600,000, dû au public, l'actif étant de \$14,000,000.

**STATISTIQUE.**

L'Office du travail évalue comme suit la puissance des moteurs à vapeur employés par l'industrie et l'agriculture, en France, de 1840 à 1892.

Force des moteurs. Chevaux vapeur	
En 1840	34,300
1852	75,500
1862	205,600
1872	338,300
1882	611,800
1892	965,900

Le nombre des établissements possédant des appareils à vapeur a passé de 3,200 en 1840 à 47,700 en 1892.



PRIX COURANTS.—MONTREAL, 8 MARS 1894

Suif.	
Suif raffiné, la livre.....	0 05 1/2 à 0 06
Suif brut, ".....	0 03 à 0 04

Vinaigres.	
Prix en gros	
Vinaigre Bordeaux.....	0 62 1/2 0 65
M. Lefebvre & Cie, en cruche	1 50 0 00
Malt, gallon.....	0 55 0 00
La Bruyère.....	1 60 0 00

Eau de Javelle.	
Eau de Javelle	Doz. Gros.
de F. Cormond.....	0 70 7 50

Vins.	
Non Mousseux:	
Bordeaux ord., caisse.....	3 00 3 50
" " " " " " " "	1 10 1 25
Bordeaux Médoc, caisse.....	5 65 6 65
" " " " " " " "	6 65 7 65
St Julien, " " " " " "	20 00 25 00
Châteaux, " " " " " "	8 00 12 00
Bourgogne, caisse.....	06 00 00 00
" " " " " " " "	1 40 1 60
Sicile, gallon.....	6 63 11 00
Sherry, caisse.....	00 00 00 00
" " " " " " " "	6 00 15 00
Porto, caisse.....	00 00 00 00
" " " " " " " "	00 00 01 00
Moselle, caisse.....	6 65 7 65
Sauternes, caisse.....	6 50 7 50

Champagnes.	
J. Mumm, caisse.....	\$26 00 28 00
G. H. Mumm, caisse.....	31 00 33 00
Arthur Röderer, caisse.....	25 00 27 00
V. ve Cliquot, caisse.....	31 00 33 00
Pommery, caisse.....	26 00 27 00
Frémont, caisse.....	25 00 27 00
Morizet, caisse.....	29 00 31 00
Louis Röderer, caisse.....	30 00 32 00
Gold Lack Sec, caisse.....	28 00 30 00
Piper Heidsieck, caisse.....	31 00 33 00
Perrier Jouet, caisse.....	31 00 33 00

Prix en gros	
E. Mercier & Cie., carte or, caisse.....	31 00 33 00
Gd vin des Ambassades, c.....	14 00 15 25
Vin des Princes, caisse.....	24 00 25 00
Vin d'été, caisse.....	18 00 19 00

Mousseux.	
Bourgogne Mousseux, c.....	00 00 03 03
Moselle Mousseux, c.....	00 00 00 00
Hock Mousseux, caisse.....	00 00 00 00
Faumur, Tessier & Co., c.....	14 00 15 50
" Nerea Raphaël, c.....	14 00 15 00

Vins toniqués.	
Vin de Chevrier, la douz.....	0 03 9 50
Stimulant au vin de Ranclo, la douz.....	0 00 9 00

Bières.	
Ales:	
Ind Coope & Co., caisse.....	qts 2 10 0 00
" " " " " " " "	pts 1 45 0 00
Bass's (Bull dog), " " " "	qts 2 45 2 50
" " " " " " " "	pts 1 60 1 65
Domestique.....	qts 0 85 1 25

Porter:	
Domestique.....	pts 0 60 0 75
Guinness & Sons " " " "	qts 2 40 2 45
" " " " " " " "	pts 1 58 1 62 1/2
Domestique.....	qts 1 15 0 00
" " " " " " " "	pts 0 70 0 60

Chocolats.	
Menier.	
Par caisse	Par boîte
de 120 lbs.	de 12 lbs.
Papier Jaune..... lb. \$0 34	\$0 36
" Chamois..... " 0 43	0 48
" Rose..... " 0 50	0 56
" Bleu..... " 0 58	0 66
" Vert..... " 0 50	0 56
" Lil-a..... " 0 58	0 63
" Bronze..... " 0 65	0 74
" Blanc glacé..... " 0 73	0 83
" Premium..... " 0 38	0 42

Saintoin Freres.	
Prix en gros	
De Santé par boîte de 10 lbs, lb. \$2 29	
Bonbons.....	0 45

Drogues et Produits Chimiques	
Acide tartrique..... la lb.	0 40 0 45
" carbonique.....	0 40 0 45
" oxalique.....	0 08 0 12
" citrique.....	0 61 0 65
Alun..... lb.	0 01 1/2 0 2 1/2
Aloès du Cap.....	0 13 0 15
Borax raffiné.....	0 09 0 12
Bleu (carré).....	0 12 0 16
Bromure de Potass.....	0 38 0 42
Bicarbonate de Soude.....	0 00 2 50
Bichrom. de Potasse.....	0 10 0 12
Pearline, boîte.....	5 00 0 00
Camphre anglais..... lb.	0 85 0 95
Cani hre américain.....	0 00 0 75
Chlor. de Potasse.....	0 00 0 10
Chlorure de chaux.....	0 02 1/2 0 03
Crème de tartre.....	0 25 0 30
Cendres de soude.....	0 11 0 02
Couperose, 100 lbs.....	0 80 1 03
Garance..... lb.	0 00 0 00
Glycérine..... lb.	0 17 0 20
Gomme arabique..... lb.	0 50 1 25
Gomme épinette..... lb.	0 25 0 00
Indigo Madras..... lb.	0 70 0 80
Indigo Bengal..... lb.	1 50 1 75
Soda à l'ave'r par 100 lbs.....	0 90 1 00
Soda à pâte par baril.....	0 00 2 50
Soufre poudre.....	2 50 3 00
Soufre bâtons.....	2 50 3 00
Soda caustique 60° 100 lbs.....	2 25 2 51
Soda caustique 70° 100 lbs.....	2 50 2 75
Seis d'Epsom.....	1 75 3 00
Sel de soude..... 100 lbs	0 90 0 95
Extrait de Campêche lb.....	0 10 0 11
Extrait de en paquets lb.....	0 12 0 14
Sulfate de morphine .. lb.....	1 90 2 00
Sulfate de cuivre..... lb.	0 00 0 00
Strychnine..... oz.	0 90 1 00
Sumac..... la tonne	70 00 75 00
Opium..... lb.	4 60 4 25
Phosphore..... lb.	0 60 0 75
Iodure de potasse..... lb.	3 75 4 00
Quinine..... oz.	0 40 0 45
Salpêtre..... lb.	0 07 0 08
Vert de Paris.....	0 00 0 00
Vitriol.....	0 05 0 08

Produits Pharmaceutiques.	
Prix en gros	
Huile de ricin (castor), la lb. 0 10 à 0 11	
" " " " " " " "	1 oz. p. doz 0 35
" " " " " " " "	2 " " " 0 50
Huile de ricin (castor), 1 oz. p. doz 0 75	
" " " " " " " "	4 " " " 0 90
" " " " " " " "	6 " " " 1 00
" de foie de morue, demiards	par doz 1 50
" " " " " " " "	Wyeth's
" " " " " " " "	demiards par doz 6 50
" " " " " " " "	" par gal. 1 20 à 1 50
Trésoir des nourrices, par doz 1 45	
Sirup Dr Coderre (5 p.c.) " " " "	1 75
Hop Bitters, " " " "	7 00
Radway Ready Relief, " " " "	1 75
Pain Killer, par doz 1 75 à 2 00	
Eau de Cologne.....	1 50 0 00
" " " " " " " "	Hoyt's.... 1 85 0 00

Eau de Floride, Murray	
& Lanman.....	4 75 0 00
Essences..... 55c.	\$1, 1 50 1 75
" " " " " " " "	caté..... \$2, 3 50 6 75

Specialités de L. Robitaille, Joliette.	
Doz. Gros.	
Elixir Résineux Pectoral	\$1 75 \$18 00
Restaurateur de Robson	3 50 38 00
Pilul. antibill. du Dr Ney	1 50 15 00
Spéc. antiasthm. gr.....	6 25 65 00
" " " " " " " "	" petite 3 25 33 00
Anticholériq. du Dr Ney	3 50 40 00
Salsepareille grande	7 00 90 00
" " " " " " " "	" petite 3 75 40 00
Onguent anti-hémor. " " " "	1 75 18 00
" " " " " " " "	antidart. " 1 75 18 00
Onguent magique gr.....	1 75 18 00
" " " " " " " "	magique pet. " 1 00 10 00
Pommade " c. les cors " " " "	1 75 18 00
Baunie Catarrhal gr.....	7 00 75 00
" " " " " " " "	" petite " 3 50 36 00
Tue-douleur dentaire " " " "	1 75 18 00
Poudre dépurative, Vink " " " "	1 75 18 00
Spécifique du prof. Vink	6 00 63 00
Vermifuge " " " "	4 00 42 00

**COURROIES EN CUIR**

**ROBIN & SADLER**  
2518, 2520 ET 2522 RUE NOTRE-DAME  
Manufacturiers.

**"LA CANADIENNE"**

COMPAGNIE D'ASSURANCE SUR LA VIE,

Bureau Principal, 107 Rue Saint-Jacques, Montréal,

EDIFICE IMPÉRIAL, BUREAUX 30 et 31.

Président, Hon. J. G. LAVIOLETTE, M.C.L.; Vice-Président, F. X. MOISAN;  
Gérant et Secrétaire, P. GARON.

Situations vacantes pour agents et collecteurs.  
S'adresser personnellement ou par lettre à

N. B.—En faisant votre demande, mentionnez LE PRIX COURANT.

P. GARON, Gérant.



**La Pâte de Gomme d'Épinette Rouge**

— DU —  
**Dr CHEVALIER**

est plus en usage qu'aucun des sirops de gomme d'épinette, par le fait de sa forme portative et de son efficacité.

A VENDRE CHEZ

**MM. LAVIOLETTE & NELSON**  
PHARMACIENS  
Agents des Remèdes Brevetés Français  
1605 Rue NOTRE-DAMÉ  
Coin de la rue St. Gabriel, MONTREAL.

**GEO. BRADSHAW & CIE**  
MARCHANDS DE

**BOIS DE SCIAGE ET DE CHARPENTE**  
BUREAUX, 41 RUE DU BASSIN

Près de l'église Ste-Anne, MONTREAL.  
Manufacture de Boîtes d'Emballage,  
Sciages et Planage

Bois durs et mous de toutes sortes, bruts, blancs ou préparés, toujours en stock.

**BRODIE & HARVIE**  
Marchands de Farine

Manufacturiers de la

**Farine Préparée de Brodie & Harvie**  
Nos 10 et 12 Rue BLEURY, Montreal.

Farine d'avoine, Farine Graham, Blé cassé, Farine de Seigle, Mais pilé, Farine de Blé d'Inde, Son, Grains d'alimentation.

**SEMENCES!**

**WILLIAM EWING & CO.,**  
MARCHANDS DE SEMENCES, 142 rue McGill, MONTREAL.

Offrent un assortiment complet de semences pour le Jardin et la Ferme et de graines de fleurs.  
Demandez les prix pour semences de Trèfle et de Mûl et pour le Blé d'Inde d'Ensilage.  
Envoi gratis du Catalogue (liste de prix) illustré.

**ANDRE DESJARDINS**  
— Importateur de —  
**FRUITS ETRANGERS ET DOMESTIQUES**  
142-143 MARCHE BONSECOURS  
MONTREAL,  
Ci-devant occupé par O. & E. HART.

Toute commande promptement exécutée.  
Téléphone Bell 1742.

**PICAULT & CONTANT**  
PHARMACIENS ET CHIMISTES

1475 rue Notre-Dame, Montréal

MANUFACTURIERS et MARCHANDS EN GROS

D'Essences Culinaires, Huiles à Cheveux, Parfumeries, Vernis à Chaussures, Lessive en caisses, Caustique en canistres, Huile d'Olive en bouteilles, Huile de Castor, etc.

Prix modérés et commandes exécutées avec diligence.

PRIX COURANTS.—MONTREAL, 8 MARS 1894.

Prix en gros		Prix en gros		Prix en gros.		Prix en gros.	
Spavin-Cure grande	7 00 80 00	Harnais finis à la main p.lb.0	25 0 26	<b>Peaux.. Prix payés aux bouchers.</b>		A, extra supérieure,	
" petite	3 50 38 00	" No. 2	0 23 0 24	Peaux vertes, par 100 lbs. No. 1	\$ 3 00	B, supérieure,	0 23 à 0 25
Colic-Cure	3 00 33 00	" finis à la roue p.lb.0	22 0 24	do do	No. 2 2 00	Noire,	0 17 à 0 18
Pastilles Vermif. français.	1 40 15 00	" No. 2	0 21 0 23	do do	No. 3 1 00	Cap de B. E. en suint,	0 13 à 0 16
<b>Spécialités de Picault &amp; Contant.</b>		" taureau	p. lb.0 19 0 23	<b>Veaux, la livre.....</b>		Australie, lavée,	0 00 à 0 00
Doz. Gros.		Vache cirée mince	p. lb.0 25 0 26	Agneaux, la pièce.....	0 75 à 0 80	Buenos Ayres,	0 32 à 0 35
Elixir Pulmon. Balsami.	\$1 75 \$18 00	" forte No. 1	p. lb.0 21 0 23	Moutons, laine.....	0 90 à 1 05	Natal, en suint,	0 00 à 0 00
Biscuit Purgat. Parisien	1 20 12 00	Vache grain. pesant p. lb.0	23 0 25	Moutons, tondus.....	0 00 à 0 00	<b>Fourrages.</b>	
Pastille à vers.....	1 10 15 00	" Hm, M. Lan lep.	0 104 0 114	Les tanneurs paient 60 cts de plus pour les peaux assorties et inspectées.			
Poudre de condition 1/2 lb.	0 80 7 20	" écossaise	p. lb.0 21 0 26	Peaux de l'Ouest.....	No. 1 4 00	Prix payés à Montréal.	
" 1 lb.	1 25 13 00	Taure française	p. pied.0 60 0 85	do do	No. 2 3 00	Vison, la pièce.....	\$1 00 à \$1 50
Huile d. foied. morue 8 oz	18 00	" anglaise	0 00 0 70	Rat musqué(priatemps)			
" 1 lb.	1 80 18 00	" canadienne	0 59 0 60	Marte, No. 1.....			
Huile d. foied. morue 6 oz	15 00	Veau can. 25 à 30 lbs p. lb.0	60 0 70	Renard roux.....			
Emulsion	4 00	" 36 à 45	p. lb.0 574 0 624	Loup-cervier.....			
Huile Vétérinaire.....	1 50	" 45 et plus	p. lb.0 55 0 574	Bête puante.....			
Essence d'épinette.....	0 80	Vachefendus moy.Ont p.lbo	15 0 17	Ours.....			
<b>Spécialité du Dr. J. G. Lavolette</b>		" forte de Q. p. lb.0	144 0 16	Loutre.....			
Sirop de Térébenthine.	Doz. Gros.	" mince	p. lb.0 17 0 00	Castor, la livre.....			
Petits flacons.....	2 00 21 00	Vache vernie	le pied.0 00 0 16	Chat sauvage.....			
Grands flacons.....	4 00 42 00	" d'Ontario	0 16 0 19				
5 p. c., 30 jours.		Cuir verni uni, grainé	0 00 0 16				
<b>Spécialité de A. C. Dionne.</b>		Mouton mince	la doz. 5 00 9 00				
Sirop de merisier compos.	\$1 50 0 00	" épais	p. lb.0 40 0 45				
<b>Cuir et peaux.</b>		Dongola glacé, ord. le pied.0	11 0 20				
Cuir à semelles.		Kid Chevette	0 20 0 38				
Spanish No 1 18 lbs en moy.0	20 0 22	Chèvre des Indes glacée	0 15 0 00				
" 25 " et au-des.0	19 0 20	Kangourou	0 38 0 45				
" léger.....	0 17 0 18	Dongola dull	0 11 0 20				
" No 2	0 16 0 164	Buff d'Ontario H. 0 13	HM. 0 11				
" 18 lbs en moy.0	18 0 20	" M. 0 12	L. 0 11				
Zanzibar.....	0 16 0 00	Buff d'Ontario No 2.....	0 00 0 094				
Slaughter sole No 1 steers.0	20 0 22	Buff de Québec H. 0 114	HM. 0 11				
" " p. ord.0	19 0 21	" M. 0 104	L. 0 094				
" " No 2	0 17 0 18	Buff de Québec No 2.....	0 00 0 09				
" " sans acide.0	0 13	Glove Grain Ontario.....	0 00 0 11				
" union crop No 1.0	27 0 00	" Québec.....	0 00 0 09				
" " No 2.0	21 0 00	Pebble " Ontario.....	0 104 0 11				
		" Québec.....	0 094 0 10				
		Cuir à bourrure No 1.0	22 No.2 0 20				
		<b>Cuir à Reliure.</b>					
		Maroquin large	doz.\$21 00 \$36 00				
		" petit	18 00 22 00				
		" persian	12 00 20 00				
		Veau de loi, im. \$48 00 S. Royal	\$40 00				
		" " Royal	38 00				
		Veau de loi	M. \$30 00 D. \$20 00				
		Vache Russie en peau la pièce.	18 00				
		" imitation le pied.	0 30				
		" seal	0 20				
		Veau de Russie	doz. 72 00				

Fondée en 1867.

L. W. TELMOSSÉ & CIE

(Successors de Gaucher et Telmosse)

Importateurs d'Épiceries, Vins, Liqueurs, Conserves Alimentaires, Etc.

87 et 89 rue des Commissaires, 242, 244 et 246 rue St-Paul, Montréal.

N. B.—Nous faisons une spécialité des Vins de Messe, Sicile, Tarragone, et nous tenons constamment en mains les vins de Sauterne et Cl-rets.

BLACKSTONE :: CIGAR :: FACTORY

VILLENEUVE & CO.

Fabricants des Célèbres Marques de Cigares

ABERDEEN, :: PAUL JONES, :: MELROSE, BLACKSTONE, :: LITTLE BUCK.

Sans exception les meilleurs Cigares du marche.

AND. BRISSET & FILS

IMPORTATEURS DE

VINS, LIQUEURS ET PRODUITS FRANÇAIS

EN GROS

Seuls agents des Eaux de Contrexeville, Vichy (Source Dubois), des Rvds Pères Trappistes d'Oká, Bougies, Savon de Fournier-Ferrier, Huiles de Plagniol de Marseille, Sardines, Pâtes, Chocolat de Trébucien de Paris, Conserves, Gélatine, Amer Picon, Spécialités pharmaceutiques.

21, 23 et 25 rue Gosford et rue du Champ de Mars, Montréal.

DUCKETT, HODGE & CIE

Exportateurs de

Beurre et Fromage

Et Marchands de Provisions en Général,

104 Rue des Sœurs Grises.

Coin de la rue William. MONTREAL



G. G. GAUCHER

Farines, Provisions, Produits de la ferme

SEUL AGENT EN CANADA DE LA POUDRE ENGRAISSIVE et NOURRISSANTE pour les Chevaux et bêtes à corne.

TONIQUE, STOMACHIQUE, DEPURATIVE et VERMIFUGE.

91 et 93 Rue des COMMISSAIRES

MONTREAL.



PRIX COURANTS.—MONTREAL, 8 MARS 1894.

**Prix en gros**

**Connection double, carrée ou fausse équerre:**

4 x 4 pouces chacun	1 40
6 x 4 "	1 90
6 x 6 "	1 90
9 x 6 "	2 75
9 x 9 "	2 75
12 x 9 "	4 00
12 x 12 "	0 00

**Syphon:** simple, double.

4 pouces	1 40	2 00
6 "	1 90	2 75
9 "	2 75	3 30
12 "	4 00	6 00

**Tuyaux à cheminée:**

9 pouces, par pied	0 25
12 "	0 40

**Scotchings**

Scotch Grate *	do 2000 "	5.25	6.00
Scotch Steam *	do 2240 "	4.25	5.25
Vale Grate	do 2000 "	5 50	
Welsch Anthracite	do 2000 "	6 00	
Pictou	do 2240 "		
Cape Breton	do " "	3 60	
Glance Bay	do " "	4 00	
Sydney	do " "	4 00	
Reserve	do " "		
Charbon de forge	do 2000 "	6.25	6.50
Lehigh pour fond.	do " "	6.50	6.75
Coke	" par chaldron	6.75	7.00
	" usage domestique	3.00	
	" concassé	3.50	

\* Selon distance et qualité.

**Bois de chauffage.**

**Prix payé par marchands, aux chars, gare Hochelaga.**

Erable la corde	\$4 75 à \$5 25
Merisier do	4 50 à 5 00
Bouleau, &c. do	0 00 à 0 00
Epinette do	3 70 à 4 25
Slabs par chars	28 00 à 31 00
" on barge. Corde	2 30 à 3 00
Rognures, le voyage	2 25 à 0 00

**Bois durs.**

Acajou de 1 à 3 pouces	le pied	22 à 24
Cèdre rouge 1 pouce	do	10 à 12
Noyer noir 1 à 4 pouces	do	10 à 14
Noyer noir 6 x 6, 7 x 7, 8 x 8	do	12 à 13
Cerisier 1 à 4 pouces	do	9 à 11
Frêne 1 à 3 pouces	le M.	18 00 à 22 00
Merisier 1 à 4 pouces	do	20 00 à 25 00
Merisier 5 x 5, 6 x 6, 7 x 7, 8 x 8	do	26 00 à 25 00
Erable 1 à 2 pouces	do	20 00 à 36 00
Orme 1 à 2 pouces	do	18 00 à 25 00
Noyer tendre 1 à 2 pouces	do	30 00 à 40 00
Cotonnier 1 à 4 pouces	do	40 00 à 45 00
Bois blanc 1 à 4 pouces	do	18 00 à 22 00
Chêne 1 à 2 pouces rouge	do	30 00 à 35 00
Chêne 1 à 2 pouces blanc	do	40 00 à 50 00

**Plaquage (veneers):**

Uni	par 100 pieds	90 à 1 00
Français	la feuille	50 à 1 25
Américain	do	25 à 50
Erable piqué	le pied	00 à
Noyer noir ondé	do	00 à
Acajou (mahogany)	do	8 à

**Bois de Service**

1 pouce strip shipping cull,	6 à 16 pieds	le M.	\$12 00	13 00
1 1/2, 1 1/2 et 2 pces.	do	do	12 00	13 00
1 pouce shipping cull sidings	do	do	14 00	16 00
1 1/2 et 2 pces	do	do	15 00	18 00
1 pouce qualité marchande	do	do	20 00	24 00
1 1/2 et 2 pces.	do	do	20 00	30 00
1 pouce mill cull, strip, etc. No. 2	do	do	9 50	10 00
1 1/2 et 2 pces.	do	do	7 50	9 00
1 pouce mill cull No. 1	do	do	11 00	12 00
1 1/2 et 2 pces.	do	do	9 00	12 00
3 pces.	do	do	9 00	11 00
do	do. No 2	do	6 00	8 00

**Epinette.**

1 pouce mill cull	5 à 9 pouces	do	9 00	10 00
1 1/2 et 2 pces. mill cull	do	do	10 00	11 00
3 pces mill cull	do	do	9 00	10 00
1 1/2, 1 1/2 et 2 pces. qualité march.	do	do	12 00	13 50

**Pruche.**

1, 2 et 3 pces	do	do	9 00	10 00
Colombages en pin, 2 x 3, 3 x 3 et 3 x 4—aux chars	do	do	10 00	11 00
Lattes—1ère qualité	do	do	1 80	2 00
2ème do	do	do	1 40	
Bardeaux pin XXX	16 pouces	do	2 90	3 00
do XX	do	do	2 40	2 50
do X	do	do	1 50	
do 1ère qualité	18 pouces	do	3 00	
do 2ème do	do	do	1 75	
Bardeaux cèdre XXX	16 pouces	do	2 90	3 00
do XX	do	do	2 40	2 50
do X	do	do	1 50	
Bardeaux pruche marchande	do	do	1 75	

**Charpente en pin.**

de 16 à 24 pieds—3 x 6 à 3 x 11	do	do	16 00	
de 25 à 30 do do do	do	do	18 00	
de 31 à 35 do do do	do	do	21 00	
de 16 à 24 do —3 x 12 à 3 x 14	do	do	18 00	
de 25 à 30 do do do	do	do	20 00	
de 31 à 35 do do do	do	do	23 00	

**Bois carré—pin.**

de 16 à 21 pieds—de 5 à 11 pouces carrés	do	do	17 00	
de 25 à 30 do do do	do	do	19 00	
de 31 à 35 do do do	do	do	21 00	
de 16 à 21 do —de 12 à 14 pouces carrés	do	do	19 00	
de 25 à 30 do do do	do	do	21 00	
de 31 à 35 do do do	do	do	23 00	

**Charpente en pruche.**

de 17 à 30 pieds jusqu'à 12 pouces	do	do	15 00	
Charpente en épinette	do	do	16 00	
do en épinette rouge	do	do	25 00	30 00

**Charbons.**

**PRIX DE DÉTAIL.**

Grate par tonne de 2000 lbs.	\$6 00
Furnace do	6 00
Egg do	6 00
Stove do	6 50
Chestnut do	6 50
Peanut do	5 25

**Prix de détail.**

Acajou de 1 à 3 pouces	le pied	22 à 24
Cèdre rouge 1 pouce	do	10 à 12
Noyer noir 1 à 4 pouces	do	10 à 14
Noyer noir 6 x 6, 7 x 7, 8 x 8	do	12 à 13
Cerisier 1 à 4 pouces	do	9 à 11
Frêne 1 à 3 pouces	le M.	18 00 à 22 00
Merisier 1 à 4 pouces	do	20 00 à 25 00
Merisier 5 x 5, 6 x 6, 7 x 7, 8 x 8	do	26 00 à 25 00
Erable 1 à 2 pouces	do	20 00 à 36 00
Orme 1 à 2 pouces	do	18 00 à 25 00
Noyer tendre 1 à 2 pouces	do	30 00 à 40 00
Cotonnier 1 à 4 pouces	do	40 00 à 45 00
Bois blanc 1 à 4 pouces	do	18 00 à 22 00
Chêne 1 à 2 pouces rouge	do	30 00 à 35 00
Chêne 1 à 2 pouces blanc	do	40 00 à 50 00

**Plaquage (veneers):**

Uni	par 100 pieds	90 à 1 00
Français	la feuille	50 à 1 25
Américain	do	25 à 50
Erable piqué	le pied	00 à
Noyer noir ondé	do	00 à
Acajou (mahogany)	do	8 à

**CHOLERA!**

Prévenez cette TERRIBLE MALADIE en vous procurant de suite

**L'ANTICHOLÉRIQUE du Dr NEY**

La Diarrhée, quoique n'ayant pas ordinairement le caractère grave du Choléra, a souvent des conséquences funestes, si elle est négligée.

Quelques doses d'ANTICHOLÉRIQUE du Dr NEY arrêtent à son début ce mal si redoutable.

M. A. CASAVANT, pharmacien, aux Etats-Unis, écrit ce qui suit :

M. L. ROBITAILLE, Monsieur et Cher Confrère,

"Je me fais un devoir de témoigner en faveur de l'ANTICHOLÉRIQUE du Dr NEY, que vous êtes, pareil-il, en voie de faire connaître au public canadien. Voilà plus de dix ans que je suis dans la Pharmacie en différentes localités aux Etats-Unis, et je dois dire en toute sincérité que je ne connais pas de préparation qui ait donné autant de satisfaction que l'ANTICHOLÉRIQUE du Dr NEY. J'ai eu occasion de voir cette excellente préparation employée dans une foule de cas et toujours avec le plus grand succès. D'après mon expérience, c'est véritablement le spécifique par excellence contre le CHOLÉRA et la DIARRHÉE." Bien à vous,

A. D. CASAVANT, Pharmacien  
Fall River, Mass. 2 avril 1892.

En vente partout à 50 cts la bouteille  
SEUL PROPRIÉTAIRE  
**L. ROBITAILLE, Chimiste**  
JOLIETTE. P Q

**LITERIE**

DE LA  
**MAISON LA PLUS RENOMMÉE, ÉTABLIE DEPUIS 25 ANS.**

Prix absolument les PLUS BAS.

**J. E. TOWNSEND**  
1 Petite Rue St. Antoine, coin Rue St-Jacques seulement.  
Téléphone 1906 GROS et DÉTAIL

**'ANCHOR'**

**WEAKNESS CURE**

Est le **REMÈDE TONIQUE** par excellence, le **TONIQUE** le plus complet;

Il renferme tous les éléments indispensables au renouvellement du SANG et des TISSUS.

Nécessaire dans tous les cas de Faiblesse et principalement dans les

Maladies des Poumons :

**CONSUMPTION, TUBERCULOSE.**

La **DYSPEPSIE**, sous toutes ses formes—Embaras du Foie—Les Maladies des Nerfs—Epuisement Nerveux—Les Maladies du Sang : Anémie—Chlorose—Les Maladies et la Convalescence des Femmes.

**L'amaigrissement—La Débilité Générale,**  
Et dans tous les cas de **Convalescence.**

**PILULES du Dr NELSON—Tonique du Sang**  
**VERMICURE FRANÇAIS, (au Chocolat)**  
**CASTOROL**, en bouteilles de 2 oz. et de 4 oz.

**ANCHOR MEDICINE CO'Y**  
**QUEBEC.**

**The EDWARD CAVANAGH Co'y**  
Manufacturiers et Importateurs

— DE —

**QUINCAILLERIES, HUILES, PEINTURES, CHARBONS,**  
Etc., Etc.

2547 à 2553 rue Notre-Dame,  
Coin de la rue des Seigneurs.  
Bell T61. 8025. **MONTREAL.**

**CIE de TELEPHONE BELL du Canada**  
— BUREAU PRINCIPAL —  
**30—RUE ST. JEAN—30**  
**MONTREAL.**

La Compagnie vendra ses instruments à des prix variant de \$7 à \$25 par paire. Les "Standard Bell Telephone set" (protégés par une marque de fabrique enregistrée) dont le but spécial est de donner un service parfait et constant, est celui dont la compagnie se sert pour ses abonnés et il est supérieur à tout autre outillage téléphonique qui ait été mis jusqu'ici sur le marché.

Les abonnés du service de Montreal et le public peuvent maintenant obtenir la communication téléphonique sur ses lignes de circuit à longue distance, avec Québec, Ottawa et Sherbrooke et les localités intermédiaires, aux prix suivants:

	Abonnés	Public
Pour Québec	60c	\$1.00
" Ottawa	50c	75c
" Sherbrooke	50c	75c

On trouvera des cabinets isolés pour la conversation à l'agence de la Compagnie, à Montréal, No. 1730 rue Notre-Dame, où l'on pourra obtenir toutes informations au sujet des prix et des localités en communication.

Le 'SUN' Compagnie d'Assurance sur la Vie  
DU CANADA.



Un excellent placement pour chacun est de prendre une police d'assurance dans cette forte et prospère compagnie.

Polices sans conditions.  
Réclamations payées promptement.

BUREAU A MONTREAL, Montreal.  
T. B. MACAULAY, R. MACAULAY.  
Secrétaire et Actuaire. Président.

**PROPRIÉTÉS**  
ET  
**LOTS A BATIR**  
A Vendre  
Au Mois

Résidences d'Été  
A Vendre  
ou à Louer

Prêts Négociés aux Plus Bas Prix

Assurances  
Evaluations

**L.F. LAROSE AGENT D'IMMEUBLES**

2550 Rue Notre-Dame

**PATENTS**  
CAVEATS, TRADE MARKS  
COPYRIGHTS.

**CAN I OBTAIN A PATENT?** For a prompt answer and an honest opinion, write to **MUNN & CO.**, who have had nearly fifty years' experience in the patent business. Communications strictly confidential. A Handbook of Information concerning Patents and how to obtain them sent free. Also a catalogue of mechanical and scientific books sent free. Patents taken through Munn & Co. receive special notice in the Scientific American, and thus are brought widely before the public without cost to the inventor. This splendid paper, issued weekly, elegantly illustrated, has by far the largest circulation of any scientific work in the world. \$3 a year. Sample copies sent free. Building Edition, monthly, \$2.50 a year. Single copies, 25 cents. Every number contains beautiful plates, in colors, and photographs of new houses, with plans, enabling builders to show the latest designs and secure contracts. Address **MUNN & CO., NEW YORK, 361 BROADWAY.**

**JOHN MORRIS**  
AGENT D'IMMEUBLES

Assurances Contre le Feu,

Prêts sur Hypothèques

126, RUE ST-JACQUES

Téléphone 2290.

MONTREAL.

**A VENDRE**

PAR

**J. N. BEAUDRY,**

AUDITEUR ET COMPTABLE

Agent d'Immeubles, de Successions, de Finances et d'Assurances, Louage de Maisons et Collection de loyers,

Prêts et Emprunts effectués aux taux les plus bas.

Bâtisse "Imperial," Chambre 18

Bell Tel. 2506.

\$7,600 RUE LAGAUCHETIERE, près des Allemands, deux bonnes maisons en pierre de taille et brique solide, 41 x 36, à deux étages avec soubassement et grenier, terrain 3627 pieds.

\$45,000 RUE ST. PAUL, près de St. François-Xavier, deux magasins en pierre à trois étages, de 28 et 31 x 49 avec entrepôts en arrière de 131 x 24, terrain 10,057 pieds.

\$20,000 RUE DES COMMISSAIRES, coin de St. François-Xavier, un superbe magasin et entrepôt en pierre de taille de 23.9 x 80.6, à quatre étages, superficie 2,367 pieds.

\$10,000 Un bloc de 6 maisons, 12 logements, coin des rues Drolet et Marie-Anne. Loyer annuel \$1,140.01.

Un grand nombre de lots vacants à Laprairie avoisinant la manufacture de briques pressées, et sur les rues St-Denis et Sherbrooke et St-André, 116 x 133, en tout ou en partie, de 25 centins à \$1 le pied.

\$3,500 RUE ST-ANDRE, maison de 20 x 40 en bois et brique, 4 étages, 2 logements, loyer \$360. Terrain 20 x 30, 1er étage en pierre.

\$2,400 RUE PANTALEON, maison 40 x 26, en bois et brique, 2 étages, 4 logements, loyer \$276. Terrain 40 x 68.

\$1,100 A LONGUEUIL, rue Chambly, une maison en bois à deux logements, solage en pierre terrain 70 x 140. Conditions faciles.

\$5,000 A LAPRAIRIE, rue Ste-Marie, une maison en brique solide, solage en pierre, couverture en ferblanc de 42 x 30 à 3 étages bien finie avec cuisine en allonge, hangars, remises et écuries, 15 appartements, eau de l'aqueduc. Terrain 51 x 137 plus environ 38,000 pieds de terrain attenant, faisant front sur deux rues, superficie 45,000 en tout. Véritable spéculation.

Une file complète du *Canadian Illustrated News*, 28 volumes, *L'Opinion Publique*, 14 volumes, *L'Echo du Cabinet de Lecture Paroissiale*, 15 volumes, *La Revue Canadienne*, de 1863 à 1885, 21 volumes reliure forte et élégante. Convenable pour bibliothèque publique et privée.

\$12,500 A LONGUEUIL à vendre ou à échanger, cette splendide maison en brique solide à quatre étages de 45 x 40 avec toutes les améliorations modernes et les dépendances désirables. Terrain 59,000 pieds en superficie.

\$7,000 RUE ST-HUBERT, entre Mignonne et Ontario, une maison récemment décorée à deux logements en pierre de taille et brique solide de 25 x 40, avec hangars et écuries. Terrain 25 x 90. Rueille en arrière.

\$7,000 La moitié indivise du magasin No 220 rue Saint Paul et 69 rue des Commissaires.

\$6,500 Avenue Delorimier, 2 maisons en brique solide, 6 logements. Loyer annuel \$600 40 x 38, terrain 49 x 100. \$3,300 comptant, balance dans 5 ans à 6 p.c.

**J. N. BEAUDRY,**  
AUDITEUR ET COMPTABLE.

Agent d'Immeubles, de successions, de finances, d'assurance, Louage de maisons et Collection de Loyers.

Prêts et Emprunts effectués aux taux les plus bas.

Bâtisse "Imperial," Chambre No. 18, Tél. Bell 2506.

Nous rappelons à nos abonnés que le prix de l'abonnement est strictement payable d'avance.

**FRED. R. ALLEY**

Achète, Vend et Échange

— LES —

**PROPRIÉTÉS**

Administration de Successions,  
Collection de Loyers,  
Placement d'Assurance.

BUREAU PRINCIPAL,

116 Rue ST-JACQUES, Montréal

Téléphone 1251.

C. J. MCCUAIG,  
Toronto.

R. A. MAINWARING  
Montréal.

**MCCUAIG & MAINWARING**

DE MONTREAL ET TORONTO

**COURTIERS D'IMMEUBLES**

ET PLACEMENTS

— BUREAUX —

147 RUE ST-JACQUES, 18 RUE VICTORIA

MONTREAL.

TORONTO.

Téléphone Bell 2433

JOHN JAMES BROWNE, Architecte.  
JOHN JAMES BROWNE & SON, Agents d'Immeubles

Si vous désirez acheter, vendre ou acquérir des

**PROPRIÉTÉS**

Adressez-vous à

**JOHN JAMES BROWNE & SON**

207 RUE ST-JACQUES, MONTREAL

(Bâtisse Nordheimer)

Evaluation de propriétés,  
Règlement de pertes d'incendie

**ARGENT A PRETER**  
Créances achetées à 5 et 6 p.c.

**L. BELANGER**

— NOTAIRE —

58 Rue St. Jacques et 116 Rue Visitation

**NOUVELLE LIGNE ELECTRIQUE**

AU DEPOT DU C.P.R.

St. Louis du Mile-End

— ET —

Au SAULT AU RECOLLET

**A VENDRE**

Quelques Jolis Blocs pour Subdivision

A côté de la ligne,

DES LOTS DE \$550 A \$800

Sur la rue St-Laurent.

**ALBERT E. LEWIS**

185 rue St-Jacques, Montréal.  
Téléphone 1842.

## Ventes enregistrées

Pendant la semaine terminée le 3 mars 1894.

## MONTREAL EST

## QUARTIER STE-MARIE

Rue de Lorimier, lot 504-3, quartier Ste Marie; terrain mesurant 25.5 x 100, vacant, vendu par la Banque Jacques-Cartier à Narcisse Laporte; prix \$1200.-34 [35868].

## QUARTIER ST-JACQUES.

Rue Beaudry, p du lot 357, quartier St Jacques; terrain mesurant 2358 pieds en superficie, Nos 56 et 58 rue Beaudry, vendu par George Reed à Octave Lescaubeau; prix \$1200 [35849].

Rue Amherst, lot 974-34, quartier St-Jacques; terrain mesurant 1323 pieds en superficie, maison Nos 345 et 347 rue Amherst, vendu par Anthime Gadbois à Dosithee Armand; prix \$2255 [35851].

Rue Beaudry, lot 356, quartier St-Jacques; terrain mesurant 3118 p. en superficie, maison No 50 rue Beaudry, vendu par Daniel Couture alias Coutu à Frs. d'Assises Cyr; prix \$2,500 [35853].

Rue Labelle, lot 480, quartier St-Jacques; terrain mesurant 1955 p. en superficie, maison Nos 37 et 39 rue Labelle vendu par Joseph Auger à Joseph Bourdeau; prix \$2,200 [35854].

Rue Ontario, droits successifs dans la P. N. E dulot 848-5, quartier St-Jacques; terrain mesurant 1800 p. en superficie, maisons Nos 1394 Ontario, et 272 St-Hubert, vendu par Louis et Catherine Clément à Israël Clément; prix \$4,000 et autres charges [35861].

## MONTREAL OUEST

## QUARTIER ST ANTOINE

Rue Crescent, lot 1702-59, quartier St-Antoine; terrain mesurant 23.4 x 103.9, maison No 102 rue Crescent, vendu par la faillite Geo. A. Mace à Warden King; prix \$3,000 plus les hypothèques [125228].

Rue St-Antoine, lots 1636-12 et 4, quartier St-Antoine; terrains mesurant 24 x 118 chacun, maisons Nos 389, 393 et 395 rue St-Antoine, vendus par le Shérif de Montréal à The Montreal Loan & Mortgage Co.; prix \$9,000 [125240].

Rue Chomedey, P. du lot 1654-69, quartier St-Antoine; terrain mesurant 2 x 85, maison en pierre et brique à 2 étages, No 34 rue Chomedey, vendu par Thos. Collins à Anna Bowes, épouse de Patrick J. Carroll; prix \$5,000 [125231].

Avenue McGill College, lot 1411-2, quartier St Antoine; terrain mesurant 30 x 100.6, maison No 44 Avenue McGill College, vendu par Robert Harris à The Montréal Homeopathie Association; prix \$8,00 [125237].

Avenue Seymour, lot 1641-40, quartier St Antoine; terrain mesurant 23 x 91, maison en pierre et brique, No 18 Avenue Seymour, vendu par Mme Vve. Peter Gillespie à Ellen McCarthy épouse de Thos C. Donnelly; prix \$7,500 [125232].

Rue St Antoine, lot 1637-27, quartier St Antoine; terrain mesurant 24 x 112, maison en voie de construction, vendu par Napoléon Deslauriers à Marie Louis Jos. Lacasse; prix \$1,200 [à réméré] [125252].

Rue Université, lot 1352, quartier St-Antoine; terrain mesurant 25 x 99.6, maison en bois et brique à 3 étages, No 18 rue Université, vendu par K. M. L. Walker et autres, à John D. Bennett; prix \$7,700 [125235].

## QUARTIER STE-ANNE

Rue Congrégation, lot 850, quartier Ste-Anne, terrain mesurant 62 x 90, cottage en brique, No 226 rue Congrégation, vendu par Chas Cushing à Annie Diter épouse de Fred Jackson; prix \$2,500 (125224).

Rues McGill, Wellington, Sœurs Grises et Youville, lot 1583 quartier Ste-Anne, terrain mesurant 12,200 p. en superficie, bâtisse No 52 rue McGill, vendu par la succession Alex. T. Galt à Wm Mc Nally; prix \$24,400 (125225).

Rue Mullins, partie S. O. du lot 867 quartier Ste-Anne, terrain mesurant 50 x 67, maison en bois, No 33 rue Mullins vendu par Mme veuve J. B. Arnott à Alexandre Gatién; prix \$1,150 (125230).

Rues King et Common, lot 1563 et partie 1564 quartier Ste-Anne, terrain mesurant 11000 p. en superficie, Nos 59 à 62 rue Common, No 12 rue King; vendu par la succession Jacob DeWitt à George Bury; prix \$12,250 (125250).

## HOCHELAGA

## QUARTIER ST-JEAN-BAPTISTE

Rue Drolet, lot 15-699 quartier St-Jean-Baptiste, terrain mesurant 20 x 72 vacant, vendu par Henri Hippolyte Brosseau à George Suire; prix \$600.00 (50543).

Rue Champlain, lot 7-50 quartier St-Jean-Baptiste, terrain mesurant 25 x 80 maison en bois, No 96 rue Champlain vendu par Jos. Langlois à Jos. Dussault; prix \$900.00 (50550).

Rue Mont-Royal coin Hippolyte, lot 208, quartier St-Jean-Baptiste, terrain mesurant 40 x 50, maison en bois Nos 250 à 254 rue Mont-Royal et 612 rue St-Hippolyte, vendu par Alexis Ratelle à Eméry P. Bertrand; prix \$1,800 (50593).

Rue Drolet, lot 15-708, quartier St Jean-Baptiste, terrain mesurant 20 x 72, maison Nos 519 à 522 rue Drolet, par Eusèbe Roy à Louis Dion; prix \$2,175. (50598)

Rue Drolet, lot 15-709, quartier St Jean-Baptiste, terrain mesurant 20 x 72, maison Nos 512, 514 et 516 rue Drolet, vendu par Eusèbe Roy à Jos Albert Girard; prix \$2,175. (50597).

Rue Drolet, lot 15-669 et 670, quartier St Jean-Baptiste, terrain mesurant 40 x 71, maison Nos 473 à 479 rue Drolet, vendu par Onésime Marin à Joséphine Gosselin, veuve de Elie Pellerin et Ulric Gosselin; prix \$4 100 (50596).

Rue Seaton, lots 1-250 et 251, quartier St-Jean-Baptiste; terrains mesurant 25 x 100 chacun, vacants, vendus par Louis N. Dupuis à Gédéon Desrochers; prix \$650.00 [50619].

Rue Berri, lot 15-217, quartier St Jean-Baptiste; terrain mesurant 20 x 70, vacant, vendu par Oswald Lachance à Albert Esquenet; prix \$550.00 [50635].

Rue Cadieux, lot 166, quartier St Jean-Baptiste; terrain mesurant 40 x 72, maisons en bois, Nos 406 à 408 rue Cadieux, vendu par Félix Grandmaison à Fred. W. F. Corran; prix \$1,750 [50640].

Avenue Duluth, partie du lot 12-2 et 3, quartier St-Jean-Baptiste; du lot 1203-257 d et c quartier St-Jacques; terrain mesurant 21.3 x 85, maison nouvellement construite, coin St-André, vendu par Noé Leclaire à George Pujos; prix \$3,850 [50655].

Rue Drolet, lot 15-681, quartier St-Jean-Baptiste; terrain mesurant 20 x 72, maison Nos 517 et 519 rue Drolet, vendu par Eusèbe Roy à James Timbers; prix \$1,500 (50657).

Rue Drolet, lot 15-687, quartier St-Jean-Baptiste; terrain mesurant 20 x 72,

maison Nos 541 et 543 rue Drolet, vendu par Eusèbe Roy à Wm. Egau; prix \$1,475 [50490].

## QUARTIER ST-GABRIEL

Rue Coleraine, lots 3341-6 et 7, 3342-5 et 6, 3369A-16, quartier St Gabriel, terrains mesurant 25 6 x 69.5 chacun, vacants, vendus par Calixte Desnoyers à Dolphé Thibault; prix \$650.00 (50577).

Rue Centre, partie du lot 2735, quartier St Gabriel, terrain mesurant 43 x 49 vacant, vendu par The Montreal Loan & Mortgage Co., à Alfred Bourgault; prix \$532.50 (50592).

## QUARTIER HOCHELAGA

Rue St-Germain, lot 50-69 et partie de 50-68 et 70, quartier Hochelaga; terrain mesurant 40 x 100, vacant, vendu par Jos. Léveillé es-qual. à Côté et Bénard; prix \$1,500 [50552].

Rue St-Germain, lot 50-80, quartier Hochelaga; terrain mesurant 25 x 100, maison en bois No 267 rue St-Germain, vendu par Victor Pigeon à Elzéar Daigle; prix \$700.00 [50553].

Rue Mignonne, lots 166-618 et 619, quartier Hochelaga, et 1598-62, quartier Ste-Marie; terrain mesurant 3600 p. en superficie, maison Nos 149, 151 et 153 Mignonne, vendu par Wilfrid Tardiff à Jos. Lamoureux; prix \$4,700 [50588].

Rue Moreau partie S. E. du lot 80-217 et partie N. O. du lot 80-218 quartier Hochelaga, terrain mesurant 40 x 100 vacant, vendu par Alexandre Hurtubise à Antoine L. Hurtubise; prix \$850.00 (50591).

Rue Ste-Catherine coin Darling, lots 31-71 à 74, quartier Hochelaga, terrains mesurant 24 x 95 chacun, Nos 57 à 71 rue Ste-Catherine, vendus par Jos. Amyot à Henderson Black; prix \$18,000 (50621).

## QUARTIER ST-DENIS

Rue Brébœuf, lot 329-132, terrain mesurant 25 x 80, maison en bois, No 127 rue Champlain, vendu par Joseph Vézina à Alfred Boucher; prix \$1,250 [50549].

Rue St Hubert, lot 7-129, quartier St-Denis; terrain mesurant 25 x 90, vacant retrocedé par Napoléon Collin à Henry Vincent Meredith; prix \$300.00 [50551].

Rue Brébœuf, lot 329-159, quartier St-Denis; terrain mesurant 25 x 80, maison etc, No 142 rue Brébœuf, vendu par John L. Morris à Gilbert Brissette; prix \$500.00 [50637].

Rue Brébœuf, lot 329-106 quartier St-Denis, terrain mesurant 25 x 80, vendu par Jos. U. Emard à Marie Buteau; prix \$420.00 (50652).

Rue Resther p. des lots 325-9 et 10, quartier St-Denis, terrains mesurant 24 x 16 chacun vacants, vendus par la succession J. A. Massue à Jean Bte. Resther; prix \$230.40 (50661).

## MILE END

Rue Stuart, lot 132-243 Mile End, terrain mesurant 42.6 x 75 maison etc., vendu par Jos. W. Crevier et Jos. Crevier à Aquilas Carrière et Noé Dinelle; prix \$900.00 [50629].

Rue St-Dominique la } S. E. du lot 137-23, Mile End, terrain mesurant 21.3 x 87.6 avec bâtisses, vendu par Wilfrid Legault dit Deslauriers à Maxime Gratton; prix \$475.00 [50638].

## MONTREAL ANNEXE.

Rue Bleury, lot 12-2-52, Montreal Annexe; terrain mesurant 24 x 80, vacant, vendu par Cyrille Laurin à Jos. Ferd. Poirier fils; prix \$800.00 [50662].

STE CUNÉGONDE

Rue Albert coin Dominion, lots 457a et 458, Ste-Cunégonde; terrain mesurant 65 x 75, maison Nos 629 à 639 rue Albert, vendu par N. Furlong et autres à Michaël Casey; prix \$5,800 [50545].

ST-HENRI

Rue St-Jacques, lot 863, Ste-Cunégonde; terrain mesurant 30 x 95, maison etc., vendu par Antoine Lachance à Joseph Z. Armand Leduc; prix \$2,500 [50559].

Rue Beaudoin, droits indivis dans les lots 1722-96, 97, 98 et 99, St Henri, terrains mesurant 24 x 92 chacun, maisons etc., vendus par Adolphe Lefebvre à Auguste Laparé, prix \$300.00 (à réméré) [50568].

Rue St-Philippe, lot 1803, St Henri, terrain mesurant 36.6 x 91, maison en bois et brique, vendu par Nicholas Deschambault à Nérée Leclair, prix \$3,100 (50569).

Rue St Jacques, partie S. E. du lot 1628, St Henri, terrain mesurant 215 p. en superficie, vendu par Mme Chas. M Barrière à la Ville de St Henri, prix \$275,00 (50570).

Rue Gareau, lot 1707-15, St-Henri; terrain mesurant 24 x 73, vacant, vendu par Alexandre Ayeur à Antoine Leduc; prix \$517.00 [50578].

Rue Beaudoin, lot 1722-7, St-Henri; terrain mesurant 24 x 92, maison en bois No 25 rue Beaudoin, vendu par Isaïe Petit à Adolphe Groleau; prix \$650.00 [50833].

COTE ST-ANTOINE

Avenue Elm, lots 374-1-45 et 46, Côte St Antoine; terrain mesurant 25 x 105 chacun, vacants, vendus par James M. McCarthy à Dalma Lanthier; prix \$3 780 [50573].

Rue Hallowell, partie N. O. du lot 941-301, Côte St Antoine; terrain mesurant 68.4 x 100 d'un coté et 96.2 de l'autre et 6702 pieds en superficie, vacant, vendu par Geo E. Mathieu à Elizabeth S. Bean; prix \$4,423.54 [50830].

Revue Immobilière.

Montréal 8 mars 1894.

La semaine dernière a été un peu meilleure pour les transactions immobilières dans la partie ouest de Montréal, dans St-Jacques et St-Jean-Baptiste; mais ailleurs, elle a été fort calme. Le quartier St-Antoine fournit plusieurs ventes de résidences privées, dans les prix de \$7,000 à \$9,000. Le terrain occupé par le clos de MM. McNally, coin des rues McGill et Wellington, a été acheté par ces Messieurs de la succession Galt à \$2.00 le pied. Un bloc de bâtisses neuves sur la rue Ste-Catherine, coin de la rue Darling, à Hochelaga, a été vendu \$18,000.

Les lots à bâtir ont rapporté les prix suivants :

Ville :	LE PIED.
Avenue de Lorimier.....	47 1/2 c.
Rue Drolet (S. J. B.).....	42 c.
" Seaton (S. J. B.).....	13 c.
" Berri (S. J. B.).....	40 c.
" Coleraine.....	37 c.

" Centre.....	25 c.
" St-Germain.....	37 1/2 c.
" Moreau.....	21 1/2 c.
" McGill.....	\$2.00

Montréal Annexe :

Rue Bleury..... 31 1/2 c.

St. Henri :

Rue Gareau..... 30 c.

Côte St-Antoine :

Avenue Elm..... 70 c.

Rue Hallowell..... 66 c.

Voici les totaux des prix de vente par quartiers :

Quartier Ste-Marie.....	\$ 1,200.34
" St-Jacques.....	12,125.00
" St-Antoine.....	41,400.10
" Ste Anne.....	40,300.00
" St-Jean-Baptiste.....	21,325.00
" St-Gabriel.....	1,182.50
" Hochelaga.....	25,750.00
" St-Denis.....	2,700.40
Mile End.....	1,375.00
Montréal Annexe.....	600.00
Ste-Cunégonde.....	3,800.00
St-Henri.....	7,342.00
Côte St-Antoine.....	8,203.54

Total.....	\$170,303.78
Semaine précédente.....	144,911.47
Ventes antérieures.....	996,697.22

Depuis le 1er janvier..... \$1,311,912.47

Semaine correspondante. 1893....	\$256,559.32
" " 1892....	461,203.02
" " 1891....	201,534.77
" " 1890....	213,238.76
" " 1889....	195,802.56
" " 1888....	137,948.85

A la même date 1893.....	\$1,354,085.93
" 1892.....	2,897,196.18
" 1891.....	3,696,827.07
" 1890.....	1,718,283.23
" 1889.....	1,999,143.22
" 1888.....	1,528,195.42

La diminution dans le nombre des prêts est frappante cette semaine, et marque bien la répugnance qu'ont les capitalistes à prêter sur des propriétés en construction. En mettant de côté une hypothèque de \$100,000, donnée pour garantir une émission d'obligations à 5 p. c. par les syndics de l'Eglise Méthodiste, St-Jacques, et une autre hypothèque de \$25,000 donnée à une banque pour couvrir des escomptes en souffrance, il ne reste comme placement qu'une somme de \$27,000 dont \$750 à 3 p. c. et le reste à 6 p. c., 6 1/2 p. c., 7 p. c., 8 p. c. et 12 p. c.

Voici les totaux des prêts par catégories de prêteurs :

Cies de prêts.....	\$1,300
Assurances.....	.....
Autres corporations.....	129,526
Successions.....	2,510
Particuliers.....	19,330

Total.....	\$152,766
Semaine précédente.....	171,425
Semaines antérieures.....	958,155

Depuis le 1er janvier..... \$1,232,346

Semaine correspondante. 1893....	\$357,400
" " 1892....	282,727
" " 1891....	53,070
" " 1890....	118,850
" " 1889....	42,983
" " 1888....	58,457

A la même date 1893.....	\$1,864,237
" " 1892.....	994,251
" " 1891.....	2,424,065
" " 1890.....	933,590
" " 1889.....	880,403
" " 1888.....	935,123

La Construction

La cité de Québec demande des soumissions jusqu'au 14 mars à 4 h. p.m. pour la construction de murs de soutènement.

Elle demande aussi des soumissions pour pavage en pierre et chaîne en pierre, pour fourniture de clous, de pierre cassée et de bois de sciage etc.

S'adresser au bureau de l'ingénieur de la cité.

M. Wilson, manufacturier de pulpe de St-Jérôme fait des démarches pour obtenir la construction d'une voie de garage de la station du Q. M. & O. à son moulin.

A une réunion de citoyens de Cookshire, il a été décidé de former une compagnie pour construire un édifice qui contiendrait à salle de concert et dont le rez-de-chaussée serait occupé par la succursale de la Banque des Cantons de l'Est. Les directeurs provisoires sont MM. A. Learned, W. W. Bailey, Ayton Cromwell, Geo. Côté et L. S. Channell. Les travaux de construction commenceront au printemps.

L'Hôpital Général de Montréal doit, dit-on, dépenser \$50,000 cette année en nouvelles constructions.

On demandera ce mois-ci des soumissions pour la bâtisse de la Canada Life, au coin des rues St. Jacques et St. Pierre, Montréal. Cette bâtisse aura sous sol, rez-de-chaussé et sept étages au-dessus, avec 58 pieds de façade sur la rue St. Jacques.

ECHOS DES MINES.

Un grand propriétaire de mines en Angleterre, M. MacAlpine, vient d'offrir aux ouvriers de son charbonnage d'Altham près Acerington, d'adopter, à titre d'essai, la journée de huit heures, sans réduction de salaires. Il espère que la production n'en sera pas diminuée. Les ouvriers de la mine d'Altham sont au nombre de mille.

Il y a, en Algérie, près d'Oran, à Sainte-Aimée, des gisements de pétrole pur et de schiste bitumineux, qui vont être mis en exploitation, grâce à une prime accordée par les chambres françaises à la production de ces huiles.

Nous rappelons à nos abonnés que le prix de l'abonnement est strictement payable d'avance.